

SALVADOR: L'ATROCE TUERIE QUOTIDIENNE

page B 18



La voie du bon sens

■ Le leader unioniste Roch LaSalle a dévoilé hier le thème central de sa campagne: remettre le Québec «sur la voie du bon sens». Il s'est d'autre part déclaré en faveur du «libre choix» du citoyen, quant au port de la ceinture de sécurité.

Ryan accuse Lévesque de racisme

■ Le leader libéral Claude Ryan a maintenu hier le rythme endiablé de sa campagne qui se révèle de plus en plus une entreprise de démolition en règle de l'image de «bon gouvernement» de l'équipe péquiste. Le ton monte déjà aux accusations de racisme et de duplessisme.

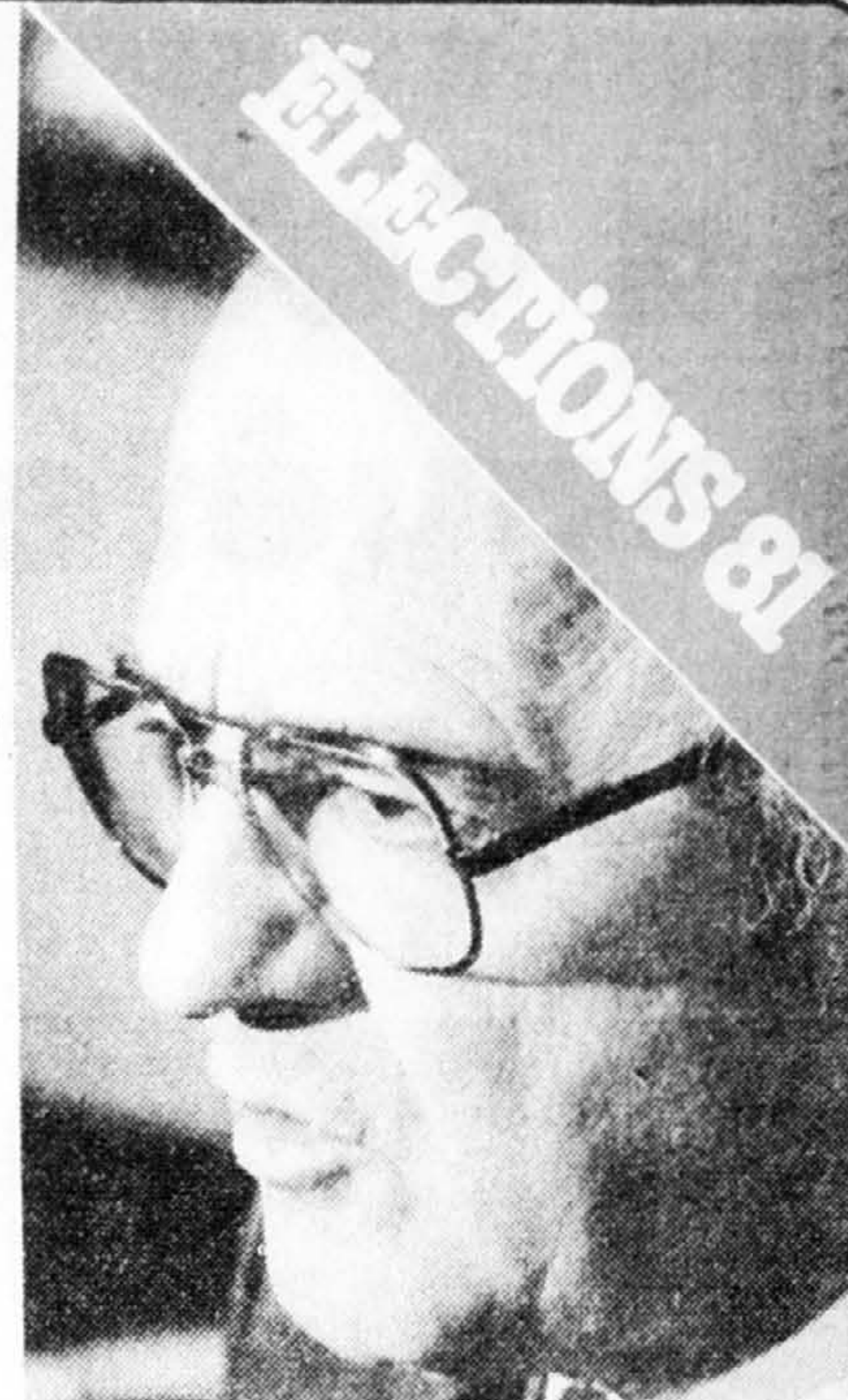
Assurance-auto

■ Le ministre Lazure a laissé planer hier la possibilité d'une étatisation complète de l'assurance-automobile qui ne touche pour le moment que «la personne».

Un député péquiste battu à sa propre convention

Lévesque traite Ryan de «Bonhomme sept heures économique»

pages A 8 à A 10



ÉLECTIONS 81

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

25 cents MONTRÉAL, MARDI 17 MARS 1981, 97^e ANNÉE, no 64, 96 PAGES, 4 CAHIERS

L'APPEL N'EST PAS ENTENDU NON PLUS

LA COUR SUPRÊME REJETTE LA REQUÊTE D'ASBESTOS

page A 2

Lévesque se dit prêt à négocier
ou à carrément exproprier

TABLOÏD SPORTS



Le sport
d'équipe
le plus dur

pages 6, 7, 12 et 13

L'ÉCONOMIE

Recul des
bénéfices
pour toutes
les sociétés
d'assurances
Desjardins

■ L'assurance-vie Desjardins, avec un spectaculaire recul de 68 p. cent, est celle qui se tire le moins bien d'affaire.

page B 1



Le beau, bon
pas cher
ça existe!

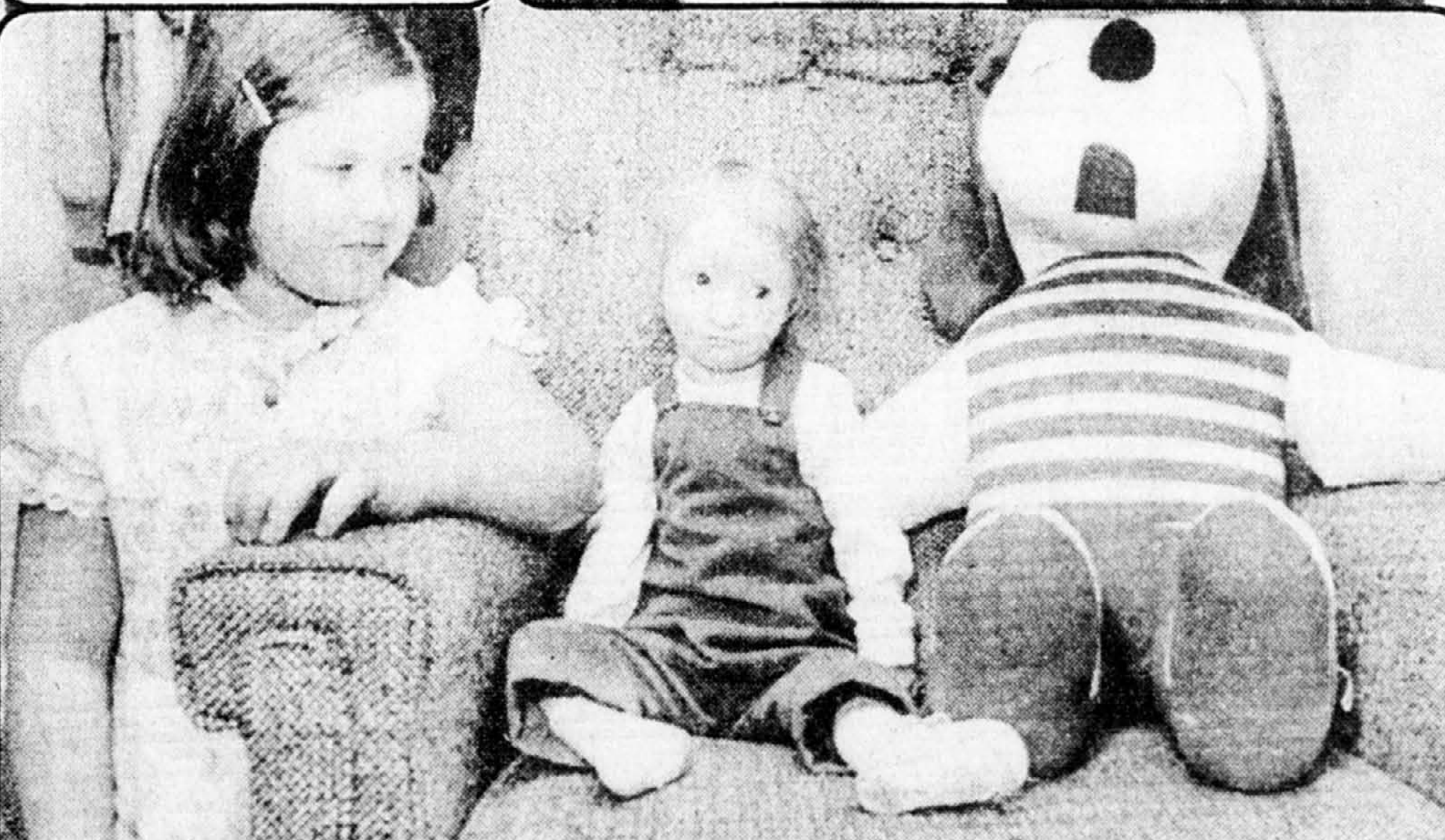
page C 1



À SA PROPRE DEMANDE LE JUGE BEAUDRY N'EST PLUS CORONER DANS LA CAUSE DE BELMORAL

■ Le juge René Beaudry, président de la Commission d'enquête sur l'accident à la mine Belmoral a demandé à être relevé de son poste de coroner ad hoc dans cette tragédie, à la suite de sa nomination mercredi dernier comme juge en chef adjoint au Tribunal du travail. Le juge Beaudry a déclaré à LA PRESSE qu'il ne pouvait assumer en même temps les lourdes responsabilités des deux postes.

page A 3



Une poupée vivante

■ À 4 ans, Mindy Wells a l'air d'une poupée assise entre Snoopy et sa sœur de 9 ans, mais elle ne vivra pas très longtemps. Elle est atteinte d'une maladie chromosomique très rare qui touche un enfant sur un million à la naissance. Elle pesait 4 livres quand elle est née et en fait maintenant 11. Elle ne peut pas parler et marchera peut-être dans un an. Selon sa mère, Mindy se comporte comme un enfant de sa taille (28 pouces) et est une joie pour la famille. Quelle mère, dit-elle, n'a pas rêvé d'avoir un enfant qui resterait petit toute sa vie?

TOUT S'ÉVEILLE,
ÇA SENT LE
PRINTEMPS À
PLEIN NEZ

ON SE REVERRA
LE LENDEMAIN
DU 13. C'EST ÇA!



ÉDITO

M. LÉVESQUE
ET LES GRANDES
RÉFORMES

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 8 à C 14
Arts et spectacles
—Informations: B 16, B 17
Contact: ■ 1 à ■ 16
Décès, naissance, etc.: C 15
Économie: B 1 à B 12
Êtes-vous observateur? C 11
FEUILLETON «Shogun»: C 9
Horoscope: C 10
Le monde: B 18
Météo: A 2
Mots croisés: C 12
Télévision: B 15, B 16
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 7
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
—Horaires: 14, 15
—Télévision: 15
Bandes dessinées: 16
Mot mystère: 16
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14



Un réseau
complet et efficace
de bureaux immobiliers

Montreal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis

SAUVEZ DE L'IMPÔT
pour votre entreprise au moyen d'un
RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉ
aux bénéfices

REFUSANT AUSSI D'ENTENDRE SON APPEL

La Cour suprême rejette la requête en injonction d'Asbestos

■ OTTAWA (PC) — La Cour suprême a rejeté hier une requête en injonction déposée par l'Asbestos Corporation, dans une ultime tentative de bloquer l'expropriation de l'entreprise par le gouvernement du Québec.

Le plus haut tribunal du pays a également refusé d'entendre l'appel interjeté par la compagnie à la suite d'une décision de la Cour d'appel du Québec confirmant la constitutionnalité des mesures d'expropriation.

Ce jugement a pour effet de supprimer le dernier obstacle juridique empêchant le gouvernement de Québec de se porter acqureur de l'Asbestos.

Cependant, le ministre québécois de l'Énergie, M. Yves Bérubé, avait affirmé la semaine dernière que le gouvernement espérait toujours pouvoir en arriver à un règlement «civilisé», soit une nationalisation graduelle assortie d'une juste compensation monétaire.

«Nous avons toujours affirmé en cour ou en public, que nous aspirions à un transfert ordonné de la propriété», avait affirmé M. Bérubé.

A Montréal, hier, des porte-parole de la société ont fait part de leur déception, mais n'ont que très peu commenté le jugement.

«Je ne peux pas dire grand-chose, a affirmé M. Michel Turgeon, du service des relations publiques de l'entreprise. «Mais nous sommes déçus et pour le moment, les affaires continuent comme d'habitude».

Président absent

M. Turgeon a expliqué que le seul représentant de l'Asbestos Corporation qui pouvait se prononcer de manière plus approfondie était le président de l'entreprise, M. Maurice Tascheau.

Cependant, ce dernier était absent.

Un autre porte-parole s'est demandé ce que le gouvernement québécois pourrait bien faire, alors qu'il se trouvait engagé dans une campagne électorale.

«Il serait surprenant qu'ils décident de passer à l'action au cours de la campagne, a-t-il dit. On ne sait toutefois jamais ce qui peut arriver».

Contrôlée à 54,6 pour cent par la General Dynamics Corp., de St. Louis, au Missouri, la société cherchait à obtenir de la Cour suprême la permission d'en appeler d'une décision rendue la semaine dernière par la Cour d'appel du Québec.

Le tribunal québécois avait rejeté la prétention de la compagnie selon laquelle l'expropriation était ultra vires et avait également levé une injonction accordée plus tôt et empêchant le gouvernement de procéder à l'acquisition de l'actif de la société Asbestos.

Il ne fait aucun doute que l'amiante est une ressource naturelle et que le gouvernement du Québec a le droit d'en devenir propriétaire par le biais de l'expropriation, affirmait le tribunal québécois.

Conformément à la coutume qui prévaut dans de tels cas, la

Cour suprême n'a fourni aucun motif à l'appui de sa décision.

La bataille juridique avait débuté après l'adoption, en juin 1979, par l'Assemblée nationale du Québec, d'une loi autorisant le cabinet à exproprier l'Asbestos par l'émission d'un simple avis, quitte à régler par la suite l'aspect monétaire.

Le projet du gouvernement prévoyait le transfert des biens québécois de la société, soit les installations de Thetford Mines et de l'Ungava à la Société nationale de l'amiante, une entreprise étatique fondée à cette fin.

Le gouvernement avait adopté cette loi après plusieurs mois de négociations stériles en vue d'acquiescer la compagnie par la voie d'une simple transaction privée.

Le Québec offrait environ \$60 millions, alors que la General Dynamics voulait \$155 millions.

La presque totalité des biens de la compagnie sont situés au Québec.

L'Asbestos possède toutefois une usine importante en Allemagne de l'Ouest, mais celle-ci et d'autres propriétés situées à l'extérieur du Québec ne sont pas en cause.



photothèque LA PRESSE
Le juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin.

LÉVESQUE: Négociations ou expropriation

■ Faisant campagne dans sa circonscription de Taillon, sur la Rive sud, le premier ministre Lévesque a déclaré hier que devant le refus de la Cour suprême d'entendre l'appel de la Société Asbestos au sujet de la nationalisation de la mine à Thetford Mines, la compagnie devra s'asseoir à la table et négocier de bonne foi dans un délai raisonnable.

«Autrement, a-t-il ajouté, nous allons exproprier», en soulignant que la Société nationale de l'amiante avait déjà un plan d'expropriation. Enfin, M. Lévesque a expliqué qu'il ne fallait pas que la Société Asbestos s'attende à un règlement extravagant du genre de Petrofina tel qu'il a été conclu récemment avec le gouvernement fédéral.

Le prêt usuraire considéré comme un acte criminel

■ OTTAWA (PC) — A partir du 1er avril, le prêt usuraire sera considéré comme un acte criminel au Canada, mais les directeurs de banques ou de compagnies de finance ne seront pas massivement appréhendés par la police, puisque seuls les taux d'intérêt supérieurs à 60 pour cent seront considérés comme criminels.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère fédéral de la Justice fournit les précisions suivantes:

«Le Parlement a décidé qu'un taux relativement élevé était nécessaire pour justifier l'intervention de la loi pénale dans le domaine des transactions financières.

«Soixante pour cent est suffi-

samment haut pour permettre la poursuite des prêts légitimement consentis, mais suffisamment bas pour permettre la capture des usuriers qui profitent des personnes placées dans l'impossibilité d'obtenir du crédit des institutions financières».

La peine maximale prévue pour une infraction à la loi est de cinq ans de pénitencier.

A l'heure actuelle, les taux d'intérêt trop élevés pour les

prêts supérieurs à \$1,500 ne constituent pas une offense criminelle.

La loi sur les petits prêts prévoit des amendes pouvant atteindre \$1,000 et une peine maximale d'un an pour ceux qui exigent des taux exorbitants pour les prêts inférieurs à \$1,500.

«La nouvelle loi ne légalise pas les taux d'intérêt inférieurs à 60 pour cent, indique le ministre.

«Les transactions effectuées à

un taux inférieur peuvent toujours tomber sous le coup des lois de protection du consommateur promulguées par les provinces.»

Appui aux féministes

■ OTTAWA (PC) — Des représentants des trois partis

politiques ont donné leur appui, lundi, aux féministes qui réclament que la résolution constitutionnelle garantisse la charte des droits et des libertés aux hommes et aux femmes également.

Les députés ont cependant prévenu que des difficultés de procédure, aux Communes, empêcheront peut-être les changements d'être apportés. En plus de modifications à la charte, les féministes demandent la démission de l'exécutif du Conseil consultatif sur le statut de la femme et une enquête indépendante sur le rôle qu'il joue.

Une corporation publique gérera le Palais des Congrès

■ Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec s'approprie à remettre la gestion du futur Palais des Congrès de Montréal à une corporation publique.

Au déjeuner annuel de l'Office des congrès et visiteurs de Montréal, hier midi, le ministre Yves Duhaime a dit qu'il préférerait nettement céder la gestion de cette institution à ceux qui sont directement impliqués dans les affaires touristiques plutôt que de confier cette entreprise à une équipe de fonctionnaires.

L'intention du ministre est

d'inviter des organismes comme l'Office des Congrès, l'Association des hôteliers de Montréal, le COPEM (regroupement de la Chambre de Commerce et du Board of Trade de Montréal) ainsi que la CIDEM (commission d'initiative et du développement économique de Montréal) à former cette corporation de gestion.

Le ministre a aussi annoncé qu'une subvention avait été accordée à la CIDEM pour l'aider à mettre sur pied une association touristique régionale à Montréal.

L'Avis d'embauche à l'Assurance-chômage: un moyen efficace contre les abus.

Le Programme d'avis d'embauche donne à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada un outil additionnel pour déceler les abus qui coûtent chaque année des sommes importantes à l'Assurance-chômage, donc à tous les Canadiens. Il a aussi un rôle de dissuasion considérable. Le fonctionnement du programme est simple: il suffit, pour l'employeur, d'informer, chaque mois, la Commission à propos des employés qu'il a embauchés. La Commission compare ensuite les numéros d'assurance sociale de ces employés à ceux de ses clients recevant des prestations d'assurance-chômage.

En somme, le Programme d'avis d'embauche permet:

- d'éviter le versement de prestations à des personnes qui ont trouvé un nouvel emploi et omis de déclarer leurs revenus;
- d'incommoder le moins de prestataires possible;
- d'utiliser à leurs véritables et justes fins les sommes versées à la Caisse d'assurance-chômage par les employeurs et les employés.

Le Programme d'avis d'embauche est efficace et avantageux pour tous. Qu'on se le dise!

Tout le monde y gagne!

Employ et Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Minister

Canadâ



LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: -13 Maximum: -6
Nuageux, éclaircies et poss. quelques flocons

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-15	Enso.	pass. nuageux	Ciel varia, froid, venteux
Outaouais	-6	Nuageux	éclaircies	Ciel vari, venteux, froid
Laurentides	-10	Enso.	poss. nuageux	Ciel vari, venteux, froid
Cantons de l'Est	-8	Nébu.	variable, venteux	Ciel varia, venteux, froid
Mauricie	-10	Ciel clair	vent modéré	Faible neige, venteux
Québec	-8	Général	ensoleillé	Nuageux, venteux, froid
Lac-Saint-Jean	-10	Ciel clair	vent modéré	Faible neige, venteux
Rimouski	-4	Ennu.	neige, venteux	Faible neige, venteux
Gaspésie	-1	Neige	et venteux	Faible neige, passagère
Baie-Comeau	-4	Ennu.	neige, venteux	Faible neige, venteux
Sép-Îles	-2	Nuageux	et neigeux	Faible neige passagère

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	1	12
Alberta	Part. nuageux	Edmonton	-7	7

La Quotidienne Tirage d'hier 2-9-1

DEMAIN

Ciel variable, venteux et froid

Saskatchewan	Nuageux	Regina	-6	5
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-8	5
Ontario	Rafale de neige	Toronto	-5	-2
Nouveau-Brunswick	Neige	Fredericton	-8	-2
Nouvelle-Écosse	Neige	Halifax	-6	2
Île-du-Prince-Édouard	Neige	Charlottetown	-5	2
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	1	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	12	Miami	17	22	Pittsburgh	0	13
Buffalo	-7	12	New York	-4	1	San Francisco	6	12
Chicago	-3	5	Nlle-Orléans	13	26	Washington	9	19

vers les capitales

Amsterdam	4	7	Hong Kong	17	19	Oslo	-9	-5
Athènes	12	22	Le Caire	12	28	Paris	5	9
Berlin	1	9	Lisbonne	7	17	Rome	6	16
Bruxelles	3	7	Londres	5	8	Séoul	0	7
Buenos Aires	17	23	Madrid	2	15	Stockholm	-8	-5
Copenhague	-2	-1	Moscou	-7	-7	Tokyo	5	13
Genève	3	8	Mexico	9	25	Vienne	7	11

vers les plages

Acapulco	21	33	Bermudes	11	16	San Juan	24	29
Barbade	23	30	Nassau	17	25	Trinidad		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

** TARIFS D'ABONNEMENTS

ÉDITION NATIONALE
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$2.10
Lundi au vendredi \$1.50
Samedi seulement 0.85

** TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.75

** Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS

PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines*	13	26	52
CANADA				
Lundi au samedi		\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi		\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement		\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines*	13	26	52
Lundi au samedi		\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi au vendredi		\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement		\$20.80	\$41.60	\$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES 285-7111
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES 285-7202
Détailants 285-7306
National, Télé-Presse 285-7265
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces 285-6901
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

A SA DEMANDE

Belmoral: le juge Beaudry ne sera plus coroner ad hoc

Le juge René Beaudry, président de la Commission d'enquête sur l'accident à la mine Belmoral, qui avait été nommé le 21 novembre coroner ad hoc par le ministre de la Justice du Québec afin de présider à l'enquête du coroner sur la tragédie minière survenue en Abitibi en mai 1980 où huit mineurs ont perdu la vie, vient de deman-

der au ministre Marc-André Bédard d'être déchargé de cette fonction à la suite de sa nomination mercredi dernier comme juge en chef adjoint au Tribunal du Travail.

RAYMOND GERVAIS

De bonne source, LA PRESSE a appris que le ministre Bédard avait acquiescé à la demande du juge Beaudry et l'avait relevé de ses fonctions.

Le juge Beaudry a confirmé à LA PRESSE que c'était sa récente nomination qui l'avait poussé à demander ce changement.

«Le juge en chef Jean-Paul Geoffroy du Tribunal du Travail m'a demandé de commencer à assumer une partie de mes nouvelles responsabilités des maintenant tout en continuant de présider à la Commission d'enquête sur la tragédie de la mine Belmoral et sur les mesures de sécurité dans les mines souterraines.

Il m'est donc impossible d'assumer toutes ces fonctions simultanément d'autant plus qu'une enquête du coroner pourrait durer plusieurs semaines et que le mandat de ma commission se termine le 30 juin prochain.»

La première tranche du rapport de la Commission Beaudry qui porte sur les événements qui ont précédé l'effondrement et les causes immédiates de l'accident doit être rendue publique à la fin de mars. Le deuxième volet est en voie de rédaction, tandis que des audiences publiques doivent être tenues à Montréal le 6 avril prochain sur le troisième volet: la sécurité dans les mines.

Par ailleurs, Me Jean-Pierre Major, procureur de la couronne désigné pour l'enquête du coroner dans l'affaire Belmoral, doit décider ces jours-ci de la nécessité de tenir une enquête du coroner sur la mort des huit mineurs. «A la suite de l'enquête publique de la Commission Beaudry on en sait déjà beaucoup sur les circonstances qui ont entouré la mort des mineurs et la couronne doit s'interroger sur l'opportunité de tenir ou non une enquête du coroner.»

Me Major a déclaré à LA PRESSE que la décision de procéder à une enquête du coroner ou de porter immédiatement des accusations s'il y a lieu sera prise cette semaine.



Le juge Beaudry.

photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

La CSD désaffilie les employés de Télé-Médic

Les 125 employés syndiqués de Télé-Médic devront dorénavant se débrouiller seuls avec leur employeur puisque les dirigeants de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont décidé de désaffilier ce syndicat. La mesure prenait effet hier soir.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE le responsable du dossier Télé-Médic à la CSD, Roland Meunier. «On a pris la décision de laisser tomber ce syndicat pour la simple et unique raison qu'on ne veut pas à l'intérieur de la CSD d'un syndicat de boutique dirigé par des gens qui couchent avec le patron», a-t-il expliqué.

De plus, a ajouté M. Meunier, une bonne partie des employés syndiqués de Télé-Médic ont adopté depuis un certain temps une attitude anti-syndicale qui va à l'encontre des positions prises par les dirigeants de la CSD au sujet de Télé-Médic, positions qu'ils avaient pourtant entérinées lors des assemblées générales tenues récemment à cette fin.

«Depuis l'existence de ce syndicat, a précisé M. Meunier, la CSD a consacré beaucoup d'efforts en temps et en argent pour leur faire obtenir des salaires et des conditions de travail décentes et ce, sans avoir retiré encore un seul cent de cotisation syndicale. En raison des récents événements (les perquisitions effectuées à Télé-Médic par la Sûreté du Québec et la série d'articles de LA PRESSE sur les diri-

geants de l'entreprise), la CSD a voulu sortir les employés du trou en adoptant une série de mesures visant à les protéger contre les dirigeants de Télé-Médic. Mais comme les employés ne veulent pas se battre comme de vrais syndiqués, il nous apparaît maintenant tout à fait inutile de poursuivre la bataille en leur nom.»

Après avoir fait une enquête sur les membres du comité exécutif du Syndicat des employés de Télé-Médic, la CSD, selon M. Meunier, s'est rendu compte que le président Mario Cotton était de connivence avec Simon Bédard, le copropriétaire de l'entreprise.

M. Meunier a expliqué à LA PRESSE que M. Cotton avait été libéré à temps plein par son employeur (Bédard) qui lui ver-

sait son plein salaire. «En vertu de la convention collective, a ajouté M. Meunier, le président du syndicat ne devait absolument pas être libéré à temps plein et surtout pas par l'employeur. C'est un non sens. Un tel geste est complètement ridicule et c'est sûrement une première dans les annales syndicales au Québec. Mais on comprend maintenant pourquoi Bédard a toujours réussi à faire ce qu'il voulait avec nos syndiqués.»

D'autre part, les employés de Télé-Médic ont décidé hier soir de faire encore confiance à leur employeur: ils ont en effet accepté au cours d'une assemblée générale de continuer à prêter aux actionnaires de Télé-Médic, le docteur Pierre Lassonde et Simon Bédard, une partie de leur salaire. Leur prêt est maintenant rendu à quelque \$100,000.



Les employés ont accepté hier soir de faire encore entièrement confiance au président de l'entreprise, le docteur Pierre Lassonde, qui leur a promis de se «débarrasser» prochainement de Simon Bédard. Photo Denis Courville

Un rêve: regrouper tous les Tremblay d'Amérique

Guy Pinard

Il était une fois un pionnier colon qui quittait la maison ancestrale des Tremblay, à Randonnai, en Perche (vieille province de France), pour venir s'installer en Nouvelle-France. Nous sommes en 1647, à peine cinq ans après la fondation de Montréal.

Pierre Tremblay s'installe sur la rive nord du Saint-Laurent, à environ 65 km en aval de Québec et y établit la Seigneurie des Eboulements, que lui et ses ancêtres habiteront pendant 100 ans, jusqu'en 1810.

Pierre Tremblay a six enfants, dont cinq garçons, et quatre qui perpétueront le nom. La progéniture s'établira dans l'actuelle circonscription de Charlevoix, avant d'envahir les rives du Lac Saint-Jean.

Aujourd'hui, ils sont 80,000 les Tremblay en Amérique du Nord, installés en très grande majorité au Québec, en grande partie des «bleuets» du Lac Saint-Jean.

Ils sont partout, pour ne pas dire envahissants. Le Canadien a le sien, Mario, et LA PRESSE aussi, mon collègue Réjean. En fait, rares sont les entreprises où on ne trouve pas au moins un Tremblay. Comment en serait-il autrement quand on sait que l'ancêtre Pierre Tremblay jouit de la progéniture la plus nombreuse du Québec.

Ceci dit, il était donc envoutant de tenter de les réunir tous au sein d'une association. A l'instigation de l'abbé Jean-Paul Tremblay (Paul Médéric de son nom de plume) et de plusieurs autres, l'Association des Tremblay d'Amérique voit donc le jour il y a deux ans, avec l'objectif primordial d'atteindre le maximum de Tremblay, où qu'ils se trouvent!

Le projet est déjà intéressant, et l'association caresse deux autres objectifs précis.

Dans un premier temps, elle voudrait acquérir le manoir seigneurial des Eboulements, présentement la propriété de la congrégation des Frères du Sacre-Coeur, afin d'en faire un centre de ralliement pour tous les Tremblay d'Amérique.

L'abbé Tremblay reconnaît que tout n'y est pas d'époque. Mais le moulin, les dépendances et une partie du manoir le sont, de sorte qu'il entend, avec les descendants Tremblay, entreprendre une lutte afin de faire déclarer les bâtiments «monuments historiques».

Le deuxième projet d'envergure implique «un retour aux sources», du 5 au 18 juin, soit à Randonnai où la famille a conservé la maison ancestrale, mais éga-

lement dans différents villages de France qui perpétuent le nom des Tremblay.

En fouillant dans les dictionnaires, j'ai pu en découvrir quelques-uns: Tremblay, en Ille et Vilaine; Tremblay - les Gonesse, en Seine et Oise; Tremblay-le-Vicomte, en Eure et Loir; l'hippodrome du Tremblay, près de Champigny - sur - Seine; et La Tremblade, chef-lieu de canton en Charente-Maritime. Sans doute en existe-t-il d'autres que les dictionnaires ne mentionnent pas.

Pour ceux qui seraient intéressés par l'un ou l'autre projet, ou qui désireraient tout simplement joindre les rangs de l'association, voici l'adresse à retenir: case postale 40, La Malbaie, Charlevoix, Québec G0T 1J0.

Du racisme à rebours

L'annonce suivante a paru à la page 9 du journal *The Gazette*, édition du 7 mars 1981, et je vous la cite en traduction libre: «Les citoyens juifs divorcés et célibataires, âgés de 26 à 40 ans, sont invités à se joindre à nous pour la soirée «DENIM DISCO», le dimanche 8 mars, à 20 h 30, chez Régine, à l'hôtel Regence Hyatt, à l'intersection Saint-Antoine et University. Le prix d'admission de \$10.00 comprend deux consommations régulières et un laissez-passer pour une autre soirée chez Régine. Les vêtements plus habillés sont facultatifs.» C'est une soirée organisée par le «Club 26-40».

En lisant cette annonce à caractère raciste, je n'ai pu m'empêcher de penser quelle serait la réaction si on organisait une telle soirée pour les «parlant français» exclusivement. Les accusations fuseraient de toutes parts.

J'ose espérer que la communauté juive de Montréal condamnera cette initiative, parce qu'elle ne contribue qu'à alimenter le racisme dont elle a été souvent victime à travers les temps.

Vive les postes!

Le 24 février, la société aérienne Federal Express met à la poste une lettre pour nous aviser de la mise en service d'une liaison Memphis-Montréal, à partir du 2 mars. La lettre me parvient le 6 mars... 13 jours plus tard! Le 23 février, le Publicité-Club de Montréal invite la consœur Jeanne Desrochers à une réception prévue pour le 26. La lettre lui parvient le 6 mars. Autant de diligence ne pouvait passer sous silence...

40 chercheurs d'or emprisonnés dans une galerie

MANILLE, Philippines (UPI) — Au moins onze prospecteurs d'or ont été tués dans un éboulement et 40 autres sont toujours prisonniers des pierres qui sont tombées d'une montagne dans le sud des Philippines, a révélé hier l'Agence de presse des Philippines.

D'après les autorités, deux personnes seulement parmi les survivants ont été rescapées. Il

s'agit d'une femme et de son fils de dix ans.

Selon l'agence de presse gouvernementale, la mort de onze personnes a été confirmée et les secouristes travaillent nuit et jour pour essayer de dégager la quarantaine de personnes toujours emprisonnées dans une galerie. On croit que ces gens sont toujours vivants.

Etude fédérale sur le diazepam

OTTAWA (CP) — Le ministre fédéral de la Santé a décidé d'accorder la priorité cette année à l'étude des rapports qui lui ont été soumis et qui font état d'un lien entre la consommation d'un tranquillisant très courant, le diazepam, et l'apparition de tumeurs.

Le docteur Denys Cook, direc-

teur du bureau des recherches sur les médicaments, a déclaré hier qu'il n'y avait pas de preuve que le tranquillisant, vendu sous divers noms, notamment celui de «Valium», provoquait le cancer chez les humains. Toutefois, a-t-il ajouté, les rapports scientifiques sont contradictoires à ce sujet et il faut donc faire

de plus amples recherches pour déterminer si l'affirmation de certains experts est plus qu'une hypothèse.

La première phase de l'étude qui s'étendra sur une année devrait coûter entre \$150,000 et \$200,000.

LA QUALITÉ DE L'EAU QUE VOUS FOURNIT L'AQUEDUC PEUT-ELLE ÊTRE AMÉLIORÉE?

OUI

EN LA DÉBARRASSANT DE QUELQUES-UNS DE SES ÉLÉMENTS NUISIBLES

Nous vous proposons un nouveau concept central de filtration qui traitera toute l'eau que vous consommez à votre domicile. Notre système enlève le chlore et ses sous-produits et d'autres composés organiques qui donnent mauvais goût à l'eau. Vous n'achèterez plus d'eau en bouteille parce que l'eau de vos robinets aura très bon goût.

Notre système débarrasse l'eau de son calcium et de son magnésium. Ces deux substances vous forcent à utiliser plus de savon que nécessaire. Elles laissent des dépôts dans la tuyauterie et le chauffe-eau. Elles laissent aussi des dépôts sur tout ce que l'eau touche, tel que vaisselle, accessoires de salle de bain, etc.

Le filtre à l'os dans l'eau débarrassée de son calcium et de son magnésium sera plus propre et se décalcifiera moins rapidement.

La peristaltique à rayons ultraviolets faisant partie de ce concept de raffinement assure une eau exempte de bactéries et de virus, sans effluents à détruire les dernières étapes de 99,999% (le stérilisateur n'est pas illustré).

L'eau, le thé, le café auront bien meilleur goût ainsi que tous les aliments qui nécessitent de l'eau pour leur cuisson. Le système est complètement automatique et requiert un minimum d'entretien et d'attention.

Ouvert le jeudi jusqu'à 21 hres

Bio-Concept Inc.

Les spécialistes en traitement d'eau.

6790 est, Jarry (514) 326-9700 - Montréal, Québec, H1P 1W3

À BONNE PÊCHE BONNE AFFAIRE POUR VOUS CHAQUE JOUR

Le Pavillon de l'Atlantique

1454 rue Peel
face à l'hôtel Sheraton Mt-Royal

DE TOUT POUR LE PATIENT À LA MAISON

ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ POUR SALLE DE BAIN

Douche téléphone
Bain tourbillon

Rampe de sécurité
Transfert pour le bain

Choix de chaises roulantes

Lit d'hôpital

Service et démonstration à domicile

RÉGENT ST-PIERRE INC.
C. MARTIN Jr & Cie
4338, rue Saint-Denis
MONTREAL 849-2407

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven. 9h à 17h30

DEPUIS PLUS DE 65 ANS À VOTRE SERVICE

MARCHÉ Epicurien

Aliments pour fins gourmets

L'ÉPICURIEN DIONNE

GALERIE DES BOUTIQUES
COIN MANSFIELD ET CATHCART
PLACE VILLE-MARIE

Nous achetons pour vous, à tous les jours, les meilleurs fruits et légumes disponibles au marché et des importateurs. Nous vous offrons la plus grande variété de fruits et légumes frais disponibles au centre-ville de Montréal. Venez nous visiter ou téléphonez-nous, et on se fera un plaisir de choisir ce qu'il y a de mieux.

100% de satisfaction garantie

BIÈRE - VIN - PANIER DE FRUITS

RAISIN

RIBIER DU CHILI
CANADA No 1

\$119 lb

PANIER DE FRUITS FRAIS

Pour toutes occasions, cadeaux, etc.

\$20 et plus

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES — LIVRAISON

861-7461 — 861-7293

Facteurs: l'entente de principe est rejetée à Montréal

■ Les quelque 1,500 facteurs montréalais réunis hier soir à l'église Notre-Dame-du-Rosaire ont clairement indiqué au scrutin secret, aux autorités

PIERRE VENNAT

fédérales et à leurs négociateurs nationaux qu'ils rejettent l'entente de principe conclue à Ottawa et qu'ils jugent insatisfaisante.

Cependant, il n'y a pas lieu de craindre une interruption du courrier avant, au plus tôt, la semaine prochaine.

Hier soir, le président du local montréalais, M. Gaétan Malo, nous a assuré qu'il n'y aurait pas de grève avant la tenue d'un vote de grève et qu'il n'y aura pas de dit vote avant que ne soit terminée la compilation du résultat du vote à l'échelle nationale et seulement si le rejet est voté à la majorité.

Pour les facteurs montréalais, en effet, il n'est pas question de partir de mouvement de révolte, comme il y a quelques années, alors que le local montréalais avait refusé d'entériner une entente nationale malgré un vote majoritaire en sa faveur.

Non seulement les facteurs montréalais avaient-ils alors dû baisser pavillon mais on avait même, alors, placé leur local en tutelle.

La leçon, semble-t-il, a porté, tout comme la lutte perdue des commis fédéraux du Québec contre l'Alliance de la fonction publique, il y a quelques mois. Il semble en effet que lorsque la majorité pan-canadienne a parlé, il n'y a rien à faire pour les militants québécois advenant qu'ils désiraient de continuer la lutte seuls.

Ceci dit, on espérait toujours hier soir obtenir une majorité nationale en faveur du rejet d'offres jugées inacceptables pour de multiples raisons et les affiches «non merci» aux armoiries de la FTQ apparaissaient ici et là dans la salle du vote.

Les facteurs de Québec ont déjà voté «non» à l'entente de principe, tandis que ceux de Toronto, eux, votaient «oui». Pour les dirigeants montréalais des facteurs, on s'attend à une décision très serrée dans un sens ou dans l'autre, mais on se ralliera à la décision de la majorité.

Ceci dit, on ne se gêne pas pour dénoncer les négociateurs nationaux, trop mous, considère-t-on, dans toute la fonction publique fédérale, et qui, d'Ottawa, ne se préoccupent pas assez, juge-t-on, de la combativité des membres, particulièrement forte au Québec, d'où les malaises fréquents dans tous les syndicats québécois d'employés de l'Etat fédéral.



La jeune Tammy Leakey portée en terre

Une cérémonie simple mais émouvante s'est déroulée hier matin à l'église Saint-Gabriel, au 2157 de la rue Centre dans le quartier Pointe-Saint-Charles, à l'occasion des funérailles de la petite Tammy Leakey, âgée de 12 ans, qui a été étranglée puis poignardée jeudi soir dernier sur la rue Ryde alors qu'elle revenait d'une course chez le dépanneur du coin. Sur la photo, la mère de la petite victime, Mme Betty O'Connor aidée par son mari s'apprête à monter dans la voiture qui suivra le cortège funéraire jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges. Par ailleurs, les policiers poursuivent toujours leur enquête dans le but de retracer le ou les auteurs de ce meurtre sadique.

Recours collectif contre un vendeur de jeux électroniques

■ Le juge André Savoie, de la Cour supérieure, vient d'accueillir la requête pour autorisation d'exercer le recours collectif présentée récemment par René Nault, un chômeur de St-

CONRAD BERNIER

Ludger, dans le comté de Beauce-Sud, et visant à obtenir un remboursement à toutes les personnes qui ont été présumément fraudées dans l'achat, chez Dan Worth Electronics, d'un ordinateur pour jouer au backgammon et aux échecs.

Lors de l'audition de la requête, Me Marthe Olivier, procureur du requérant René Nault, a demandé et obtenu l'autorisation de faire entendre le sergent-detective Gilles Gagnon, de la division des fraudes du Service de police de la CUM.

Celui-ci a identifié l'intimé, en l'occurrence Michael Irvin Japmark, comme étant l'individu ayant enregistré la raison sociale Dan Worth Electronic Sales and Marketing Company auprès du notaire de la Cour supérieure, le 5 juillet 1979, et ayant amorcé, par la suite, une publici-

té présumément frauduleuse à laquelle auraient mordu entre 1,000 et 1,500 citoyens du Québec à partir du 21 octobre 1979.

Une première annonce, publiée dans Télé-Presse, incitait les citoyens à commander un ordinateur pour le backgammon et les échecs. Le requérant René Nault a allégué devant le juge André Savoie qu'il n'avait jamais reçu l'appareil en question et que le montant de \$62.45 — c'était le prix de l'ordinateur — ne lui a pas été remboursé.

En accueillant la requête pour autorisation d'exercer le recours collectif, le juge Savoie attribue à René Nault le statut de «représentant aux fins de l'exercice du recours collectif pour le compte du groupe de personnes physiques décrit comme suit: toutes les personnes qui ont acheté, sans pourtant jamais l'avoir reçu, un ordinateur pour jouer au backgammon et aux échecs de Dan Worth Electronics au prix de \$62.45, avec ou sans etui au prix de \$22.50.»

Le requérant René Nault est domicilié à RR 2, St-Ludger, Beauce-Sud, P.Q. G0N 1W0.

HARCÈLEMENT CONTRE LES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Menace de sanctions du directeur Bélisle

■ «Les policiers doivent appliquer les lois avec discernement et impartialité; ceux qui ne se soumettront pas à cette directive devront en subir les conséquences».

C'est ce qu'a déclaré hier le directeur du service de police de Ville de Laval, M. Gaétan Bélisle.

Le directeur espère ainsi mettre un terme au harcèlement des transporteurs routiers qui depuis le 28 janvier dernier sont victimes d'un excès de zèle de la part des policiers municipaux qui en guise de protestation et sans raison suffisante font remorquer des dizaines de camions - remorques par jour à la fourrière municipale.

Selon le directeur Bélisle, à la suite de la nouvelle directive, les policiers devront d'abord vérifier auprès du CRPQ (Centre de

renseignements policiers du Québec) afin de déterminer si le camion-remorque est fiché ou non, dans la négative et si par hasard un chiffre manque au numéro de série du véhicule ou une autre anomalie mineure est remarquée, le policier émettra un avis de 48 heures ou une contravention s'il y a lieu.

Toujours d'après M. Bélisle, au cours du dernier mois 800 remorques ont été saisies et envoyées à la fourrière municipale, pourtant après enquête aucune accusation n'a été portée contre leurs propriétaires. «Cela prouve que l'interprétation du code de la route a été exagérée par les policiers, ce qui est inacceptable de la part des agents. Il faut faire cesser le remisage inutile des véhicules et l'application abusive des lois», a déclaré le directeur.

Conciliateur nommé à la Pratt & Whitney

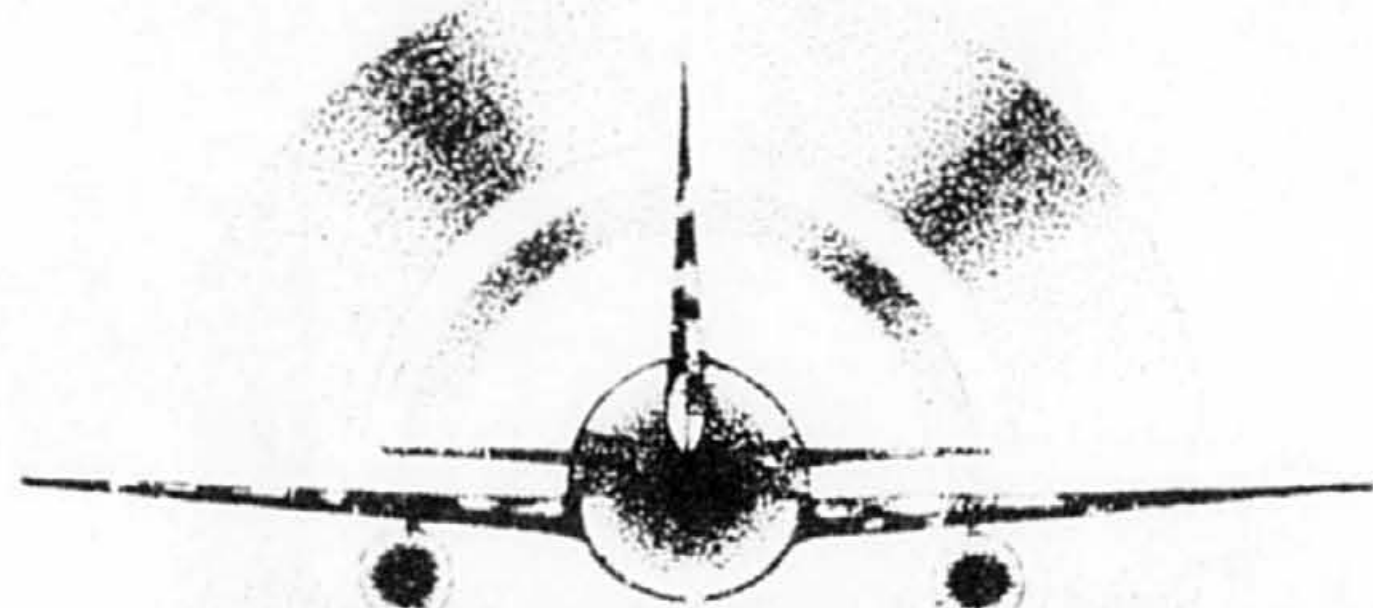
■ A la demande du syndicat, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, M. Pierre Marois, a nommé hier un conciliateur, M. Jean-Louis Duchesne, du service des relations de travail du ministère, dans le but de favoriser une entente concernant le renouvellement de la convention collective des 3,400 travailleurs de la Pratt

Whitney Aircraft de Longueuil.

M. Duchesne a reçu le mandat de convoquer les parties dans les plus brefs délais et le ministre espère que tant du côté patronal que du côté syndical on reprendra les négociations avec la volonté bien arrêtée d'en arriver le plus tôt possible à une entente satisfaisante et honorable pour les deux parties.

SERVICE CONNAISSEUR

VERS PARIS, LONDRES ET ZÜRICH



Le Service Connaisseur d'Air Canada, un service sans frais supplémentaire et exclusif aux voyageurs payant plein tarif en classe économique. Ce nouveau service est un avantage de bien d'autres nouveautés à venir chez Air Canada.

COMPTOIR-DISTINCT Vous vous présentez à un comptoir d'enregistrement distinct où vous recevez une carte d'embarquement spéciale pour vous rendre plus rapidement à votre fauteuil, dans la section réservée aux Connaisseurs. Si vous le désirez, nous tenterons de vous donner encore plus d'espace.

MENUS AU CHOIX Vous avez le premier choix entre trois menus. De plus, les vins et les boissons alcoolisées sont gratuits durant toute l'envolée.

PLAISIR DE LIRE Le Service Connaisseur vous assure le premier choix des revues et journaux afin que vous n'ayez pas à attendre pour lire ce qui vous plaît.

PLAISIR D'ÉCOUTER Encore du nouveau. Au lieu d'écouteurs, le Service Connaisseur vous donne droit, gratuitement, à un casque d'écoute tout confort et haute-fidélité pour savourer la musique de votre choix.

Le Service Connaisseur d'Air Canada est offert aux seuls voyageurs payant plein tarif en classe économique, sur certains vols longs-courriers sans escale, au départ de Montréal et Toronto.



AIR CANADA



LIGUE DES TAXIS DE MONTRÉAL

L'enquête de la Commission des transports suspendue par un bref d'évocation

La Ligue des taxis de Montréal a obtenu, de la Cour supérieure, un bref d'évocation suspendant temporairement l'enquête dont elle est l'objet de la part de la Commission des transports du Québec.

YVON LABERGE

L'émission du bref d'évocation par le juge Claude Vallerand, ordonne à la Commission des transports du Québec, à son président et à ses deux commissaires, de surseoir à toute procédure dans l'instance concernant la Ligue des taxis de Montréal.

Le juge Vallerand enjoint également la Commission des transports du Québec, son président et ses deux commissaires, de transmettre le dossier au greffe de la Cour supérieure, à Montréal, dans un délai de quinze jours et accompagné de toutes les pièces s'y rapportant.

La Commission des transports du Québec, par la voix de son secrétaire, M. Pierre Simard, a fait savoir hier, même si la décision du juge Vallerand ne leur était pas encore signifiée, qu'elle se soumettra à l'obligation faite par la Cour supérieure.

C'est donc dire que dans l'attente d'un verdict final devant rendre permanente ou non la présente requête en évocation, la Commission des transports du Québec suspendra son enquête.

Pour le président de la Ligue des taxis de Montréal, M. Léo Pires, cette décision de la Cour supérieure donne raison à la Ligue et son procureur qui se sont plaints à maintes reprises de voir leur droit à une défense pleine et entière piétiné.

«L'enquête de la Commission des transports du Québec était une façon bien élégante, mais pour le moins cavalière, voire irresponsable, pour le ministre De Belleval de se débarrasser d'un problème, celui de l'industrie du taxi à Montréal, plutôt que de s'attacher à la recherche de solutions politiques et économiques», a déclaré hier M. Pires.

«Nous avons de la difficulté à contenir nos membres qui sont conscients de perdre quelque \$50 millions par année en raison des activités de ces illégaux, dont les compagnies Murray Hill et Limousine Samson, qui contreviennent de façon flagrante à la loi des transports et au règlement numéro 6 en effectuant du transport de personnes contre rémunération à bord de voitures de promenade. Il serait regrettable que l'irréparable se produise. Qu'on se rappelle les manifestations devant la Murray Hill en 1969», a déclaré M. Pires hier au cours d'une conférence de nouvelles.

Quoi qu'il en soit, les représentants des ligues de propriétaires de taxis ont l'intention de consulter leurs membres dès cette semaine, à la suite d'une réunion demain de leur conseil d'administration respectif.

En attendant, si les propriétaires de taxis décident de mettre immédiatement leur menace à exécution, les trois ligues de taxis ne feront rien pour empêcher le mouvement de protestation. Bien au contraire, a dit M. Pires, nous mettrons tous nos moyens à leur disposition.

ENCORE LES LIMOUSINES À L'AÉROPORT DE DORVAL

Menace d'une grève du taxi

Les quelque 6.000 propriétaires de taxis de la métropole menacent de faire grève si le ministère des Transports du Québec ne met pas d'ordre dans le dossier du transport par taxi et limousine à l'aéroport de Dorval.

YVON LABERGE

Cette menace de grève se concrétisera si le ministère ne répond pas positivement, au cours des prochaines semaines, à la proposition de solution en dix points élaborée par les conseils d'administration des ligues de taxis A 5, A 11 et A 12. Pour mettre fin à ce qu'ils qualifient d'activités «d'une dizaine de transporteurs illégaux», les propriétaires de taxis demandent:

- que le service de limousines soit limité à 15 véhicules;
- un service d'affectation unique;
- le retrait des plaques AT et ATL;
- tarif de limousine supérieur de 50 p. cent;
- limousine munie du permis de taxi;
- grille de prix taxi-limousine;
- sollicitation interdite;
- assurance-automobile égale pour tous;
- taxis postés aux portes de l'aéroport;
- permis délivré à Dorval aux professionnels du taxi.

Cette hypothèse de solution pourrait, selon le porte-parole du groupe et président de la Ligue A 11 de Montréal, M. Léo Pires, désamorcer, à Dorval, «une bombe qui peut sauter à tout moment».

«Nous avons de la difficulté à contenir nos membres qui sont conscients de perdre quelque \$50 millions par année en raison des activités de ces illégaux, dont les compagnies Murray Hill et Limousine Samson, qui contreviennent de façon flagrante à la loi des transports et au règlement numéro 6 en effectuant du transport de personnes contre rémunération à bord de voitures de promenade. Il serait regrettable que l'irréparable se produise. Qu'on se rappelle les manifestations devant la Murray Hill en 1969», a déclaré M. Pires hier au cours d'une conférence de nouvelles.

Quoi qu'il en soit, les représentants des ligues de propriétaires de taxis ont l'intention de consulter leurs membres dès cette semaine, à la suite d'une réunion demain de leur conseil d'administration respectif.

En attendant, si les propriétaires de taxis décident de mettre immédiatement leur menace à exécution, les trois ligues de taxis ne feront rien pour empêcher le mouvement de protestation. Bien au contraire, a dit M. Pires, nous mettrons tous nos moyens à leur disposition.

Atlanta: la police ne prise pas les «drop-out» armés de bâtons de baseball

ATLANTA (UPI) — La police d'Atlanta ne voit pas d'un bon oeil la formation d'une bande de jeunes «drop-out» qui, armés de bâtons de baseball, protégeront les enfants noirs d'un complexe d'habitations dans le quartier défavorisé de la ville composé en majorité de Noirs.

Toutefois, il ne semble pas qu'elle soit prête pour autant à sévir contre le groupe, formé à la demande des résidents du Techwood-Clark Howell Homes

Housing Project lesquels conseillent fortement aux habitants d'autres complexes de faire la même chose qu'eux étant donné la lenteur de la police à s'occuper des appels à l'aide.

Par ailleurs, les autorités municipales attendaient, hier, le premier versement d'une subvention fédérale de \$1.5 million qui doit être fait cette semaine.

Le nombre des enfants noirs victimes du ou des tueurs est de 22. Vingt cadavres ont été retrouvés jusqu'ici.

LES RUES DE MONTRÉAL

ROSEMONT-VAN HORNE viaduc (1972)

Voie élevée qui raccorde le boulevard Rosemont à l'avenue Van Horne.

KENSINGTON, avenue (?) et parc (1947)

Nom d'un quartier de Londres (à l'ouest de Hyde Park) et d'un palais royal anglais. La voie se trouve dans l'axe sud-nord à partir de Sherbrooke, à l'est de Cavendish. Le terrain de jeu Kensington de 2,12 acres est situé en bordure sud de Terrebonne, entre Grand Boulevard et Kensington.

LA BRUÈRE, avenue de (1959) et parc de (1967)

En hommage à René-Montarville Boucher de La Bruère (1867-1913), journaliste et architecte, directeur en 1912 des Ar-

chives publiques du Canada à Montréal, auteur d'études sur L.-H. LaFontaine et sur la famille Boucherville. La voie s'étend du nord au sud, entre du Buisson et Tellier, à l'est du pont-tunnel. Le parc de voisinage de 7,1 acres est borné par les voies de La Bruère, du Buisson, Liébert et Tellier.

LAFOND, rue (1922)

Jadis connue sous le nom de 14e Avenue, cette voie honore une famille d'Outremont, et s'étend du sud au nord entre Laurier et le boulevard Rosemont, à l'ouest de Pie-IX.

LAMBERT, rue (1922)

Précédemment appelée rue Visitation, cette voie honore Émile Lambert, chapelain des Soeurs du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet. Axe sud-nord à partir d'Henri-Bourassa, à l'ouest de Papineau.

VOUS SOUVENEZ-VOUS du 7871 est, NOTRE-DAME...?

SUPER SPÉCIAUX SUR TOUS NOS...

Chrysler New-Yorker Newport Cordoba Le Baron Diplomat Mirada St-Regis Aspen Aries «K» Omni Colt Camions Dodge



EN INVENTAIRE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE SUR NOS DÉMONSTRATEURS 81

En mars c'est chez Beaugrand que ça se passe!

BEAUGRAND

Grâce à vous Beaugrand

EST EN VOIE DE DEVENIR LE CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE LE PLUS POPULAIRE DE L'EST DE LA VILLE. A bientôt!



7871 est, Notre-Dame, Montréal — tél: 354-2110

La Banque TD verse maintenant 12 1/2% d'intérêt chaque jour sur son compte de chèques.

INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ.	CHÈQUES SANS FRAIS.	UN SEUL COMPTE.
Si vous laissez beaucoup d'argent dans votre compte de chèques, n'aimeriez-vous pas qu'il vous rapporte un intérêt élevé? Le compte de chèques à intérêt quotidien TD offre maintenant un taux d'intérêt quotidien élevé si votre solde de fermeture quotidien est de 2 000\$ ou plus. Lorsqu'il est inférieur à 2 000\$, vous gagnez quand même l'intérêt quotidien habituel de 3%, crédité semestriellement.	Vous pouvez aussi tirer des chèques sans frais. Lorsque le solde de votre compte est d'au moins 200\$ pour une période entière de relevé, vous pouvez tirer autant de chèques que vous le désirez, sans payer les frais habituels.	Un intérêt quotidien élevé et des chèques sans frais, le tout réuni dans un seul compte pratique, avec relevé, offert uniquement à la Banque TD. Renseignez-vous à votre succursale TD: notre compte de chèques à intérêt quotidien pourrait être exactement celui qu'il vous faut.

Offert à la plupart des succursales TD.

Les taux peuvent changer sans préavis.



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur-général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. René Lévesque et les grandes réformes

■ Dans la première conférence de presse qu'il donnait au lendemain du déclenchement des élections, le premier ministre René Lévesque a fait preuve d'un réalisme qui, on doit l'espérer, continuera de l'animer tout au long de la campagne électorale. Si le PQ est reporté au pouvoir, a-t-il promis, il mettra un frein aux grandes réformes du genre de celles que le Québec a connues depuis 1976.

Cette attitude est réaliste, car l'état actuel de l'économie ne permet sûrement pas de se lancer dans de nouvelles aventures, quelque désirables qu'elles puissent apparaître à première vue. Le dernier budget Parizeau, s'il était nécessaire, a amplement démontré que nous vivons bien au-dessus de nos moyens et qu'il est grand temps de consacrer le plus clair de nos énergies à susciter des investissements créateurs d'emplois.

Pendant ses quatre années au pouvoir, le PQ a adopté plusieurs mesures progressives qui, dans leur ensemble, se justifiaient sans trop de peine. Ces mesures pourront éventuellement subir des modifications pour en atténuer ou en élargir la portée, mais on voit mal qu'elles soient abrogées. Toutefois, si on ne peut reculer substantiellement, si on ne peut fermer des robinets qu'on a ouverts, au moins faut-il se garder d'accroître encore davantage les dépenses non productives.

La mise en application du programme social-démocrate du PQ, en plus d'avoir dérangé les habitudes d'un bon nombre de citoyens que la situation antérieure avantageait, a eu pour effet certain de gonfler à la limite la part du budget provincial consacrée à l'éducation, à l'assistance sociale, au financement

des hôpitaux, aux affaires culturelles, etc. Il faut dire d'ailleurs que le PQ avait hérité de législations remontant à l'époque de la Révolution tranquille et qui, elles aussi, ont continué d'impliquer des dépenses sans cesse croissantes.

Il est bien beau de vouloir, par le truchement d'une juste redistribution de la richesse, venir en aide aux moins bien nantis. Mais, il faut d'abord commencer par créer de la richesse. Ce n'est être ni de droite ni de gauche que de rappeler que la vigueur de l'économie sera toujours un prérequis essentiel à toute politique progressiste dans le domaine social.

Or, encore une fois, l'économie québécoise est en très mauvaise posture. Même si les impôts sont ici plus élevés qu'ailleurs, ils ne parviennent pas à financer les dépenses courantes qu'on doit éponger à

coups d'emprunts que les générations futures auront à rembourser. L'avenir est donc aussi lourdement hypothéqué.

Certaines des réformes du Parti québécois, en voulant favoriser les travailleurs, ont eu également des effets néfastes sur l'emploi lui-même, en ce qu'elles ont créé passablement de suspensions chez les employeurs qui sont devenus craintifs face aux investissements. Le taux de chômage dont nous sommes affligés en est un reflet assez fidèle.

Il est facile ici de faire de la démagogie et de prétendre qu'il ne faut pas rendre la vie trop belle aux employeurs de toutes sortes qui sont d'abord intéressés par le profit. Mais, à moins qu'on ne veuille prétendre que tout profit est immoral, on doit reconnaître que ces employeurs sont généralement plus efficaces que l'État et qu'on doit pou-

voir compter sur eux si l'on veut créer de la richesse véritable.

Au surplus, il est à se demander si l'État, en subventionnant un nombre de plus en plus grand de citoyens à différentes fins, ne crée pas chez plusieurs une habitude de dépendance et un sentiment de sécurité susceptibles de tuer le goût du risque et de l'effort. De toute façon, on sent chez les contribuables un sentiment de révolte contre certaines libéralités de l'État-Providence, un sentiment dont les gouvernements seraient bien mal avisés de ne pas tenir compte. Ces contribuables proclament qu'ils n'ont pas d'objection à payer des taxes pour aider leurs concitoyens vraiment mal pris, mais ils sont scandalisés de voir avec quelle facilité différentes classes de la société réussissent à émarger au budget de la province.

Cette réaction est simplement

saine comme celle du premier ministre de mettre la pédale douce sur les grandes réformes sociales pour les années qui viennent. Il faut espérer que les chefs des autres partis sauront faire preuve d'un égal sens des responsabilités et qu'ils se garderont de se livrer à la surenchère. L'heure n'est pas à l'accroissement des charges sociales de l'État mais à un raffermissement de ses sources de revenus.

L'équipe libérale de M. Jean Lesage ne s'était pas rendu compte, en 1966, que la population était essoufflée par le rythme soutenu de ses réformes et qu'elle souhaitait un temps d'arrêt. Après quatre ans et demi de régime péquiste, le scénario semble bien se présenter de la même façon. Encore une fois le peuple éprouve le besoin de respirer.

VINCENT PRINCE

United Aircraft hante Pratt & Whitney

■ Les syndiqués de l'usine Pratt & Whitney de Longueuil ont voté à 83 pour cent dimanche contre le mandat de grève que sollicitait leur comité de négociation. Pourtant ces mêmes syndiqués avaient refusé à 53 pour cent quatre jours plus tôt les dernières offres patronales qui haussaient de 40 à 50 pour cent leurs salaires au cours des trois prochaines années. A un observateur de l'extérieur ce comportement semble incohérent mais selon la logique des syndiqués il ne l'est pas.

Il faut se rappeler qu'il y a environ sept ans les travailleurs de cette usine, alors appelée United Aircraft, avaient déclenché une grève qui s'était étirée sur près d'un an et demi. La majorité des syndiqués était peu à peu retournée au travail mais un noyau d'intransigeants, y compris les dirigeants syndicaux, avait poursuivi une lutte d'arrière-garde, une grève d'usure qui avait surtout usé le syndicat. Pour mettre fin à ce conflit interminable et masochiste le syndicat avait dû faire appel à divers comités de notables laïcs et religieux comme médiateurs auprès des dirigeants de l'entreprise.

Il faut préciser ici que cette grève-marathon était en réalité une grève-commando. Les syn-

diqués, en effet, appartenaient comme aujourd'hui aux Travailleurs unis de l'auto, une grande centrale américaine qui avait alors maille à partir avec la direction de Pratt & Whitney dont le siège social est aux USA. Les travailleurs de Longueuil étaient ainsi considérés comme un commando qui avait pour mission d'effectuer une opération tactique contre cette succursale canadienne au profit d'une stratégie globale. C'est ce souvenir qui hante actuellement les syndiqués de Pratt & Whitney, qui n'ont pas voulu enclencher le mécanisme insidieux de la grève, avec ses séquelles économiques et psychologiques.

Bien sûr, leur refus des offres patronales s'explique autrement, en l'occurrence par la jalousie appelée parité dans l'argot syndical. Car ces syndiqués veulent la parité de salaire avec ceux de la société d'État Canadair. C'est une des aberrations du syndicalisme actuel qui ne cherche pas à obtenir le meilleur salaire que peut payer une entreprise mais la parité avec celle qui paie le plus, au risque de compromettre la capacité concurrentielle ou la survie de leur entreprise.

IVAN GUAY

DEMANDER-LEUR N'IMPORTE QUOI, C'EST L'TEMPS !



La majorité silencieuse d'El Salvador est à la merci de factions divisées

■ Pour une fois, les nouvelles en provenance d'El Salvador, ces derniers jours, ne parlent ni d'affrontements sanglants ni de tueries épouvantables. Au contraire, les agences de presse croient comprendre qu'un certain climat d'accalmie commence à s'établir, ce qui serait de nature à rassérer un peu les esprits.

On note également un ralentissement des livraisons d'armes aux guérilleros de la gauche par l'intermédiaire de Cuba et du Nicaragua. Des observateurs se demandent si ce ralentissement ne serait pas dû à la « bataille de propagande » menée par les États-Unis à ce sujet, bataille au cours de laquelle on a fait état d'un rapport selon lequel l'URSS livrerait aux guérilleros de la gauche salvadorienne des tonnes d'armes par l'intermédiaire de Cuba et du Nicaragua.

Il est possible que l'alarmisme américain, si controuvé qu'il nous paraisse, ait eu pour effet de ralentir un trafic réel d'armes de provenance louche, même si il est à peu près certain que ce trafic est moins massif qu'on voudrait nous le faire croire. Selon le secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, le ralentissement des livraisons d'armes clandestines ne serait que temporaire puisqu'à son avis, La Havane tente présentement de recycler le réseau en faisant appel à de nouveaux intermé-

diaires. C'est sans doute là une possibilité.

Du côté américain, certaines rumeurs circulent selon lesquelles l'administration Reagan songerait à entamer un recul par rapport à ses prises de position publiques récentes. La manière plutôt cavalière avec laquelle ladite administration a pris en main sa politique internationale, intensifiant ouvertement son appui aux régimes dits « musclés » d'Amérique latine, n'a probablement pas déplu à une « majorité silencieuse » chère au président Reagan, mais elle a fait naître des craintes dans des milieux qui, bien que ne représentant pas la « majorité », ne sont certes pas « silencieux ».

La vive opposition du Congrès et du Sénat aux embardées du State Department explique sans doute un peu ce « recul » dont il est question dans les coulisses diplomatiques de la capitale américaine. En fin de semaine, des spécialistes ont mis l'administration en garde contre une politique internationale uniquement axée sur la concurrence Est-Ouest, notamment en Amérique latine. Voilà un conseil qui paraît fort sage et qu'on ferait probablement bien de retenir.

Mais le président Reagan est novice dans ses fonctions. Il se peut qu'à l'instar des novices, il s'empresse de prendre des décisions, conscient qu'il est de ne plus pouvoir en prendre lorsque

l'expérience lui aura appris à voir les implications qu'elles comportent. Parlant de son successeur le général Eisenhower, l'ex-président Truman avait dit à un visiteur, peu de temps avant de quitter la Maison-Blanche: « Il va s'asseoir ici, et il va dire: Faites ceci! Faites cela! et il ne se passera rien. » Le président Reagan est probablement sur le point de faire l'expérience de cette extrême faiblesse du pouvoir suprême.

Au Salvador, on note également une certaine évolution de la situation. Le président Duarte estime que son pays se doit de régler lui-même les problèmes qui le confrontent, et ce, par des moyens politiques. Aussi, a-t-il refusé la médiation de l'Internationale socialiste, de l'Association internationale des chrétiens démocrates et même de l'Organisation des États américains. C'est au peuple salvadorien, dit-il, et par le truchement d'élections générales, qu'il appartient de décider du sort du pays. Le président Duarte se dit prêt à ouvrir le dialogue avec les guérilleros et déplore de voir que ces derniers s'y refusent.

Le président salvadorien semble vraiment animé de bonnes intentions. Des élections libres seraient bien sûr infiniment souhaitables, mais comment réussir à les organiser et à les tenir dans un climat aussi empoisonné que l'est celui du Sal-

vador? De plus, est-il bien sûr que l'opposition s'inscrive en faux contre l'idée d'engager le dialogue avec la junte?

Selon notre correspondant, là-bas, Pierre Saint-Germain: « Le sentiment le plus entendu dans la population est qu'un dialogue soit engagé dans les plus brefs délais entre la junte et la Commission politique et diplomatique du FMLN-FDR. »

On soupçonne un abîme d'incompatibilités et d'incompréhension entre le peuple, la junte et les guérilleros. Au Salvador, ce n'est pas une, mais deux guerillas qui s'opposent à la junte en place. Pour comble, ces deux guerillas s'entredéchirent. Celle de gauche chapeaute diverses tendances idéologiques et se trouve par le fait même très divisée. Celle de droite se révèle aveugle et tout aussi divisée. La junte est divisée. Même l'Eglise est cruellement partagée entre un jeune clergé révolutionnaire et une hiérarchie prête à composer avec la junte. Dans un contexte pareil, que peut signifier l'accalmie qu'on signale? Peu de chose, sans doute, et l'impasse subsistera tant que le peuple et les factions resteront isolés. Le Salvador traverse sans doute la période de son histoire où tout paraît perdu, mais il faut croire, avec le poète, qu'après la nuit, se lèvera le jour.

JEAN PELLERIN

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

■ Les éditorialistes parisiens traitaient lundi des rapports américano-sud-africains, des relations Nord-Sud, du détournement du « Boeing » pakistanaï, de la situation au Salvador, de la rencontre Helmut Schmidt-Valéry Giscard d'Estaing et de la campagne électorale française.

Selon « Le Figaro » (conservateur), « la République sud-africaine va se poser en principal allié des États-Unis dans la région et les relations vont certainement se resserrer entre Washington et Pretoria. (...) L'Union soviétique serait de nouveau l'allié privilégié des Africains contre les derniers bastions de la colonisation et contre la République sud-africaine et l'apartheid. C'est justement ce que la France, soutenue par les autres pays européens, cherchait à éviter. »

Après la conférence de Vienne (Autriche) sur le dialogue Nord-Sud, « L'Humanité » (communiste), écrit: « Non seulement Reagan a réussi à faire différer la date de réunion entre les pays capitalistes développés et les pays en voie de développement (à laquelle seront invitées la Chine et l'U.R.S.S.), mais il a obtenu que cette conférence reste de « caractère strictement informel ». Autrement dit, les pays capitalistes ne seront liés par aucun engagement. (...) Les États-Unis entendent, avec l'appui de la France, continuer à faire du Fonds monétaire international une arme politique de pression sur les pays en développement. »

Après le dénouement du détournement du « Boeing » pakistanaï, « L'Aurore » (droite) esti-

me que, « de quelque côté que l'on retourne « L'Opération Boeing », (...) elle apparaît signée par l'Internationale terroriste qui, ici comme en Irlande du Nord, en Espagne, en Italie, en Turquie, notamment, s'efforce, en entretenant un état de guerre civile larvée, de déstabiliser un certain nombre de nations pour le plus grand profit de l'U.R.S.S. ».

Après la décision de la C.E.E. de reprendre son aide humanitaire au Salvador, « Le Matin » (socialiste) écrit: « La décision des Dix n'est pourtant pas seulement fondée sur l'unique souci de subvenir aux besoins de populations en détresse. Elle atteste aussi de l'esprit d'indépendance régnant dans une Europe hostile à l'exploitation de tous les conflits marginaux par Moscou et Washington, comme si les deux grands voulaient se partager le monde avec une arrogance accrue. »

Après la rencontre Schmidt/Giscard d'Estaing, « Le Figaro » estime que « l'essentiel de la conversation approfondie a porté sans aucun doute sur le rôle de l'Europe, située à mi-chemin géographique entre les États-Unis et l'Union soviétique. »

Cette situation est à analyser, ajoute l'éditorialiste, « en fonction, d'une part, des propositions de M. Brejnev au Congrès du P.C.U.S. qui ne suscitent aucun enthousiasme à l'Ouest et, d'autre part, des incertitudes qui pèsent toujours sur l'action diplomatique de Washington (comme on a pu le voir ces jours-ci encore à propos du Salvador, de l'Afrique ou du Proche-Orient). »

(Agence France-Presse)

TRIBUNE LIBRE



En ce pays secoué par la violence, une jeune Salvadorienne fait brûler une chandelle devant le corps de son mari qui vient d'être abattu.

photo UPI

L'imbroglie salvadorien

L'article du lundi 2 mars de Jean Pellerin, m'a profondément choqué. L'editorialiste de LA PRESSE considère que Washington et Moscou torquent la réalité de leur bord pour justifier, du côté américain, leur prochaine intervention, et, du côté soviétique, leur appui aux guérilleros d'El Salvador. M. Pellerin met en doute les «preuves» de Washington en ce qui a trait à la soi-disant «livraison de tonnes d'armes, de munitions et d'équipements aux insurgés salvadoriens, et cela, par l'entremise de Cuba et du Nicaragua» et, deuxièmement, trouve exagérées les allégations du Kremlin, à savoir que les Yankees auraient 800 conseillers militaires et non 18 comme ils prétendent posséder dans le petit pays d'Amérique centrale. M. Pellerin souligne que «plus on nous renseigne, moins on sait ce qui en est...»

Jusqu'à-là, tout va, M. Pellerin fait ressortir avec justesse que d'un côté comme de l'autre, on ment effrontément pour parvenir au but que chaque camp s'est fixé: contrôler économiquement et politiquement El Salvador. La fin justifie les moyens comme disait Machiavel.

Où la sauce se gâte dans cet éditorial, c'est un peu plus loin. M. Pellerin, en effet, conclut que ni l'extrême gauche ni l'extrême droite ne sauraient ramener la paix à El Salvador. Il écrit à cet effet: «Si la junte était renversée au Salvador, ce ne serait visiblement pas à la naissance d'une démocratie toute neuve qu'on assisterait, mais bien plutôt à l'avènement d'un régime totalitaire farouche et divisé. Si la junte triomphe, avec ou sans les Américains, une extrême droite imposera un régime tout aussi farouche et totalitaire».

Qu'est-ce qui, dans la réalité, permet à M. Pellerin d'affirmer cela? Est-ce que le fait de fournir des armes aux guérilleros salvadoriens est nécessairement synonyme d'une inondation de leur part par l'Union soviétique? Est-ce que l'on peut affirmer que El Salvador deviendra un nouveau Cuba dominé par Moscou compte tenu du fait unique de la livraison d'armes et de munitions de toutes sortes par des pays dits communistes?

Vous savez comme moi, M. Pellerin, que le Nicaragua a reçu des armes de pays dits communistes. Cela a-t-il empêché les Sandinistes de mener les destinées du pays de façon équitable pour l'ensemble du peuple à cause de cette aide?

Je connais comme vous les résultats des présences soviétique et cubaine en Angola, au Mozambique, au Vietnam, en Éthiopie, en Somalie, en Afghanistan, et que c'est loin d'être positif, mais sachez aussi que les temps changent; de plus en plus de gens de par le monde se ren-

dent compte de la vilenie de Moscou et de ses acolytes et de plus en plus de peuples en révolution sont réticents à accepter plus que des armes du Kremlin, parce que cela signifie souvent subir à jamais la présence, sur le sol national, de cet ours vorace. Affirmer comme vous le faites qu'une victoire des rebelles sur la junte fournirait à l'URSS un nouveau pied-à-terre dans les Caraïbes est scandaleux; vous attisez exagérément la hantise qu'ont les gens de la croissance monstrueuse dans le monde de l'ours polaire. (...)

P.S. — Les articles du journaliste Pierre St-Germain dans LA PRESSE sont très enrichissants et très documentés. Un bon point pour LA PRESSE.

Sylvio LE BLANC
Montréal

(...) La position soutenue par Jean Pellerin s'avère insoutenable. Signaler qu'une victoire de la gauche ou de la droite constitue une même impasse et qu'il ne reste donc qu'à se réfugier dans le cynisme des méandres de la politique internationale, équivaut à une démission. Pire, en fait, car c'est se refuser à reconnaître le caractère émancipateur de l'insurrection salvadorienne. Il n'y a pas d'équivalence possible entre une victoire de la junte militaire et celle du Front démocratique révolutionnaire. Affirmer le contraire, c'est prendre position en faveur du massacre. L'humanisme béat qui s'accompagne de propositions réformistes tout aussi abstraites qu'arbitraires n'y change rien — Ronald Reagan ne lit pas La Presse.

Robert BRONSARD,
Montréal

C'est avec surprise et indignation que, le lundi 2 mars, j'ai pris connaissance dans la page éditoriale de l'article sur El Salvador.

Monsieur Jean Pellerin, avec tout le prestige qu'il a développé à partir de ses analyses sur le Tiers-monde, n'a pas encore compris la réalité frappante et déchirante de ces pays et les causes motivant cette réalité qui, bien que complexes, sont assez faciles à déterminer.

Ce n'est pas une simple «guerre des mots» entre l'URSS et les E.-U., mais plutôt une guerre sanglante qui est utilisée comme moyen de détourner l'œil critique de l'opinion publique américaine et mondiale, en changeant la place d'accusé par celle d'accusateur. C'est une guerre, cher monsieur Pellerin, qui coûte des milliers de vies humaines.

Comme vous l'indiquez dans votre article, les preuves sont aujourd'hui par les E.-U. sont très peu dignes de crédibilité et de confiance, ce qui est confirmé par un ex-agent de la CIA. La

préoccupation américaine est encore douteuse quand on regarde (toujours faisant référence à votre article), les livraisons d'armes, de plus en plus sophistiquées de la part des E.-U. pour écraser le «complot communiste» auquel ferait face la junte au Salvador. N'oublions pas que ce même argument fut utilisé pour déstabiliser le gouvernement d'Allende au Chili en 1973. C'est la même consigne qui est utilisée aujourd'hui pour réprimer toute la contestation pour les droits démocratiques et humains dans les dictatures fascistes en Amérique latine.

L'aide militaire n'est pas un «choix forcé» de la part des E.-U., comme vous le laissez entendre, cette aide est acheminée depuis les années 50 sous forme d'aide militaire et d'assistance mutuelle. Bien sûr, c'est ainsi qu'a été écrasé le gouvernement de Jacobo Arbenz au Guatemala, de Bosh en République dominicaine, de Goulart au Brésil, d'Illia en Argentine, de Torres en Bolivie, d'Allende au Chili, etc., et je ne parle pas ici des «guérilleros» au pouvoir ou en passe de le prendre, je parle des régimes démocratiques qui cherchaient une voie nationale de développement.

Le problème est plus simple que ce qu'il paraît. Les régimes qui développent des intérêts nationaux en Amérique latine deviennent antagoniques aux intérêts de l'ITT, Noranda, Kennecott, United Fruit Company, etc., c'est-à-dire, aux intérêts des multinationales et, en conséquence, américains. Ces entreprises ont payé un prix dérisoire pour le droit à l'exploitation des ressources naturelles dans ces pays et ne veulent pas laisser échapper la «poule aux oeufs d'or», rareté inexistante dans les pays développés.

Je voudrais bien, d'un autre côté, monsieur le journaliste, que les accusations sur l'aide militaire apportée au Front démocratique révolutionnaire soient véritables. Ces pays appauvris par la dépendance et la pénétration étrangère dans leur économie, ont le droit, comme toutes les nations de la terre, de lutter pour leur souveraineté, leur indépendance économique, sociale et politique. Ces gens désarmés ont le droit de se défendre en égalité de conditions, pour ne pas devenir un autre Chili, massacré jour après jour, appauvris et obligés de chercher ailleurs le bonheur qui, dans leur propre terre, leur est arraché par une puissance étrangère.

Jorge GUERRA

N.D.L.R.: Il semble bien que l'administration Reagan se montre trop prompt à ne voir au Salvador que les tractations et grenouillages des Soviétiques et de leurs suppôts. Mais il appert aussi que des critiques de bonne foi, comme vous, ne voient au Salvador et ailleurs que les tractations et grenouillages de Washington et de ses suppôts.

J.P.

EN VRAC

Vive la république Dominicaine!

(Réponse à l'article de M. Pierre Vennat paru dans LA PRESSE du samedi 28 février 1981: «La république Dominicaine, un paradis qui deviendra vite un enfer si l'on n'y prend garde»)

Monsieur,

Cette date du 28 février 1981 fut pour nous une date mémorable: notre retour de la république Dominicaine, la fin d'un voyage extraordinaire.

Nous étions plus précisément à Santo Domingo (Saint-Domingue), à l'hôtel Jaragua. Nos représentants de Mirabelle Tours qui étaient sur place à toutes heures du jour (et qui ont été formidables et patients), nous ont fait connaître le peuple dominicain. Peut-être, Monsieur Vennat, que vous n'étiez pas du bon côté du pays; nous, nous étions au sud. Peut-être étiez-vous près des bornes haïtiennes pour juger les gens comme vous le faites.

On nous a appris que le peuple dominicain était un peuple très géné mais très sympathique.

Avez-vous seulement essayé de leur glisser un «Buenos días» (à l'aide d'un dictionnaire espagnol) pour voir le plus beau des sourires, ou encore un «Gracias señor»?... On a d'ailleurs eu beaucoup de plaisir à essayer de parler leur langue. Vous savez, si vous vouliez vraiment entendre parler français, vous n'étiez peut-être pas au bon endroit, il fallait aller en France pour ça.

Pour ce qui est «des gardiens à la mitraille» ou des «policiers», auxquels vous faites allusion, c'est vrai qu'il y en a beaucoup, peut-être même un à chaque palmier. Mais on nous a dit (nos représentants de Mirabelle Tours) que le taux de crime était tellement bas qu'on pourrait presque s'abstenir d'en parler; et de plus, pour diminuer le chômage à son plus bas niveau, on les place dans l'armée. (...)

Au sujet de l'argent, je suis d'accord avec vous: c'est un bon d'achat non échangeable ailleurs. Mais avez-vous essayé de payer en argent canadien? Et qu'est-ce qu'il vaut ailleurs ce dollar canadien? Ils ne sont pas plus fous que nous... C'est vrai

que sur le marché noir on nous a offert jusqu'à 30% d'échange pour nos dollars américains.

En conclusion, Monsieur Vennat, j'espère quand même qu'après tout ce que vous avez remarqué dans ce pays qui est pour nous un vrai «paradis», vous avez eu le temps de profiter des bons moments, du soleil, de l'excellente nourriture, du «merengue», du bon service, etc. On pourrait en parler pendant des heures sans se lasser. (...)

Francine AUBERTIN (Mme)
Blainville, Qué.

Chère Madame, je suis heureux que vous ayez fait un bon voyage. Moi aussi, figurez-vous: vous le constaterez si vous voulez bien me relire à tête reposée. J'ai trouvé la république Dominicaine et les Dominicains charmants. Mes critiques allaient à la Banque royale du Canada, à des animateurs anglophones, pour la plupart américains, et au gouvernement dominicain qui, selon moi, traite mieux les touristes que son propre peuple. Question de point de vue! P.V.

UNE EXPÉRIENCE TRAUMATISANTE

Quelle joie! Quel grand bonheur, de retourner à la maison, après un voyage à Toronto (eh oui), accompagné de ma petite famille. Je stationne la voiture dans le garage. Je fais descendre ma famille. Je m'apprête à ouvrir la porte.

En ouvrant celle-ci j'ai un étrange sentiment, à la fois bizarre et inexpliqué qui s'empare de moi. La raison en est que la porte du vestibule est entrebâillée alors que, comme à l'accoutumée, toutes les portes sont closes. J'ai l'impression que des fantômes courent et se heurtent à l'intérieur de MA maison.

L'inévitable (à Longueuil) s'est produit: on a dévalisé ma maison. Je constate que toute la

maison a été fouillée de fond en comble. Mes enfants sont affolés, ma femme pleure doucement. Quant à moi, je suis envahi par un sentiment d'impuissance, qui m'accable et qui me fait sombrer dans un désespoir, si soudain et brutal, que, moi qui suis si sûr de moi d'habitude, j'en suis renversé et atterré.

Quoi de plus choquant, de plus dégradant, de plus révoltant et de plus blessant que le viol de notre intimité. On nous a volé tout l'or que nous possédions, mais on nous a volé beaucoup plus: on nous a volé ce qui demeure le plus sacré de notre identité propre: la liberté de notre royaume. Notre vie quotidienne, nos joies, nos peines, nos

craintes, nos chicanes, notre MOI et notre SOI à tous. On a l'impression que les voleurs sont encore avec nous. On peut capter et saisir leur présence, du seul fait de leur venue.

Pourquoi cette intrusion en territoire défendu? Pourquoi mon intimité? Pourquoi apeurer, stresser et paniquer des petits êtres? Personnellement je pardonne aux voleurs (ils en avaient sûrement plus besoin que moi). Mais je ne leur pardonnerai jamais le mal à ma famille. Je vais m'armer et protéger ma famille car personne d'autre ne semble capable de le faire.

Armand R. LAVOIE
Longueuil

Chocolat et collège privé (suite)...

(En réponse à la lettre de M. René Pomerleau, de Laval, publiée le 27 février.)

J'aimerais bien savoir, Monsieur, où vous avez pris vos renseignements au sujet de la vente de chocolat par les étudiants de l'école secondaire St-Sacrement. Ce n'est ni pour quêter ni pour financer les activités étudiantes que certains étudiants vendent du chocolat, loin de là.

Vous saurez que ces étudiants ont pris volontairement la décision de faire cette campagne pour aider leurs parents à payer les frais de scolarité. L'école, en ce cas, ne fait aucun profit et les étudiants sont les seuls bénéficiaires de cette vente. Et même mieux: les membres de la corporation de l'école acceptent d'appuyer nos efforts en doublant notre profit par une allocation équivalente aux gains que nous rapporte cette vente, à même un fonds spécial d'aide aux étudiants.

Je vous apprendrai également que ce n'est ni par snobisme ni par peur d'être contaminés par des gens ordinaires (...), comme vous le dites, que nous fréquentons cette école. C'est beaucoup plus pour recevoir un meilleur

enseignement et une meilleure formation pour notre avenir.

Le costume, en passant, n'est pas obligatoire. Ne vous inquiétez pas, on n'ira pas vous le faire payer en prenant votre argent par le biais des taxes. Soyez rassurés, nous sommes des citoyens ordinaires, de moins en moins subventionnés par le gouvernement, et nous n'irons pas vous vendre chandelles et sacs de vidange.

Johanne GILBERT
Vendeuse de chocolat
de l'ESSS
Ste-Thérèse

M. René Pomerleau

Dans votre lettre parue dans LA PRESSE du vendredi 27 février dernier, vous nous faites part de vos opinions sur les collèges privés en général et plus particulièrement sur «la vente de chocolat, de chandelles, de sacs de vidange, etc.» parrainée par ces institutions.

Je passerai rapidement sur le ton agressif et persécuté que vous avez employé de même que sur les termes exagérés que vous avez utilisés («se prostituer davantage avec notre argent», en parlant de vente de chocolat...)

Ce qui retient surtout mon attention, c'est que vous êtes con-

tre le fait que des jeunes viennent vous vendre quelque chose pour financer leurs organisations. Vous préféreriez que leurs parents, étant donné qu'ils ont suffisamment d'argent pour pouvoir envoyer leurs enfants dans des institutions privées, fournissent également l'argent nécessaire aux activités étudiantes.

Il me semble un peu bizarre qu'en ces années où l'on critique le fait que les jeunes d'aujourd'hui reçoivent tout «tout cuit dans la bec», il s'en trouve encore pour reprocher aux étudiants de travailler pour obtenir quelque chose. Car il ne faut pas perdre de vue qu'en plus d'être un objectif financier, évidemment, ces campagnes de fonds permettent aux étudiants de prendre conscience d'une réalité de notre temps, à savoir: l'argent, ça doit se gagner. Ces jeunes se prennent donc en main, s'organisent et se donnent des moyens de financer leurs activités. Il me semble que c'est non seulement une entreprise louable mais nécessaire si l'on veut qu'ils apprennent à être débrouillards et dégourdis face au monde qui les entoure. (...)

Jacques LABELLE
Montréal

A BAS LES BARRIÈRES AUX PÉAGES!

Monsieur G.-E. Tremblay
Président,
Office des autoroutes du Québec
Monsieur,

A la lecture de votre lettre du 13 février 1981 au sujet des barrières de péage sur l'autoroute 40, j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'Office des autoroutes pouvait perdre 325 000\$/année à cause de fraudes des usagers. On doit réaliser que cela représente près de 1 300 000 fraudes en 25%. C'est énorme, n'est-ce pas?

Selon moi, cependant, certains facteurs ont été omis en prenant votre décision d'installer ces barrières. Entre autres mentionnons le temps perdu par les usagers, l'incommensurable quantité d'énergie pétrolière gaspillée

et l'augmentation de la pollution près des aires de péages. Si l'on ne considère que le temps perdu, permettez-moi de vous soumettre de petits calculs éloquentes.

En effet, la barrière prend près de trois (3) secondes à lever et comporte, aux heures de pointe, un effet multiplicateur qui varie mais que j'estime en moyenne à cinq (5) minutes. Ce cinq (5) minutes deux fois par jour représente par année, par usager, une perte de trente-trois (33) heures. Si la moitié de vos 145 millions d'usagers sont aux heures de pointe, on traduit cela à quelque 2.5 milliards d'heures non productives pour le Québec, advenant l'installation de ces barrières à tous les postes de péage. Est-ce justifié pour une

économie théorique de 350 000\$ (perte) moins 180 000\$ (coût des barrières) soit 170 000\$?

Même si cette mesure semble théoriquement se justifier pour l'Office, elle n'est pas moins préjudiciable pour la société et pour les honnêtes citoyens (99.1% des usagers). J'espère toujours qu'elle sera reconsidérée en absorbant ces trois cent mille dollars à même votre déficit d'opération de près de 450 millions, soit 0.07%.

Jean LE BON, ing.
Repentigny

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Incroyable incivilité

Un compatriote est revenu de ses vacances en Floride. Il est indigné qu'on lui ait imposé une amende de \$50.00 pour avoir fait ses besoins naturels derrière son auto sur une route publique...

Moi, je dis «BRAVO» et j'aimerais voir nos policiers imposer des amendes encore plus fortes pour un tel geste. C'est dégradant pour tout notre peuple de voir ce geste fait de plus en plus. J'ai même observé deux

hommes faire cela à un poste de péage sur l'autoroute des Cantons de l'est! Il y avait une autopatrouille tout près avec deux policiers dedans. Rien n'a été fait. Et il y avait des toilettes publiques à quelques pas de là.

De tels actes portent les étrangers à regarder les visiteurs canadiens-français comme des demi-civilisés.

Millie BOUCHER
Sherbrooke

ÉLECTIONS 81

NOTES POLITIQUES

Un précédent historique

La mise au rancart hier soir du député péquiste sortant dans Sherbrooke, **Gérard Gosselin**, par les militants locaux qui ont choisi de faire dorénavant porter les couleurs du PQ par l'ex-député unioniste **Reynald Fréchette**, constitue apparemment une première dans l'histoire politique du Québec. Aucun des vieux habitués de la scène parlementaire québécoise, comme **Maurice Bellemare**, l'ancien



Maurice Bellemare

ministre unioniste, **René Blon-din**, secrétaire général de l'Assemblée nationale depuis de nombreuses années et son prédécesseur, **Jean-R. Senéchal**, de même que plusieurs historiens, n'ont souvenance qu'un tel incident soit survenu dans le passé. Si **M. Gosselin** peut se consoler aujourd'hui en se disant qu'il passera ainsi à l'histoire, il partagera peut-être, ce soir, cet honneur avec son ex-collègue de Berthier, le député péquiste **Jean-Guy Mercier** qui affrontera lui aussi une assemblée d'investiture qui pourrait s'avérer déclinante.

Un «révolutionnaire en pantoufles» qui n'en démord pas

L'ancien président régional du PQ-Ville-Marie, **Paul Doyon**, qui tentera jeudi soir d'obtenir l'investiture péquiste dans le



Roch LaSalle

comté de Viger, n'entend pas, s'il est choisi comme candidat, faire mystère de ses opinions indépendantistes pendant la campagne électorale. Publiquement identifié au groupe des «révolutionnaires en pantoufles» violemment dénoncés par le chef du parti, **René Lévesque**, lors de la réunion du Conseil national élargi, les 6 et 7 décembre derniers, **M. Doyon** n'a pas accepté de gaieté de cœur la mise en veilleuse de l'idée de souveraineté-association décrétée au sein de son parti. Il en fournira une autre preuve, jeudi soir, dans le discours qu'il prononcera pour tenter de convaincre les militants de lui faire confiance. Dans le texte préparé pour la circonstance, il affirme que «l'option fondamentale du PQ demeure la souveraineté-association (...) nous continuerons à promouvoir notre option fondamentale (...) Le Parti québécois demeure toujours souverainiste et fier de l'être».

M. Doyon a déclaré hier à LA PRESSE qu'il respecte l'opinion du Conseil national mais que, s'il est désigné candidat personne ne pourra l'empêcher «de parler de l'indépendance du Québec». Jusqu'à maintenant, un seul péquiste a manifesté l'intention de s'opposer à Paul Doyon, jeudi. Il s'agit de **Robert D'Am-brosio** qui, hier, n'avait pas encore officiellement déposé son bulletin de candidature.

Messages télévisés du PLQ

Le Parti libéral du Québec a procédé à l'enregistrement de ses messages électoraux qui seront diffusés sur les ondes de la Société Radio-Canada. La so-

cété d'Etat met en effet des périodes gratuites à la disposition des partis politiques qui s'affrontent durant la campagne électorale. C'est l'ex-journaliste, **Gilles Liboiron**, qui agira comme interviewer, ce qui pourra laisser croire aux électeurs que la personnalité libérale qui apparaîtra sur le petit écran répond à des questions posées par un véritable journaliste, alors qu'en réalité il ne fait que répéter la propagande préparée par la direction nationale du PLQ. Ces messages ont d'ailleurs été réalisés par une équipe de techniciens engagés par le parti.

Journaliste de RC avec le PLQ

Un autre journaliste de Radio-Canada, **Normand Messier**, du service du Parti libéral, à la permanence de la rue Gilford, à Montréal. Contrairement à son collègue **Gilles Liboiron**, qui lui est maintenant membre du personnel du PLQ, **Normand Messier** n'effectuera qu'un travail temporaire durant la campagne et il entend reprendre son emploi à Radio-Canada lorsque la grève sera terminée. Le rôle de **Normand Messier** durant la campagne électorale est de rédiger des communiqués qui sont acheminés, après vérifications, aux médias d'information.

Un soupir de soulagement

Les stratégies du Parti québécois ont poussé un profond soupir de soulagement en apprenant que l'ex-premier ministre **Robert Bourassa** ne sera pas candidat contre **René Lévesque**, dans Taillon. Selon un des organisateurs de ce dernier, en effet, l'horaire prévu initialement pour le premier ministre sortant prévoit que celui-ci fera campagne dans son comté une journée par semaine, le lundi, en plus de quelques brèves apparitions ponctuelles imposées par les circonstances. Au moment où la possibilité de la candidature de **Robert Bourassa** a été évoquée, les responsables de l'emploi du temps de **M. Lévesque** ont envisagé avec effroi la perspective que ce dernier soit obligé, pour faire face à un rival imprévu et redoutable, de consacrer jusqu'à trois jours par semaine pour contrer les attaques de son prédécesseur.

Le «Vieux lion» se sent comme un «cheval de pompiers»

L'ancien ministre unioniste, **Maurice Bellemare**, que tout le monde a surnommé «le vieux lion de la Mauricie» a définitivement renoncé à l'idée de se mêler de la campagne électorale en cours. Ce n'est pourtant pas l'envie qui lui en manque, ainsi qu'il l'a déclaré à LA PRESSE hier: «Je me sens comme un vieux cheval de pompiers quand il entend la sonnette d'alarme». **M. Bellemare** précise qu'il a été tout particulièrement tenté d'aller faire campagne dans Lotbinière contre l'ancien chef unioniste devenu candidat péquiste, **Rodrigue Biron** qu'il surnomme «L'Isariote» en référence au traître Judas de l'Evangile. Dans sa retraite de Saint-Jean-des-Piles, **M. Bellemare** déclare avoir entendu la voix de la raison, et celle de ses médecins, qui lui ont définitivement interdit de reprendre du service en politique. «Mais ils ne peuvent quand même pas m'empêcher de m'y intéresser», ajoute-t-il, avec la passion qui l'a toujours caractérisé.

LaSalle et le cinéma

Le chef de l'Union nationale, **Roch LaSalle**, a reconnu, hier, qu'il n'avait «aucun talent pour le théâtre». C'est pourquoi il a refusé que les journalistes qui suivent sa campagne assistent à l'enregistrement des messages télévisés qu'il doit «mettre en cassettes» aujourd'hui. Par ailleurs, la présidente des travaux à la Chambre des communes, **Mme Jeanne Sauvée**, a confirmé qu'elle avait effectivement reçu la lettre de démission de **Roch LaSalle** comme député conservateur de Joliette au Parlement canadien.

Bâtir l'Opposition

Le thème central de la campagne électorale pour le Parti des travailleurs du Québec tournera essentiellement autour de «Bâtissons l'opposition populaire». Dans un communiqué remis à la presse, le secrétaire général du PTQ, **Gérard Lachance**, souligne que les candidats du parti s'appliqueront à faire signer une pétition pour dénoncer les coupures de gaz et d'électricité aux citoyens les plus démunis de la société et qui touchent au moins 30,000 personnes dans l'Est de Montréal seulement. D'ailleurs le PTQ organise une



manifestation le 28 mars devant les bureaux de Hydro-Québec, rue Dorchester. Le PTQ aura des candidats dans les comtés de Sainte-Anne, Maisonneuve, Sainte-Marie, Saint-Jacques, Mercier, Rosemont, Gouin, Hull et Prévost. Aucun des ces candidats ne s'absentera de son travail durant la campagne.

Candidats communistes

Le président du Parti communiste ouvrier (PCO), **Roger Rashi**, a indiqué que sa formation politique présentera au moins 33 candidats lors de la présente campagne électorale. Ceux-ci ont été «sélectionnés» notamment parmi les militants syndicaux et des animateurs sociaux. Le président du PCO a aussi souligné que la campagne de son parti sera axée sur la défense des droits syndicaux, particulièrement sur la possibilité de garantir aux employés du secteur public le droit de débayer s'il le faut.

D'autres candidats choisis

Plusieurs autres candidats ont



Gérard Lachance

été choisis au cours des derniers jours en vue des élections du 13 avril. Pour le Parti québécois, on a choisi dans **Arthabaska**, le député sortant, **Jacques Baril**, sans opposition, alors qu'il n'a été de même dans le nouveau comté de **Groulx** où le député sortant **Elie Fallu** a été reconfirmé. Dans le comté de l'Assomption, le ministre des Finances, **Jacques Parizeau**, a évidemment été pécifié par les militants péquistes. Le Parti québécois a aussi choisi **Bernard Mathieu**, dans **Beauce-Sud**; **Paul-Henri Jean** dans **Charlevoix**; **Yvon Faille**, dans **Huntingdon**; dans **Montmagny-l'Islet**, **Jacques Leblanc** et dans **Rouyn-Noranda-Témiscamingue**, **Gilles Baril**. Pour sa part, le Parti libéral, a déjà désigné dans **Rousseau**, **Gérard Martin**; dans **Labelle**,



Paul Doyon

Damien Héty et dans **Rosemont**, **Gérard LaTulippe**.

Aujourd'hui

— Le premier ministre **René Lévesque** visite, aujourd'hui, les circonscriptions de **Richmond** et **Johnson**, dans les Cantons de l'Est. Il assistera en soirée à une assemblée de mise en candidature dans le comté de **Chauveau**, dans la Vieille capitale.

— Pour sa part, le chef du Parti libéral, **Claude Ryan**, visite le Nord-Ouest québécois, soit les municipalités de **Chibougamau**, **Chapais**, **Amos** et **Taschereau**. En soirée, il sera à Québec.

— Après avoir enregistré des messages télévisés, le chef de l'Union nationale, **Roch LaSalle**, prononcera une conférence devant un club Optimiste, à Montréal. En soirée, il assistera à une assemblée publique à Joliette.

La politique linguistique de Ryan est fondée sur le mensonge, dit Laurin

Le ministre de l'Éducation du Québec a dénoncé vigoureusement la position linguistique du chef du Parti libéral du Québec, **M. Claude Ryan**, comme «une politique fondée sur le mensonge».

«C'est de l'opportunisme électoral, de l'hypocrisie, un recul, un acte irresponsable», a soutenu **M. Camille Laurin**, hier, au cours d'une conférence de presse à Montréal. «La politique du PLQ, a-t-il dit, c'est aussi un affaiblissement de la situation francophone au Québec. En ce domaine, le Québec ne peut con-

GEORGES LAMON

fier son avenir à un chef qui travaille contre lui.»

M. Laurin, qui rendait publique une étude démographique faite par son ministère sur les véritables causes du déclin de la clientèle scolaire anglophone au Québec, a révélé, en réponse à **M. Ryan** que le principal facteur de diminution de cette clientèle était «la baisse de fécondité» (7,8 p.c. entre 76-77 et 79-80).

Rappelons que l'étude démographique faite en janvier par **MM. Claude Saint-Germain** et **Robert Maheu**, de la Direction des études économiques et démographiques du MAQ, en arrive à la conclusion que c'est la chute de la natalité qui est le facteur responsable de la décroissance des clientèles scolaires au Québec: francophones, anglophones et allophones.

Toutefois, l'étude, qui se veut une réponse à l'alarme sonnée par «The Gazette» et le Bureau des écoles protestantes du grand Montréal et selon laquelle la clientèle scolaire anglophone serait en déclin, mentionne d'autres causes. Outre la baisse de fécondité (7,8 p.c.), il faut également retenir les critères d'admission à l'école anglaise de la charte de la langue française (5,6 p.c.), la migration nette négative, stoppée en 79 (5,3 p.c.) et le choix volontaire du français des élèves admissibles à l'enseignement en anglais (3,2 p.c.) et non la loi 101 tout particulièrement.

L'étude signale encore que toutes les commissions scolaires du Québec ont perdu le quart de leurs effectifs entre 1971-1972 et 1979-1980 et que c'est notamment sur l'île de Montréal que la clientèle scolaire diminue le plus rapidement.

Il ressort également de cette étude que si la clientèle scolaire étudiant en anglais a diminué moins rapidement que celle étudiant en français (5,8 contre 10,5 p.c. entre 1976-1977), cette situation s'est inversée après l'adoption de la charte de la langue française. En effet, entre 1976-1977 et 1979-1980, les effectifs des classes anglaises ont diminué de 21,6 p.c. contre 9,2 p.c. du côté



Camille Laurin

français. A la maternelle anglaise, la diminution a été de 20,3 p.c.

Done, pour **M. Laurin**, il ressort très bien de cette étude que le déclin de la clientèle scolaire anglaise ne justifie en rien l'amendement de la loi 101 au chapitre de l'école.

D'ailleurs, selon le ministre **Laurin**, la politique linguistique

du PLQ ne formule que des vœux pieux à l'égard du français et en plus elle ouvre l'école anglaise aux immigrants des autres provinces (50 p.c.). Bref, cette politique préconisée par le PLQ ferait de la loi 101, selon **M. Laurin**, «une véritable passoire qui ramènera tôt ou tard le Québec à un état bilingue comme à l'époque de la loi 22 et de la loi 63».

«Si **Claude Ryan** veut accorder à la communauté anglophone autant de privilèges et d'avantages, affaiblissant ainsi la place du français au Québec, a dénoncé **M. Laurin**, c'est qu'il leur paie d'avance ce qu'il leur doit.»

D'autre part, selon **M. Laurin**, une fois levé l'obstacle de la loi 101, les fonctionnaires fédéraux anglophones reprendront, en grand nombre leur migration vers l'Outaouais, envahissant tout particulièrement la région de Hull.

«Le peuple québécois n'accepterait pas qu'on lui impose à nouveau un affichage et une publicité commerciale bilingues ainsi qu'une défense quotidienne de ses droits, a encore soutenu **M. Laurin**. Ce serait ramener le Québec à l'époque révolue de la survivance.»

LaSalle: le Québec sur «la voie du bon sens»

Finies les commissions d'enquêtes, les longs rapports et les vaines discussions, il faut remettre le Québec sur «la voie du bon sens».

Tel est le thème sous lequel le leader unioniste **Roch LaSalle** entend rallier tous les Québécois au cours de la présente campagne électorale.

ANDRÉ PEPIN

«La population, dit-il en conférence de presse, ne veut plus entendre parler de la constitution, elle veut que soient adoptées des politiques précises qui touchent la vie quotidienne.» Pour solliciter l'électorat féminin, **M. LaSalle** promet par ailleurs la reconnaissance par l'Etat du rôle économique de la femme au foyer. Celle-ci, sous un régime unioniste, serait aidée financièrement par le gouvernement durant une grossesse.

Dans le domaine de la sécurité routière, **M. LaSalle** s'est fait le défenseur du libre choix quant au port de la ceinture de sécurité. Lui-même ne porte pas la ceinture et il est d'avis que tous devraient être libres de «s'attacher» ou pas. Malgré cette option, un gouvernement unioniste, a-t-il précisé, soulignerait les mérites du port de la ceinture, mais n'en rendrait pas le port obligatoire.

Cette semaine, l'UN vit son camp d'entraînement: conventions, soupers d'hommes d'affaires, enregistrement de commerciaux, etc. La semaine prochaine, la publicité se mettra en branle tout doucement (les coûts sont élevés) pour s'intensifier au cours des deux dernières semaines de la campagne.

Des aujourd'hui, le chef **LaSalle** prendra place dans une caravane motorisée. Les dons recueillis au cours des derniers jours ont permis au parti de mettre un tel véhicule à la disposition du chef. Un autobus suivra ce véhicule à travers le Québec pour permettre aux journalistes de couvrir la campagne.

Jusqu'à maintenant, quatre personnes font partie de l'équipe de **M. LaSalle** pour ses déplacements mais à compter de demain, une secrétaire accompagnera le groupe.

En soirée hier, devant un groupe d'hommes d'affaires de la Rive sud de Montréal, **M. LaSalle** a rappelé que son parti s'opposait à la nationalisation de l'industrie de l'amiante: «L'Etat doit tendre à se retirer des dossiers économiques importants. L'entreprise privée est seule capable de générer des emplois tout en demeurant rentable.»

JOCELYNE OUELLETTE LANCE SA CAMPAGNE

Le spectre d'Oswald Parent refait surface

HULL — Les spectres ont la vie tenace dans l'Outaouais. Celui de l'ancien ministre **Oswald Parent** a même refait surface hier dans la circonscription de **Hull**, barndi par le député-ministre **Jocelyne Ouellette**.

«Oswald Parent et Gilles Rocheleau, c'est du pareil au même, de déclarer **Mme Ouellette**».

MARIO FONTAINE

te lors du lancement de sa campagne électorale. Ces gens-là défendent les mêmes intérêts, font partie de la même clique.»

Si le ministre des Travaux publics s'en prend avec virulence à **M. Rocheleau**, c'est que l'actuel maire de **Hull** et candidat libéral au scrutin du 13 avril représente un adversaire de taille que d'aucuns donnent même d'ores et déjà gagnant.

Mme Ouellette aura fort à faire pour accroître le vote péquiste archiconnu en tant que maire de la ville depuis des années, et alors que la présence de l'Union nationale dans le comté (13,7 p.c. des voix en 1976) semble avoir rétréci comme peau de chagrin.

«Je compte au moins doubler ma majorité de 1976», déclarait récemment **Mme Ouellette** à la blague, elle qui ne l'avait emporté que par deux voix contre **Oswald Parent**, une véritable



Jocelyne Ouellette

institution du paysage politique hullais pendant 20 ans.

De fait, péquistes et libéraux sont déjà à pied d'œuvre dans le comté, même si le coup d'envoi officiel de la campagne de **M.**

Rocheleau ne sera donné que vendredi. Les locaux de campagne fonctionnent rondement, la publicité commence des maintenant à s'accrocher aux ventres des autobus et aux poteaux téléphoniques, la ronde des assemblées publiques débute.

Mme Ouellette provoque maintenant son adversaire à un débat télévisé dont elle veut toutefois établir les paramètres, mais entend, dans l'ensemble, mener une campagne axée sur le porte-à-porte, sur le contact personnel avec les électeurs.

Peu de promesses fulgurantes. Le ministre péquiste concentre son attention sur des projets à caractère social, tels l'ouverture d'un centre de réadaptation pour personnes handicapées, d'une maison de convalescence pour les femmes, d'un patro pour les jeunes. Elle entend aussi convoquer, si elle est élue, un sommet économique régional ayant comme priorité le développement économique de **Hull**.

Au total, un programme de campagne très «local» et dans lequel les grands thèmes nationaux prennent bien peu de place. **Mme Ouellette** les résume en une phrase lapidaire: si les libéraux accèdent au pouvoir, toutes les réformes des 20 dernières années seront reléguées aux oubliettes et le temps des années sombres reviendra.

ÉLECTIONS 81

DES ACCUSATIONS DE RACISME

Ryan continue de démolir le PQ

■ ALMA — Accusations de racisme contre le Parti québécois. Dénonciations de l'affaiblissement du Québec face au reste du Canada. Allongement de la liste des championnats de mauvaise conduite économique du gouvernement péquiste.

En cette quatrième journée de campagne électorale, Claude Ryan a continué de consacrer

PIERRE VINCENT

presque exclusivement le contenu de son discours à une entreprise de démolition en règle de l'image de «bon gouvernement» du PQ.

Avec, ici et là, au gré des vedettes des circonscriptions visitées, quelques petites attaques personnelles. Dans le Bas du Fleuve, le ministre de l'Énergie Yves Bérubé se fait traiter d'hypocrite pour avoir fait de vaines promesses d'implantation d'une papeterie aux Matapédiens, alors qu'il était au courant d'une étude de son collègue de l'Environnement qui condamnait le projet. Sur la Côte-Nord, le ministre des Loisirs Lucien Lessard s'est fait souhaiter de réaliser son rêve de devenir agent de conservation. Et René Lévesque se fait traiter de Duplessis-à-la-gomme.

Hier midi, le chef libéral a commencé sa journée en confiant, petit calepin en main, aux journalistes du cercle de presse de Rimouski quelques-unes des réflexions que lui a inspirées le vol de deux heures depuis Montréal en Hawker Siddley 748: «En m'en venant ce matin, j'ai compté pas moins de 20 championnats du PQ. Championnats de l'augmentation de 50 p. cent du chômage en quatre ans et demi; championnat d'une baisse de 50 p. cent de la création d'emplois durables; championnat pour les bas investissements, les déficits gouvernementaux encore, l'endettement public, le financement des dépenses courantes à même l'emprunt, les taxes cachées, les grèves, les déficits migratoires qui nous ont fait perdre 135.000 Québécois en qua-



Le vol de deux heures entre Montréal et Rimouski a inspiré le chef libéral Claude Ryan qui a relevé pas moins de 20 «championnats» du PQ.

photo UPC

tre ans et demi, l'augmentation des coûts de fonctionnement du gouvernement.

«Championnats de la faible croissance démographique, des fuites d'entreprises, de la faible construction domiciliaire, de la stagnation dans la construction de routes, de l'acroissement des fonctionnaires, d'erreurs de prévisions budgétaires, de l'aug-

mentation du nombre des assistés sociaux, des promesses et engagements qui ne veulent rien dire pour l'année courante et du refillement à d'autres de ses responsabilités.»

A quelques kilomètres de Matane, M. Ryan ne pouvait évidemment pas éviter de dire un mot sur le ministre Bérubé, «un homme pédant et prétentieux»,

qui, au surplus, a menti à la population, lui a fait des promesses qu'il savait ne pouvoir tenir. «Je déplore son attitude hypocrite».

A Mont-Joli, ce fut au tour du premier ministre Lévesque. Évoquant l'époque de Duplessis, qu'il a dit ne pas trouver trop mauvaise pour son temps (la veille, il avait rendu hommage à

Duplessis pour avoir laissé les finances en bon état), M. Ryan a soutenu que «M. Lévesque est en train d'entrer, à tous points de vue, dans les bottines de Maurice Duplessis. Mais il n'aura jamais la stature que M. Duplessis avait.»

Élevant sa main à la hauteur de son front, il ajoutait: «Duplessis avait quand même une certaine stature». Selon le chef du PLQ, René Lévesque, avec «son autonomisme négatif» nous ramène 25 ans en arrière.

Devant quelque 80 militants et ses candidats de la péninsule gaspésienne, M. Ryan a aussi rapporté que le programme libéral tient compte, depuis samedi, du développement régional. Mais, à la différence des péquistes, les libéraux mettraient ici comme ailleurs, plus l'accent sur les libertés individuelles que collectives.

A Baie-Comeau, de l'autre côté du fleuve, devant 300 personnes et les candidats Ghislain Maltais dans Saguenay et Rêal Couture dans Duplessis, M. Ryan s'en est principalement pris à l'intolérance du PQ. Au racisme qu'il croit déceler dans les allusions péquistes à l'effet que «le Parti libéral est le parti des Anglais» et dans certaines des publicités qui émanent de la base du PQ.

Il a également dénoncé le PQ pour avoir dressé les Québécois les uns contre les autres pour avoir dressé les régions les uns contre les autres, pour jouer les syndicats contre les employeurs et pour attiser de vieilles querelles entre nous.

M. Ryan a néanmoins terminé par une plaisanterie: «Permettez donc à Lucien Lessard de réaliser son vieux rêve de devenir un agent de conservation». Selon M. Ryan, si les libéraux remportaient les circonscriptions de Saguenay et Duplessis, ce serait alors un véritable balayage libéral partout au Québec.

Hier soir, M. Ryan prenait la parole devant quelques centaines de personnes à Alma.



Jacques Parizeau

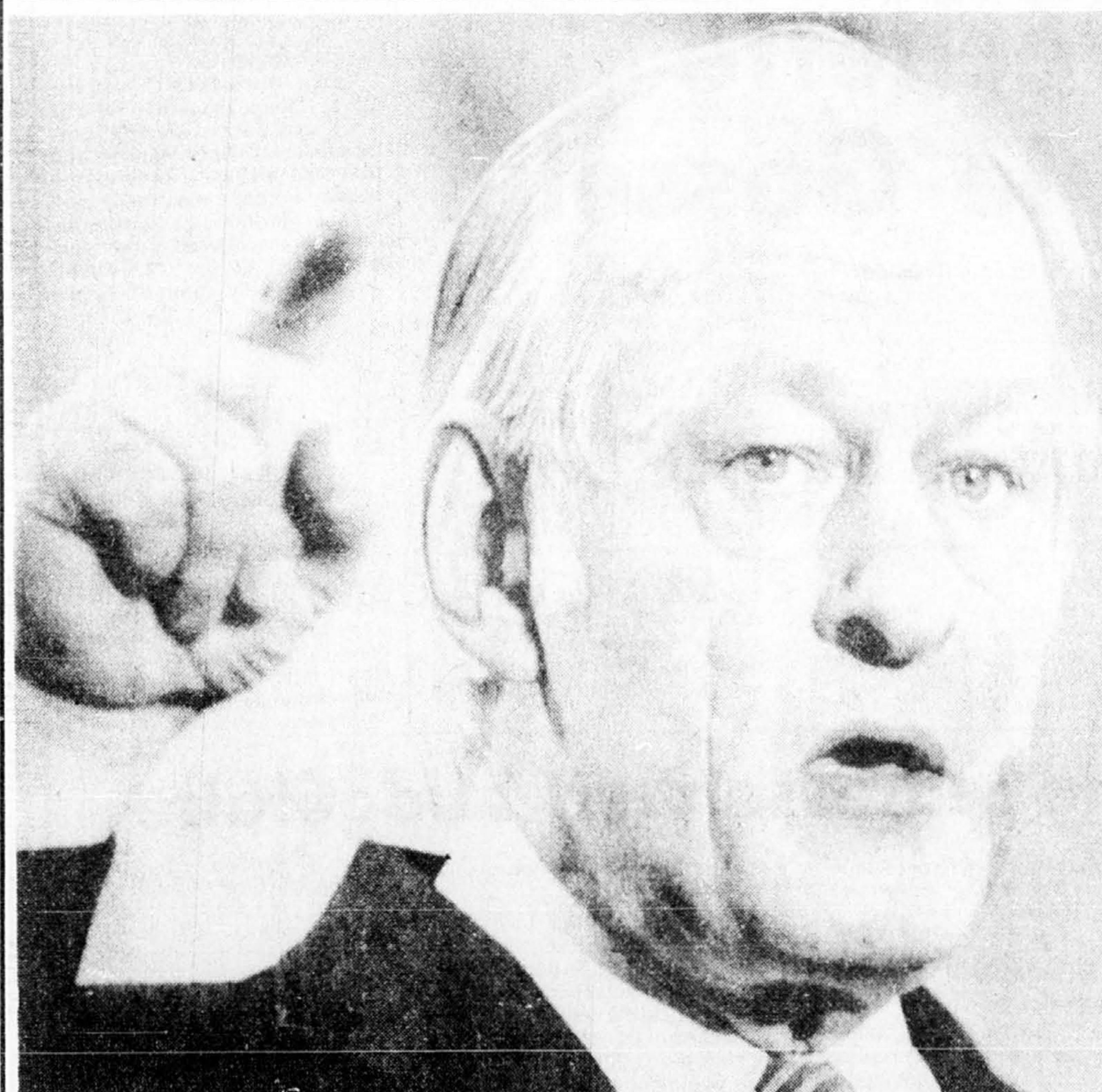
Parizeau: Ryan a cédé aux pressions

■ Selon le ministre des Finances, Jacques Parizeau, le chef du Parti libéral du Québec Claude Ryan «ne peut à la fois discourir sur la nécessité de comprimer les dépenses et, dans un même souffle, s'engager à reviser à la hausse un des principaux postes de dépenses de l'administration publique», à savoir l'éducation.

Prenant la parole à la réunion d'investiture dans son comté de l'Assomption, le ministre des Finances a ajouté que cet engagement de M. Ryan est «d'autant plus inexplicable que le budget du ministère de l'Éducation sera haussé de 13,7 pour cent en 1981-81, et sans la compression de \$150 millions, la croissance des dépenses aurait atteint 16,7 pour cent.»

Ainsi, pour M. Parizeau, le chef libéral en s'engageant à reviser les compressions de dépenses effectuées au ministère de l'Éducation, a ainsi cédé aux pressions des groupes d'intérêt, notamment «celles véhiculées par Jacques Mongeau, président de la Fédération des commissions scolaires».

Ce dernier est d'ailleurs candidat libéral dans le comté de Sauvé contre le ministre Jacques-Yvan Morin.



Selon René Lévesque, le Parti libéral passe son temps à rapetisser et humilier les gens qui ont retourné leurs manches afin d'améliorer la situation économique du Québec.

photo CP

Lévesque traite Ryan de «Bonhomme sept heures économique»

■ Faisant une rétrospective des réformes entreprises depuis 76 devant la Société pour le Progrès de la Rive sud, M. René Lévesque a fait hier un parallèle entre l'équipe du tonnerre de 1960 à 1966 et les derniers quatre ans de pouvoir de son administration en soulignant que les réformes avaient été unifiées sous la pression du rattrapage.

«En 1976, il y avait trop de retard accumulé à cause de négligence de l'ex-gouvernement Bourassa. Il fallait bâtir des instruments pour attraper ce retard. Aujourd'hui, je suis fier de la performance du Québec qui a été réalisée grâce à nos compétences», a-t-il dit, en mentionnant le fait qu'au chapitre de la protection agricole et de l'assurance-auto, le Québec était cité en exemple partout en Amérique du Nord.

Le «bonhomme Sept heures» Ryan

Devant l'auditoire d'hommes d'affaires de la Rive sud, le premier ministre a critiqué la politique économique du Parti libéral et de son chef qu'il a particulièrement traité de «Bonhomme Sept heures» économique. Selon lui, le Parti libéral

passe son temps à rapetisser et à humilier les gens qui ont retourné leurs manches afin d'améliorer la situation économique du Québec.

«Lorsque M. Ryan ne cesse de répéter que Montréal est dans une phase de stagnation alors que les investissements dans le

CLAUDE-V. MARSOLAIS

secteur de la construction dépassent le milliard de dollars depuis deux ans, il fait du rapetissage démagogique. De même, lorsqu'il nous dit que l'agriculture québécoise doit se concentrer sur ses points forts comme l'industrie laitière en laissant de côté la production de céréales et l'élevage de bovins, il fait du folklore», a-t-il enchaîné.

De même, M. Lévesque s'en est pris au programme libéral qui vise à réduire le rôle des sociétés d'État, ou même de les abolir, alors qu'elles sont maintenant rentables, à l'exception de Sidbec qui éprouve des difficultés au même titre que les autres sidérurgies en Amérique du Nord.

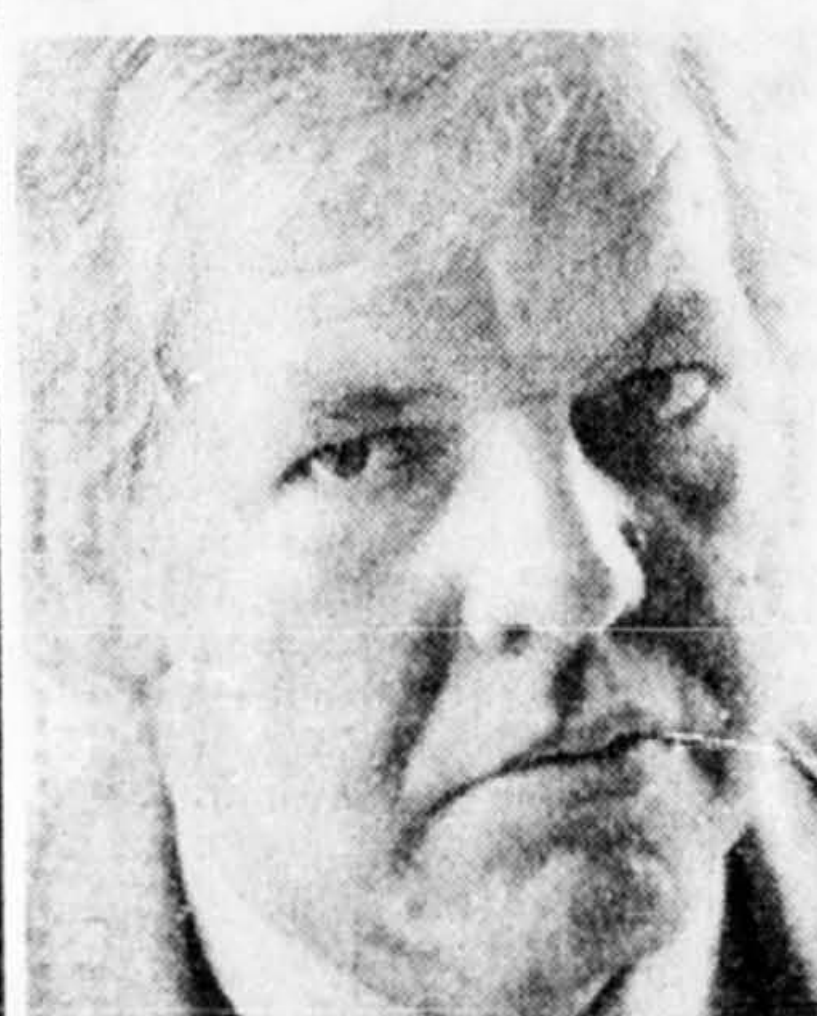
Faisant ensuite référence au budget Parizeau, le premier ministre a soutenu que le Québec

n'avait jamais trop emprunté pour assumer les récents déficits. «Si on n'avait pas emprunté \$300 millions en 62 pour nationaliser le réseau d'électricité, nous n'aurions pas une entreprise comme Hydro-Québec qui fait le double de profits de ce qu'il a fallu pour l'acheter».

Par ailleurs, M. Lévesque a indiqué que le déficit de \$3 milliards servirait essentiellement à financer les investissements des secteurs public et parapublic et non les dépenses courantes de l'administration publique.

Selon lui, en 1976, M. Bourassa a accusé un déficit de \$2 milliards alors que le budget de la province atteignait \$10 milliards, soit 20 p. cent du total. En 1980, un déficit de \$3 milliards sur un budget de \$20 milliards ne représente que 15 p. cent du total. En somme, pour le président du Parti québécois, le Parti libéral fait preuve d'incongruité et d'absence de pensée économique en n'ayant pas de programme concret à ce chapitre. Il a soutenu pour sa part que son gouvernement tenait ses engagements et qu'il doit en prendre d'ici quelques jours lors d'une grande annonce publique.

Le PQ créerait un ministère de l'Habitation



Denis Vaugeois

■ TROIS-RIVIÈRES — S'il est reporté au pouvoir, le Parti québécois créera un ministère de l'Habitation qui devrait donner aux Québécois les moyens de préserver et d'enrichir le patrimoine immobilier urbain.

C'est l'indication que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a donnée hier à LA PRESSE au moment où il s'apprete à lancer la campagne électorale dans son comté formé de banlieues ordinaires mais où, également, le cœur de la vieille ville renaît après une longue période de décadence.

LA PRESSE a appris d'autre part que la planification du futur

ministère est d'ores et déjà commencée à Montréal dans les bureaux du ministère des Affaires municipales et dans l'entourage de la Société d'habitation du Québec. La démarche gou-

JEAN-PIERRE BONHOMME

vernementale, à cet égard, est la même que celle déjà accomplie dans le champ de la protection de l'environnement. Le ministère de l'Habitation sera l'aboutissement normal de la récente nomination d'un ministre d'État à l'Habitation.

Le ministre trifluvien a reconnu, hier, que l'action des gouvernements, à l'égard de la

«densification» et de l'implantation de l'habitat «intermédiaire» dans les zones centrales jusqu'à récemment était décevante. Il a dit que le nouveau ministère pourrait, plus ou moins directement, jouer le rôle d'aménageur urbain, sphère que les ministères actuels de l'Aménagement et des Affaires municipales «n'ont pas occupée».

LA PRESSE a par ailleurs appris que le premier ministre René Lévesque s'apprete à annoncer, ces jours-ci, un programme d'aide d'accès à la propriété des demeures. Par cette aide, qui remplacera certains programmes financiers du gouvernement fédéral maintenant échus, les citoyens bénéficieront

d'un rabais de tarif hypothécaire selon une échelle se rapportant au nombre d'enfants.

On apprend d'autre part que le nouveau programme de rabais hypothécaire du gouvernement du Québec s'appliquera aux demeures déjà construites et pour lesquelles des travaux de rénovation doivent être entrepris. L'action du ministre Denis Vaugeois ne serait pas étrangère à cette inclusion. Le financement privilégié d'habitations nouvelles, justement, pourrait favoriser la construction dans les lointaines banlieues.

Pour le moment, l'action gouvernementale en milieu urbain central passe par les subven-

tions «patronales» des Affaires culturelles et par certains gestes «exemplaires» isolés.

L'amorce de renaissance du vieux Trois-Rivières a été déclenchée par des gestes individuels dont certains sont venus du ministre lui-même. M. Vaugeois et ses amis ont retapé des demeures qui étaient négligées autour d'une rue centrale. M. Vaugeois a lui-même pignon sur rue devant l'ancienne demeure de Maurice Duplessis et sa vue se pose sur un splendide manoir repeint. L'État, également, a construit au coût de \$7 millions un centre administratif en pleine ville et a refait d'autres bâtiments classés.

ÉLECTIONS 81

Québec: les députés péquistes promettent un sommet économique

■ QUÉBEC — Conscients des effets négatifs dans une ville comme Québec du gel des effectifs de la fonction publique décrété par le ministre des Fi-

GILLES GAUTHIER

nances Parizeau et de certaines opérations de décentralisation, les candidats péquistes de la capitale et de ses environs ont promis hier, si le PQ est reporté au pouvoir, la tenue dans les plus brefs délais d'un sommet économique pour éviter que la situation de la région ne devienne stagnante.

Tout en affirmant qu'ils ne s'objectaient pas à l'objectif du ministre des Finances et aux autres politiques, les députés et candidats Clément Richard (Montmorency), Jean-François Bertrand (Vanier) et Adrien Ouellette (Beauce-Nord) ont fait valoir au nom des 11 postulants de la région au cours d'une conférence de presse que ces décisions les forçaient à trouver des alternatives.

M. Bertrand a dit que les députés en étaient devenus bien conscients lors de leurs rencontres avec leur commettants dans leurs bureaux de comtés. Il a précisé que le secteur de l'administration et le secteur public avaient permis jusqu'à maintenant à la région d'avoir un taux de chômage inférieur à celui de l'ensemble de la province, soit 8,6 p.c. comparativement à 9,5 p.c.

Les candidats ont déclaré que ce premier engagement découlait de la décision de faire du développement économique et de la création d'emplois le thème majeur de la campagne.

Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi une telle initiative germait au début de la campagne et n'avait pas été prise au cours des quatre ans et demi de pouvoir, M. Bertrand a répondu qu'il fallait laisser à la formule des sommets le temps de montrer son utilité et qu'après les sommets globaux et sectoriels, il était normal que le deuxième grand sommet à caractère géographique se tienne, après celui de Montréal, à Québec.

Troisième hôpital et continuation de la 30 sur la Rive sud

■ Le premier ministre René Lévesque, s'adressant hier aux électeurs de la Rive sud de Montréal, a formellement pro-

GERMAIN TARDIF

mis la construction d'un troisième hôpital dans cette région, à Châteauguay, la continuation de l'autoroute 30 et est demeuré évasif quant au projet d'établissement d'une piste de course de chiens à Saint-Hubert.

En ce qui a trait au futur hôpital, le chef du gouvernement, accompagné par le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a précisé que l'établissement comportera 200 lits pour séjour de courte durée et environ une centaine de places pour malades chroniques.

Quant à la poursuite des travaux de l'autoroute 30, dont le tracé avait fait l'objet de contestation de la part des résidents de la réserve indienne de Caughnawaga, le député péquiste sortant de Laprairie, M. Gilles Michaud, a fait savoir qu'une entente était intervenue selon laquelle le tracé serait modifié de façon à éviter le territoire occupé par les Amérindiens.

Les promoteurs du cynodrome, qui se proposent de doter la Rive sud métropolitaine d'une piste de course de chiens, en ont été par ailleurs quittes pour leur peine puisque M. Lévesque s'est refusé à se prononcer sur l'opportunité d'un tel projet. Malgré l'insistance de ces derniers qui ont tenté en vain de le faire se compromettre sur cette question, celui-ci, après avoir manifesté quelques signes d'impatience face à leur insistance, a finalement mis fin à la discussion sans s'engager à quoi que ce soit.



Denis Lazure

Étatatisation complète de l'assurance-auto?

■ Le gouvernement du Parti québécois étudie actuelle-

GILBERT LAVOIE

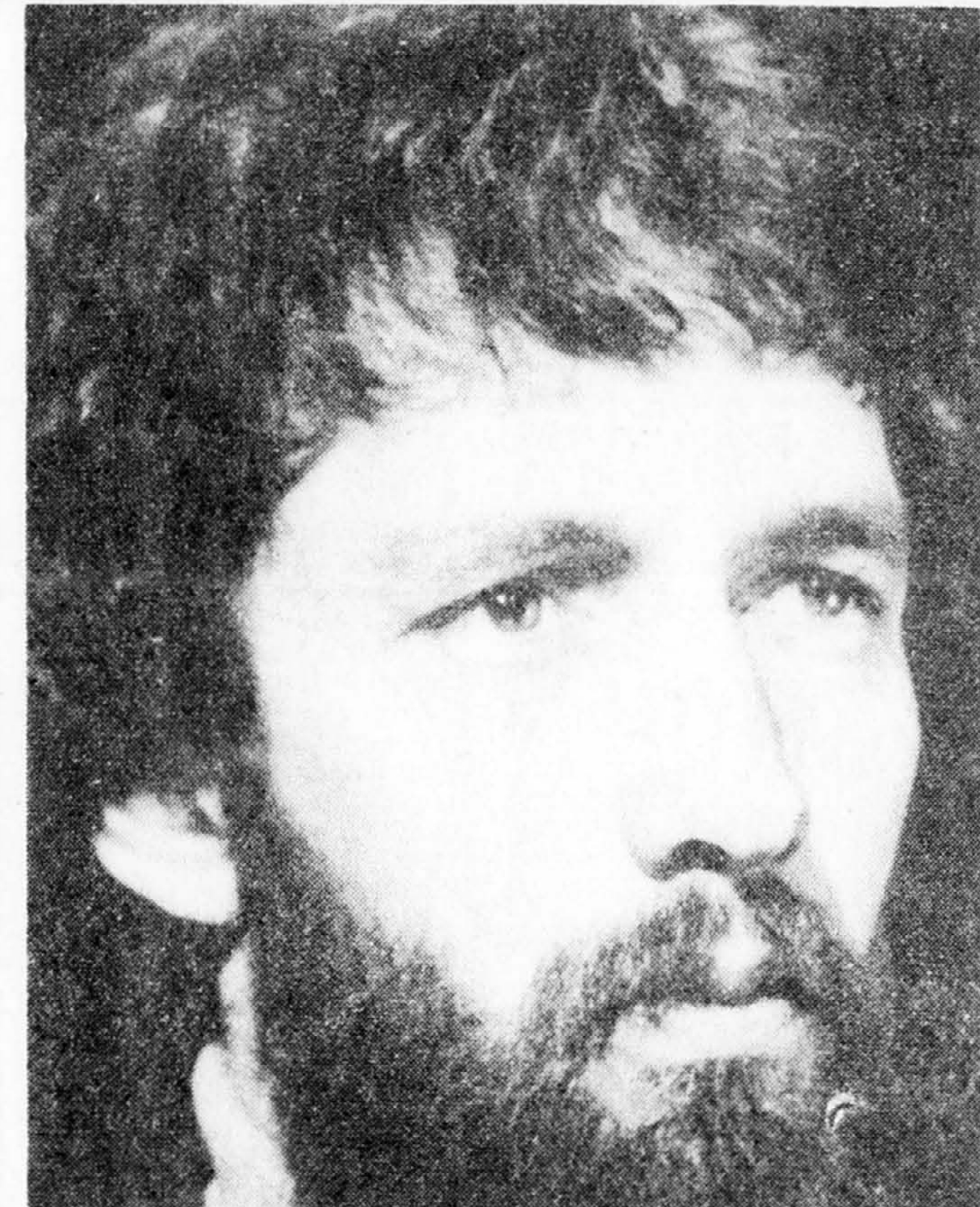
ment la possibilité d'inclure les dégâts matériels dans son régime d'assurance-automobile.

C'est ce qu'a révélé à LA PRESSE le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui a précisé toutefois que la décision définitive à ce sujet n'a pas encore été prise.

«Il se pourrait que la décision

soit prise sous peu et que nous en fassions un engagement électoral», a-t-il précisé. La semaine dernière, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, avait fait état de cette possibilité dans des termes beaucoup plus catégoriques devant des représentants des médias

locaux sur la Rive-Sud de Montréal. Mis sur pied en 1977, le régime actuel d'assurance-automobile ne couvre que les blessures corporelles, mais il a introduit le principe de la responsabilité partagée entre les assureurs, en ce qui a trait aux dégâts matériels.



À la suite de la défaite du député Gérard Gosselin aux mains de l'animateur Reynald Fréchette, une lutte de titans s'annonce dans le comté de Sherbrooke où les libéraux présentent le doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.



L'affaire Las Vegas revient à la surface

■ Vivement attaqué par son adversaire libéral dans son comté de Sauvé, l'ex-ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, devenu ministre d'État au Développement culturel, s'en est pris au directeur général de la Commission scolaire régionale Le Gardeur et candidat libéral contre le ministre des Finances, Jacques Parizeau, pour répondre aux attaques de son adversaire, le président de la Fédération des Commissions scolaires, Jacques Mongeau.

Après s'être déclaré heureux que M. Mongeau lui fasse la lutte à visage découvert, en tant qu'adversaire politique et non plus seulement à titre de porte-parole des Commissions scolaires, M. Morin a cité en exemple l'importance d'établir des contrôles strictes sur l'utilisation des fonds publics dans le secteur scolaire, le cas de la Commission scolaire Le Gardeur dont «les abus comme les visites à Las Vegas demeurent l'exception, mais cela démontre ce qui peut arriver quand la gestion n'est pas contrôlée».

M. Morin a déclaré s'être demandé longtemps pourquoi celui qu'il rencontrait souvent à titre de président de la Fédération des Commissions scolaires se montrait si hostile aux réformes avancées par le ministère et s'est dit heureux de comprendre enfin le motif d'une telle opposition à partir du moment où ce dernier s'oppose à lui lors de la campagne électorale.



Jacques-Yvan Morin

CANDIDAT PÉQUISTE DE SHERBROOKE

L'animateur Fréchette déloge le député Gosselin

■ SHERBROOKE — La vie politique du député péquiste sortant de Sherbrooke, Gérard Gosselin, a été décidée hier par sa propre base partisane avant même le verdict crucial du 13 avril.

RHÉAL BERCIER

Les militants du PQ lui ont préféré une vedette de l'Estrie, Reynald Fréchette, un avocat et animateur adulé de la radio en lieu et place.

C'est dans une atmosphère tendue, que l'affrontement s'est déroulé. Dans un effort désespéré, M. Gosselin qui fut chômeur avant d'être député, a tenté le

tout pour le tout et a supplié les partisans de lui renouveler leur confiance.

Mais M. Fréchette, aguerri par un travail de tous les jours auprès de 120.000 auditeurs des Cantons de l'Est, ne s'est pas attaqué à la personne de M. Gosselin mais a plutôt axé ses réparties sur les problèmes de la région et l'importance d'avoir une représentation forte et dynamique à Québec.

Prudent, M. Fréchette, qui fut député de l'Union nationale de 1967 à 1970, et qui jouissait de l'appui de l'organisation régionale du Parti québécois, a battu un adversaire qui s'est dit déçu des résultats mais capable d'a-

valer rapidement sa déveine pour accorder au vainqueur son appui et celui de ses troupes.

C'est donc une bataille de titans qui s'annonce aujourd'hui dans le comté de la Reine des Cantons de l'Est où les libéraux présentent le doyen de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, Alain Cousineau.

Celui-ci en est à ses premières armes en politique mais donnera du fil à retordre au candidat péquiste.

M. Cousineau est très impliqué dans l'action économique de l'Estrie. Mais il devra gruger dans la popularité de M. Fréchette pour aller arracher la

majorité des votes. Les enjeux ont changé et c'est ce dernier qui part maintenant avec une longueur d'avance, tellement les clauses juridiques gagnées par celui-ci ont suscité l'admiration et le respect de la population de l'Estrie.

C'est ainsi d'ailleurs que Marc-André Bédard s'est fait élire dans Chicoutimi, et de là, a pu rayonner sur le tout Saguenay-Lac Saint-Jean. Le PQ a obtenu une majorité de 3.895 voix le 15 novembre 1976 et perdu par 1.080 à l'occasion du référendum du 20 mai. L'Union nationale n'a pas encore désigné son candidat dans Sherbrooke.

MAXIMILIEN POLACK CANDIDAT

Sainte-Anne: le PLQ tranche la chicane

■ «C'est une nomination peut-être tardive. Mais il fallait que le parti agisse de cette

NICOLE BEAUCHAMP

façon-là. C'est un très bon geste que j'endosse», a déclaré d'entrée de jeu le maire et député libéral sortant de Verdun, M. Lucien Caron, pour annoncer la nomination de M. Maximilien Polack comme candidat dans le comté de Sainte-Anne.

Cette nomination mettait ainsi fin, hier, à de longs mois de tiraillements au sein des troupes

libérales du comté. Les membres de l'association libérale de cette circonscription en sont donc quittes pour digérer ce «parachutage», à en juger par les réactions d'une assistance de tout au plus 130 partisans.

Des applaudissements polis et comme sur mesure. Un petit groupe dans le fond de la salle qui marmonnait son amertume. Une militante qui murmure «on ne l'a pas choisi», et qui vire sitôt les talons. Les membres de l'association locale du parti savaient pourtant que les dirigeants du PLQ avaient réservé

le comté pour y amener une candidature prestigieuse.

Il y a à peine un mois, un aspirant candidat d'envergure, M. Marcellin Tremblay — président de la compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada — a retraité devant la résistance des membres de l'exécutif local qui désiraient une personnalité du comté.

L'organisation centrale a laissé mûrir les choses pour ne pas embrouiller les cartes, déjà assez mêlées à l'image de la configuration insolite du comté. Parce que Sainte-Anne donne toujours du fil à retordre avec ses

quatre comtés en un (la portion est de Verdun, la Pointe-Saint-Charles, la Petite Bourgoigne et l'Île des Soeurs!). Les dissensions intestines persistant, le PLQ a tranché les querelles de clocher, la fin de semaine dernière, en nommant Maximilien Polack. Ce jeune avocat, vice-président du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, ayant échoué à obtenir l'investiture libérale de D'Arcy-McGee aux élections partielles de novembre, se tenait à l'affût d'un comté.

Le PLQ évite donc les ratés de la campagne électorale de 1976.

La machine libérale s'était alors embourbée dix jours après le déclenchement des élections, à cause des chicanes de paroisse autour de l'investiture libérale.

Les séquelles de cette bisbille et la présence dans la course d'un candidat de l'Union nationale avaient permis au candidat péquiste Jean-Marc Lacoste de remporter le scrutin par une faible majorité de 689 voix. M. Polack croquera le fer avec ces deux mêmes adversaires cette année, soit MM Jean-Marc Lacoste pour le PQ et Fernand Brais pour l'UN.

Ryan suggère un plan de redressement budgétaire

■ RIMOUSKI — Le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, a soutenu qu'un «plan de redressement budgétaire» sera nécessaire pour réduire l'importance du déficit gouvernemental que le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a annoncé avant la dissolution de la Chambre.

Participant, hier, à une rencontre avec les membres du club de presse de Rimouski, le député d'Argenteuil a souligné qu'il s'a-

gira d'abord de «réduire le rythme d'accroissement des dépenses dans plusieurs secteurs, non pas en coupant les effectifs de façon cavalière, mais plutôt en réduisant la lourdeur de l'appareil de l'État».

Toujours selon M. Ryan, ce plan de redressement budgétaire pourrait s'échelonner sur quelques années. Mais d'abord, c'est en relançant l'économie du Québec que l'on pourra assurer une croissance des revenus qui

contribueront à réduire le déficit budgétaire à des proportions respectables.

Développement régional

Par ailleurs, en ce qui concerne le développement des régions, Claude Ryan a soutenu qu'un gouvernement libéral «réexaminera» l'ensemble des besoins des régions «dans une perspective intégrée et verra à

établir les priorités en conséquences».

À ce sujet, le chef du PLQ a «sévérement déploré l'attitude du ministre Berubé dans le dossier de la papeterie de la Matapédia la qualifiant d'hypocrite et d'électoriste». C'est l'exemple parfait d'un politicien qui a joué une région contre une autre en vue d'en tirer du capital politique», a-t-il affirmé. Il voit là un cas flagrant de manipulation de l'opinion.

Compte tenu de cette prise de position, M. Ryan a soutenu que le PLQ, s'il forme le prochain gouvernement, s'engage à considérer un développement régional plus équilibré, à reconnaître comme la meilleure approche au développement des différents secteurs la prise en main des différents dossiers par les gens des régions et «ceci dans le cadre de la stratégie régionale de développement élaborée par eux et visant à tirer le maximum de leur potentiel».

Les Cris réclament \$13 millions au Québec

(PC) — Les indiens cris du Québec ont demandé à la Cour supérieure, hier, d'ordonner immédiatement au gouvernement du Québec de verser \$13 millions pour les services de santé dispensés dans huit communautés du nord de la province.

La requête en injonction a été entendue par le juge Jean-Claude Nolin, qui reprenait ainsi les audiences suspendues en décembre 1980 sur les soins en santé dans cette région du Québec.

Le juge Nolin préside à la poursuite de \$264 millions intentée au nom des 6.500 Cris de la province contre le gouvernement québécois, poursuivi aux termes des dispositions sur la santé contenues dans la Convention de la baie James.

En vertu de cette entente, les Cris acceptaient de céder leurs droits territoriaux pour une somme de \$136 millions, ce qui permettait au gouvernement de donner le feu vert à la construction des barrages de la baie James, au coût de \$15 milliards. Le gouvernement du Québec s'engageait de plus à assurer la responsabilité des soins de santé.

La poursuite a été intentée en septembre après que quatre enfants furent décédés dans le village de Nemaska. On avait alors découvert que tous les résidents de ce village souffraient de diarrhée et qu'il y avait même risque de gastro-entérite.

Trois semaines après le début des audiences, l'automne der-

nier, on en était toujours qu'au début de l'audition de la demande d'injonction.

En réclamant de l'argent du gouvernement, les Cris veulent indirectement obtenir de l'argent dont ils ont un pressant besoin pour continuer d'assurer les soins immédiats de santé et payer des dettes accumulées pendant les 90 jours qu'a duré la tutelle.

Même s'ils s'attendent à ce que leur bataille juridique dure des années, une ordonnance du tribunal donnant raison aux Cris leur permettrait de payer, entre autres, une dette de \$3 millions due à la Banque canadienne impériale de commerce.

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a écarté hier, aux Communes, toute possibilité d'un revirement dans la politique du gouvernement d'Ottawa qui permettrait d'accélérer le rythme des augmentations du prix du pétrole.

En vue du tête-à-tête qu'il compte avoir au cours de la deuxième semaine de mois d'avril (probablement à Winnipeg), avec son homologue albertain, M. Merv Leith, M. Lalonde a précisé que le gouvernement fédéral n'envisageait aucun changement significatif dans sa politique des prix.

Or, lundi, on attribuait à l'ex-ministre libéral Bud Cullen, une déclaration, dans une interview, selon laquelle il était personnellement en faveur d'augmentations des prix de l'huile à chauffage et de l'essence à un rythme plus rapide que celui prévu par le programme énergétique national.

Ottawa: aucun changement dans les prix pétroliers

M. Cullen a également dit que le caucus libéral sait parfaitement que certains aspects du programme énergétique «devront être modifiés si l'on veut parvenir à une entente sur les prix entre Ottawa et l'Alberta».

Aux Communes, le député Michael Wilson, expert du Parti conservateur en matière énergétique, avait demandé à M. Lalonde, au cours de la période des questions, si le gouvernement ne lançait pas ainsi un ballon d'essai «pour voir si le public était prêt pour ce saut périlleux dans les prix de l'énergie».

M. Lalonde a répondu qu'il est clairement établi dans le programme énergétique que le gouvernement n'admettra pas que les prix, au cours de cette décennie, dépassent le plafond de 85 p. cent du niveau des prix mondiaux.

Le prix du pétrole canadien s'inscrit actuellement à \$23.55 du baril, y compris les taxes fédérales qui totalisent \$5.80. Le prix à la source, qui est partagé entre l'industrie du pétrole, les provinces productrices et Ottawa, est de \$17.7, contre \$43 sur les marchés mondiaux.

NOUVELLE SUCCURSALE
au 1465 est, RUE BÉLANGER
(angle Garnier)

Mayrand

PHARM ÉPARGNE\$

OUVERTURE OFFICIELLE
LE MERCREDI 18 MARS
9h00 le matin

ENCORE PLUS PRÈS DE VOUS... 7 JOURS PAR SEMAINE

PREMIERS ARRIVÉS PREMIERS SERVIS

CADEAUX pour TOUS

AUTRES SPÉCIAUX À TOUT CASSER NON ANNONCÉS

VEDETTES SUR PLACE

TOUJOURS PRIX COUPÉS

SERVICE PHOTOGRAPHIE CADEAUX

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

1465 EST, RUE BÉLANGER seulement

SPÉCIAUX

À TOUTES LES SUCCURSALES

KILOPRIVE Régime amaigrissant Format: 20' 8⁹⁹ Limite 3 par client En vigueur 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	KLEENEX Papiers mouchoirs Format: 200 59¢ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	IVORY Savon personnel Format 4' 89¢ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	ASPIRIN Format: 100' 1²³ Limite 3 par client En vigueur 18-19-20-21 mars	MONTCLAIR Eau minérale Format 750 ml Caisse de 12: 6.29 53¢ Limite 3 par client En vigueur 18-19-20-21 mars
TIDE Format: 6 litres 2⁹⁹ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	SHIRRIFF Gelée Saveurs framboise, fraise, cerise ou orange 4/1⁰⁰ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	AMPOULES WESTINGHOUSE 40-60-100 watts Format: 2' 59¢ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	ELSÈVE L'ORÉAL CONDITIONNEUR Format: 400 ml + 100 ml gratuit 2²⁹ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars	TRAC II Lames Format: 5' 1⁰⁹ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars
FILMS FILMS COULEUR FUJICOLOR C126 - 20 ETCO C110 - 24 1⁵³ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	LOWNEY'S Chocolats aux cerises Format: 300 g. 1⁴⁹ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	Q-TIPS Cotton-tige Format 400 1⁵⁷ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars 1465 est, rue Bélanger seulement	FLIP FLASH Lumières pour caméras Format: 10' 2²⁹ Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars	CIGARETTES Régulier: 879 KING SIZE: 889 Cartouches Limite 3 par client En vigueur le 18-19-20-21 mars

SANTÉ - BEAUTÉ - COSMÉTIQUES - TABAGIE

BONBONS - PRODUITS MÉNAGERS

TOUT à PRIX SUPER ÉPARGNES

NOTRE NOUVELLE SUCCURSALE EST UNE RÉALISATION:	Acoustique ACOUSONIQUE 6175 A est, boul. Métropolitain — 324-7022 Entrepreneur consultant	Ameublement commercial J. SAVOIE INC. 1275, rue Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, 661-8009 — 661-4710 Bois et métal	Devantures de magasins VITRERIE ARMAND INC. 3434 est, rue Ontario — 527-9519 Dessus de meubles — Miroirs	Nous sommes dépositaires de toutes les bonnes marques de cosmétiques dont: MAX FACTOR — MARCELLE — TIFFANY — COTY — ANNE MARIE — CEZANNE — AZIZA — etc.
Ventilation — Climatisation VARDET INC. 3500, rue Richelieu, Saint-Hubert, Québec Réfrigération 656-5151	Électricien — Résidentiel BERNARD LÉGARÉ LTÉE 1911, rue Masson, Montréal, 522-3119-3110 Industriel — Commercial	Musique et communication ELECTRO-VOX INC. 2626, chemin Bates, Montréal 731-3771	Planification — Mobilier — Commercial MOBICO INC. 1875, av. De Lorimier, Montréal, 527-3635 Roger Tremblay S.D.E. Décorateur - Ensemblier	

VILLERAY 1465 EST, RUE BÉLANGER 729-1828	MAISONNEUVE 4787 est, rue STE-CATHERINE 255-3661	ROSEMONT 4319 EST, RUE BÉLANGER 725-5273	HOCHELAGA 3600 EST, RUE ONTARIO 526-1633	MONTRÉAL-NORD 4770, RUE CHARLEROI 327-2442	SAINT-LÉONARD 6048 EST, RUE JEAN-TALON 259-4611
--	--	--	--	--	---

Les évêques embaucheront un spécialiste en communication

■ Premier résultat concret de la session «bousculante» que l'épiscopat québécois a tenue la semaine dernière, à Loretteville, sur les médias d'information: l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) embauchera le plus tôt possible, au titre d'adjoint au secrétaire général pour les communications sociales, un spécialiste de la communication.

JULES BÉLIVEAU

C'est Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal et membre du comité épiscopal des communications sociales de l'AEQ, qui a annoncé cette nouvelle hier au cours d'une conférence de presse donnée au siège de l'épiscopat québécois, dans la métropole.

Mgr Cimichella, autant que le secrétaire général de l'AEQ, Mme Gisèle Turcot, étaient manifestement au comble de l'enthousiasme devant cette décision prise par les évêques du Québec au terme

de leur session de Loretteville, même si tous deux voyaient déjà poindre un sérieux problème budgétaire. «Mais nous saurons bien trouver l'argent nécessaire», ont-ils assuré.

S'attardant comme à plaisir sur cette session au cours de laquelle les évêques se sont laissés bombarder par au moins une dizaine de spécialistes et de praticiens de l'information, Mgr Cimichella a avoué sans peine que l'épiscopat québécois a probablement trop cherché, depuis le dernier Concile, à traduire la collégialité par l'unanimité.

«Dans ce nouveau monde des communications, a-t-il dit, nous sommes dans une espèce d'enfance. Il faudra que les évêques réapprennent à parler dans chacun de leurs diocèses et que la population s'habitue à un discours qui ne sera peut-être pas toujours uniforme jusqu'à dans les moindres détails. (...) Avec tout ce qui a été dit au Conci-

le au sujet de la collégialité, peut-être sommes-nous allés trop loin dans la recherche de l'unanimité, cette espèce d'«aplatissement». Avec l'aide des mass-media, nous allons réapprendre à parler, à nous retrouver et finalement à mieux travailler ensemble.»

Comme la conférence de presse d'hier visait également à rendre publiques certaines des décisions prises par les évêques du Québec lors de leur rencontre de la semaine dernière, qui n'a pas toute été ouverte à la presse, Mgr Cimichella a abordé un certain nombre d'autres questions.

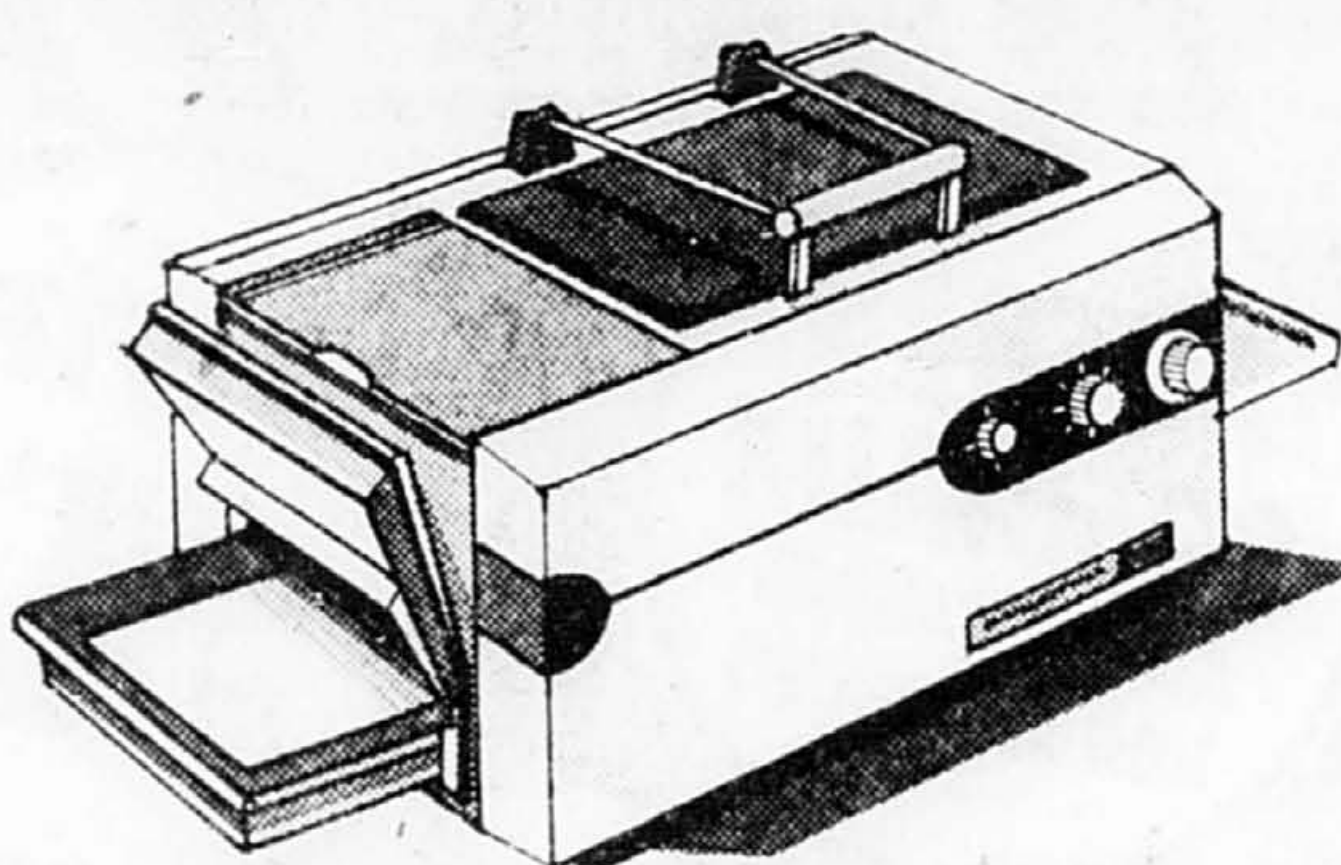
Il a révélé, notamment, que le comité épiscopal de l'éducation de l'AEQ, après avoir poursuivi au cours des derniers mois «une réflexion systématique sur la question controversée du caractère confessionnel des écoles publiques» et à la lumière des propos échangés à Loretteville, sera en mesure de présenter aux organismes intéressés le point de vue des évêques sur des questions pastorales et catéchétiques en lien avec le vécu confessionnel.

En réponse aux d'un journaliste, Mgr Cimichella a reconnu que, dans cette question de la présence de l'Eglise dans le système scolaire, «il existe plus d'un point de vue chez les évêques». Aussi l'évêque auxiliaire montréalais a-t-il signalé que ce dossier «est toujours ouvert» et que l'épiscopat «demeure toujours à l'écoute de la base».

Parlant de l'éducation sexuelle en milieu scolaire, Mgr Cimichella a indiqué que la réunion de Loretteville a demandé au comité épiscopal de l'éducation de l'AEQ «d'éclairer les données du problème et de préparer un document qui exprimera publiquement la position des évêques (sur cette question)».

Mgr Cimichella, enfin, a annoncé que la prochaine session d'étude de l'AEQ, qui aura lieu en mars 1982, aura pour thème «Luttes humaines et libération en Jésus-Christ».

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉCHANGE XEROX.



Par les temps qui courent, les bonnes nouvelles sont rares. En voici une qui vous fera sans doute plaisir: vous pouvez obtenir de 150\$ à 1000\$ en échangeant votre ancien petit copieur contre un petit copieur Xerox neuf.

Vous êtes admissible quels que soient la marque et le modèle de votre copieur, même s'il s'agit d'un des nôtres. C'est d'autant plus intéressant lorsqu'on sait que les prix des copieurs Xerox commencent à moins de 2000\$.

Et chez Xerox, payer moins cher ne signifie pas avoir moins de choix. Au contraire, Xerox est le fabricant qui offre le plus grand nombre de copieurs de petites et moyennes dimensions.

En d'autres mots, Xerox est en mesure de vous offrir le copieur qui répond le mieux à toutes vos exigences.

Il va sans dire que lorsque vous décidez d'acheter ou de louer un de nos petits copieurs, vous obtenez tout ce qui a fait la renommée de Xerox. Et même plus puisque vous pouvez maintenant

bénéficier du financement complet de votre copieur directement de Xerox.

Si vous voulez en savoir davantage concernant le nouveau programme d'échange Xerox, composez 1-800-268-9074. Ou remplissez et postez le coupon ci-dessous.

Offert dans la région de Montréal seulement.

Xerox Canada Inc.

XEROX

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit.

Composez 1-800-268-9074 ou écrivez à: Xerox Canada Inc., C.P. 911, Succursale U, Toronto, Ontario M8Z 5P9.

J'aimerais avoir plus de détails au sujet du programme d'échange Xerox.

EN MAJUSCULES, S.V.P.

Nom

Fonction

Compagnie

Genre d'entreprise/Nombre d'employés

Adresse

Ville

Prov.

Code postal

Téléphone

J'ai un copieur: marque

modèle

X81MLP2

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION

LPS®

UN COURS FAIT SUR MESURE

COURS INTENSIFS

Sessions spéciales de printemps
jour - soir
tarif spéciaux

LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)
Permis du Ministère de l'Éducation No 370524 (culture personnelle)
Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part)

Montréal 878-2821
Québec 529-0331

Pour combler des postes de cadres...



De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique **Carrières et Professions** dans **La Presse**

Pour publier une annonce dans la rubrique **Carrières et Professions**, vous n'avez qu'à écrire à:

La Presse, Ltée
Carrières et Professions

7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
Canada H2Y 1K9

Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.

CP-202

Montréal-Québec

50% de réduction!

Payez l'aller, volez le retour avec le nouveau tarif Boomerang de Quebecair.

Du 16 mars au 30 juin 1981
60\$ l'aller-retour

Conditions

Le tarif Boomerang s'applique uniquement sur les aller-retour effectués dans la même journée et valable du lundi au vendredi inclusivement. Demandez le tarif Boomerang à votre agent de voyages ou à Quebecair.

Horaires des vols du lundi au vendredi

Depart Montréal	Arrivée Québec	Depart Québec	Arrivée Montréal
07h10	07h50	07h20	08h00
08h00	08h40	09h00	09h40
13h00	13h40	11h00	11h40
16h10	16h50	15h35	16h15
17h00	17h40	17h00	17h40
18h30	19h10	19h40	20h20
21h45	22h25	20h55	21h35
		22h20	23h00

QUEBECAIR
ALLER-RETOUR



Le ministre Gilles Lamontagne

photothèque LA PRESSE

Lamontagne: l'armée doit être prête à déjouer toute tentative terroriste

■ OTTAWA (PC) — Après consultation avec des experts britanniques de l'action anti-terroriste, le ministre de la Défense envisage les mesures propres à placer les forces armées canadiennes en état de déjouer toute tentative terroriste, a déclaré hier, dans une interview, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne.

Il a cependant refusé de dire si le gouvernement avait créé une brigade anti-terroriste spéciale, à l'image des SAS britanniques. «Nous n'allons pas dire si une telle unité existe», s'est-il contenté de déclarer.

Le gouvernement est occupé en ce moment à préparer la conférence économique des sept pays industrialisés, qui doit se tenir en juillet et qui pose un

gigantesque problème de sécurité.

Un porte-parole de l'administration du solliciteur-général a annoncé que les forces fédérales de sécurité préparent une attaque fictive contre une ambassade étrangère, à Ottawa, afin de vérifier l'état de préparation contre une éventuelle agression terroriste.

Vers la fin de 1977, celui qui était alors ministre de la Défense, M. Barney Danson, avait annoncé que le gouvernement entreprendrait incessamment la formation d'une brigade anti-terroriste. Le gouvernement avait alors entamé une étude détaillée de la question et M. Danson avait toujours refusé de dire si la brigade avait été effectivement créée.

M. Lamontagne, lui, affirme

que le gouvernement tient les forces prêtes à faire face à toute situation d'urgence. Le ministre de la Défense coopère étroitement avec la GRC et le cabinet du solliciteur-général dans le domaine de l'action anti-terroriste locale.

On est prêt

«Nous nous sommes penchés sur l'expérience des SAS britanniques, a dit le ministre. Les organismes militaires et policiers existants sont, dans un certain sens, en mesure de parer à toute menace prévisible.

«Mais, peut-être n'avons-nous pas le savoir-faire et la formation nécessaires. Nous nous en occupons.»

Un officiel du cabinet du solliciteur-général a déclaré que le

gouvernement compte, dans les prochains mois, mettre à l'épreuve les forces de sécurité par un exercice théorique.

Il sélectionnera une ambassade étrangère à Ottawa pour servir de cible à l'exercice. Pareils exercices ont lieu tous les ans. En 1979, c'est l'ambassade des États-Unis qui avait servi de cible à l'exercice que l'on avait désigné du nom de code «KAOS III».

Le même officiel a refusé de désigner l'ambassade qui va servir de cible au prochain exercice. «Nous tenons à préserver l'effet de surprise».

Dans le domaine de la sécurité, Ottawa coopère étroitement avec les organismes fédéraux américains de sécurité, a ajouté l'officiel.

CONFÉRENCE SUR LES PENSIONS

Seulement la moitié des provinces y assisteront

■ (PC) — Essentiellement de nature «exploratoire», la conférence nationale des pensions, qui débutera à Ottawa le 31 mars pour se poursuivre les 1er et 2 avril, est assurée de la présence de la moitié des provinces canadiennes, a révélé hier le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin. Elle a précisé que le Québec lui a fait savoir préférer attendre une rencontre au niveau ministériel.

La conférence d'Ottawa sur les pensions, qui doit réunir quelque 300 participants, sera également privée de la présence de l'Ontario, qui sortira à peine d'élections générales, ainsi que de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Manitoba.

Au cours de la conférence de presse qu'elle a donnée en compagnie de M. Claude Castonguay, ancien ministre québécois des Affaires sociales et président du conseil d'administration

de la compagnie d'assurance-vie Impériale, qui agit présentement comme conseiller spécial de la réforme des pensions au fédéral, Mme Bégin a mentionné que, pour le moment, le gouvernement d'Ottawa ne favorise aucune avenue particulière de solution au problème des régimes privés de pensions, qui ne protègent que la moitié des travailleurs canadiens.

M. Castonguay, notant l'extrême complexité du secteur privé des pensions, qui s'est développé depuis environ 35 ans, a dit que c'est «une excellente idée» que de convoquer cette conférence nationale. Elle est l'aboutissement normal de plusieurs années d'études tant au niveau des provinces que du fédéral, voire même du secteur privé.

«Il y a des choses qui ne sont pas adaptées dans ces régimes», a dit M. Castonguay, sans compter que l'inflation croissante a

modifié la situation des retraités. De plus, il y a aussi l'attitude différente qui s'est développée vis-à-vis la retraite. Autant de choses qui requièrent que tous les intéressés puissent se parler.

Mme Bégin a précisé que le gouvernement fédéral effectuera une évaluation des travaux de la conférence d'Ottawa et des propositions qui y seront présentées. Par la suite, il y aura une consultation fédérale-provinciale, car il faut noter que seulement 10 pour cent de la main-d'œuvre canadienne tombe sous la juridiction fédérale. Les dix provinces se partagent le 90 pour cent.

Ces consultations avec les provinces devraient déboucher sur une conférence fédérale-provinciale. C'est à cette étape du processus que le gouvernement du Québec entend s'impliquer.

MacGuigan à Budapest



Le ministre des Affaires extérieures du Canada à son arrivée à Budapest hier.

■ BUDAPEST (Reuter et AFP) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, Mark MacGuigan, est arrivé hier à Budapest pour une visite officielle de deux jours. Il a parlé de détente et de désarmement avec son homologue hongrois, le ministre des Affaires étrangères de Hongrie, Frigyes Puja et a rencontré le Premier ministre Gyorgy Lazar ainsi que le chef du Parti communiste hongrois Janos Kadar. C'est ce qu'a fait savoir hier l'Agence de presse hongroise «MTI», sans donner plus de détails.

M. MacGuigan est le premier ministre canadien des Affaires extérieures à jamais se rendre en Hongrie. Avant d'arriver dans ce pays, il avait participé à la conférence préparatoire au «Sommet Nord Sud» qui s'est achevée vendredi à Vienne.

Le Canada et la Hongrie ont établi des relations diplomatiques en 1951. Une mission hongroise a été ouverte à Ottawa dans les années 60 tandis que la mission canadienne en Hongrie a été ouverte en 1973.

SUITE AU RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Un référendum pourrait être mortel pour le pays selon Blakeney

■ WINNIPEG (PC) — Un référendum ou un scrutin général tenu à la suite du rapatriement de la constitution pourrait diviser le pays plus que tout autre événement de l'histoire canadienne.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a soulevé hier cette possibilité au cours d'une allocution prononcée devant les membres du Canadian Club de Winnipeg.

Selon lui, le moyen utilisé pour rapatrier la constitution est aussi important que le rapatriement lui-même.

«Il faut trouver un terrain d'entente parce que la conjoncture actuellement divise profondément les Canadiens et contribue à accroître l'amertume.

«Certains peuvent soutenir que cette situation n'est que temporaire, mais je n'en crois rien».

Pour M. Blakeney, les débats constitutionnels de l'avenir se dérouleront en fonction de règles édictées aujourd'hui.

Si ces règles devaient être formulées malgré l'opposition de la majorité des provinces, elles contribueraient à embrouiller tous les pourparlers ultérieurs.

Les passions

Le chef du gouvernement de Regina a soutenu que les projets du premier ministre Trudeau risquaient d'exacerber les passions des citoyens.

«Si M. Trudeau demandait au gouvernement d'approuver son

geste unilatéral avant que la Cour suprême n'ait pleinement tranché la question, les Canadiens seraient furieux, non seulement contre leur gouvernement, mais l'un contre l'autre».

Il a expliqué que le Parlement britannique pourrait choisir d'attendre le jugement du plus haut tribunal canadien avant d'agir.

Dans l'éventualité où le gouvernement d'Ottawa ne serait pas d'accord avec cette façon de procéder et où d'autres Canadiens approuveraient l'attitude de Londres, le débat risquerait de s'envenimer pour «sombrier trop facilement dans une querelle émotionnelle».

M. Blakeney a demandé à M. Trudeau de faire preuve d'une nouvelle fois de sa préoccupation envers l'unité canadienne.

«Il est temps que le premier ministre se mette à la recherche d'un consensus.

«Plusieurs Canadiens sont d'accord avec l'idée d'un rapatriement assorti d'une simple formule d'amendement. Un pas dans cette direction pourrait nous rapprocher. La poursuite de l'objectif actuel ne ferait au contraire qu'accroître les divisions».

Au cours d'une conférence de presse, M. Blakeney devait par la suite affirmer qu'il n'était pas d'accord avec l'affirmation de M. Trudeau selon laquelle le consentement des dix provinces était nécessaire pour modifier la constitution.

Radio-Moscou pourrait bientôt diffuser dans les T-N-O

■ TUKTOYAKTUK, Territoires du Nord-Ouest (CP) — Les habitants de Tuktoyaktuk pourront peut-être écouter bientôt des émissions de radio diffusées par Radio-Moscou.

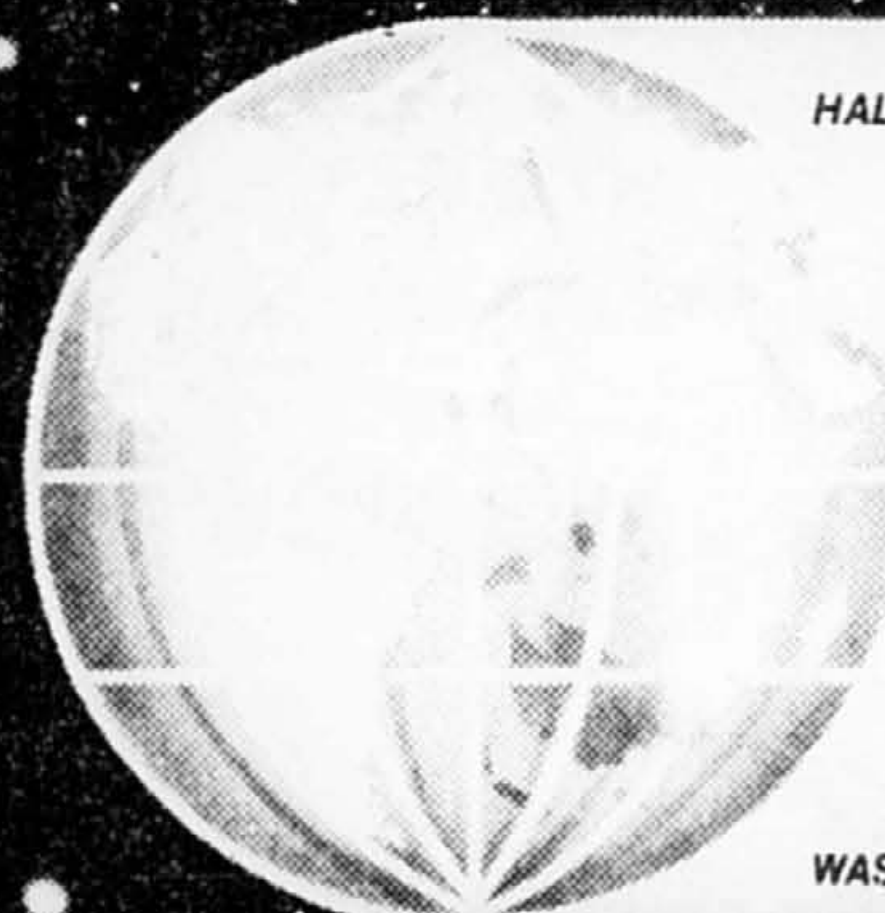
John Steen, président de la Société radiophonique de la région a en effet révélé qu'il étudiait actuellement une offre faite par Radio-Moscou de diffuser dans cette partie des Territoires du Nord-Ouest, et cela gratuitement, des émissions de Radio-Moscou. Radio-Tuktoyaktuk est dans une situation financière difficile et cette offre de Moscou pourrait l'aider à survivre.

«Notre compte en banque est vide, a dit M. Steen et nous

comptons sur des bingos pour nous renflouer, mais nous n'y arrivons pas. Tout ce qui est gratuit vous semble miraculeux quand vous avez le dos cloué au mur, a-t-il ajouté, et que vous passez votre temps à chercher les \$2.000 par mois qu'il vous faut pour continuer à exister».

Radio-Moscou a offert cinq heures d'émission par mois enregistrées en anglais sur bandes. Si l'offre est acceptée, les 2.000 auditeurs de Radio-Tuktoyaktuk pourront écouter des émissions communistes du genre «La vie à Moscou», «La revue de la presse soviétique» ou «Les relations américano-soviétiques».

LE SERVICE DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS INTELPOST



HALIFAX
MONTRÉAL
OTTAWA
TORONTO
WINNIPEG
CALGARY
EDMONTON
VANCOUVER
ANGLETERRE
SUISSE
PAYS-BAS
NEW YORK
WASHINGTON, D.C.

13 centres d'affaires au Canada, en Europe et aux États-Unis reliés en quelques secondes!

Oui, en quelques secondes, Intelpost peut transmettre électroniquement vos documents sous la forme de fac-similés en noir et blanc d'une grande netteté.

Le service de transmission de documents Intelpost intègre ingénieusement les techniques des satellites et des liaisons hertziennes au matériel télécopieur rapide le plus récent. En quelques secondes, une lettre, un plan, un graphique ou tout autre document (même de format ministre) pouvant être photocopié peut être transmis à l'un ou l'autre des 13 Centres Intelpost au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le service est peu coûteux: \$4 la page à destination du Canada et \$5 pour l'étranger.

Le service Intelpost se compare avantageusement à n'importe quel service de télécopie ou de messagers par ses frais modiques et sa rapidité, sans compter qu'il vous offre une excellente qualité de reproduction. Après avoir utilisé Intelpost, vous conviendrez sans doute qu'il s'agit du service de courrier le plus fiable et le plus rapide qui soit. ... Finis les erreurs de transmission, les formalités douanieres et les retards dus aux conditions atmosphériques ou aux problèmes de transport. Nous vous invitons à passer, pour une démonstration gratuite, au Centre Intelpost de votre région avec ce coupon ou votre papier à en-tête signé. Ce document sera transmis à Toronto, puis il nous sera retourné; vous constaterez ainsi le peu de temps que requiert une transmission. (A Toronto: démonstration avec Londres.)



UN SERVICE OFFERT CONJOINTEMENT PAR
POSTES CANADA/TELEGLOBE CANADA/
TELECOMMUNICATIONS CNCP.

Intelpost assure la liaison entre Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax, Amsterdam, Berne, Londres, New York et Washington, D.C.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir l'adresse du Centre Intelpost dans les villes précitées, communiquez avec le bureau de vente de Postes Canada ou du CNCP de votre région.

INTELPOST: UNE AFFAIRE RÉGLÉE EN QUELQUES SECONDES

Il me sera impossible d'assister à une démonstration gratuite. J'aimerais toutefois recevoir votre nouveau dépliant, qui explique en détail le service Intelpost.

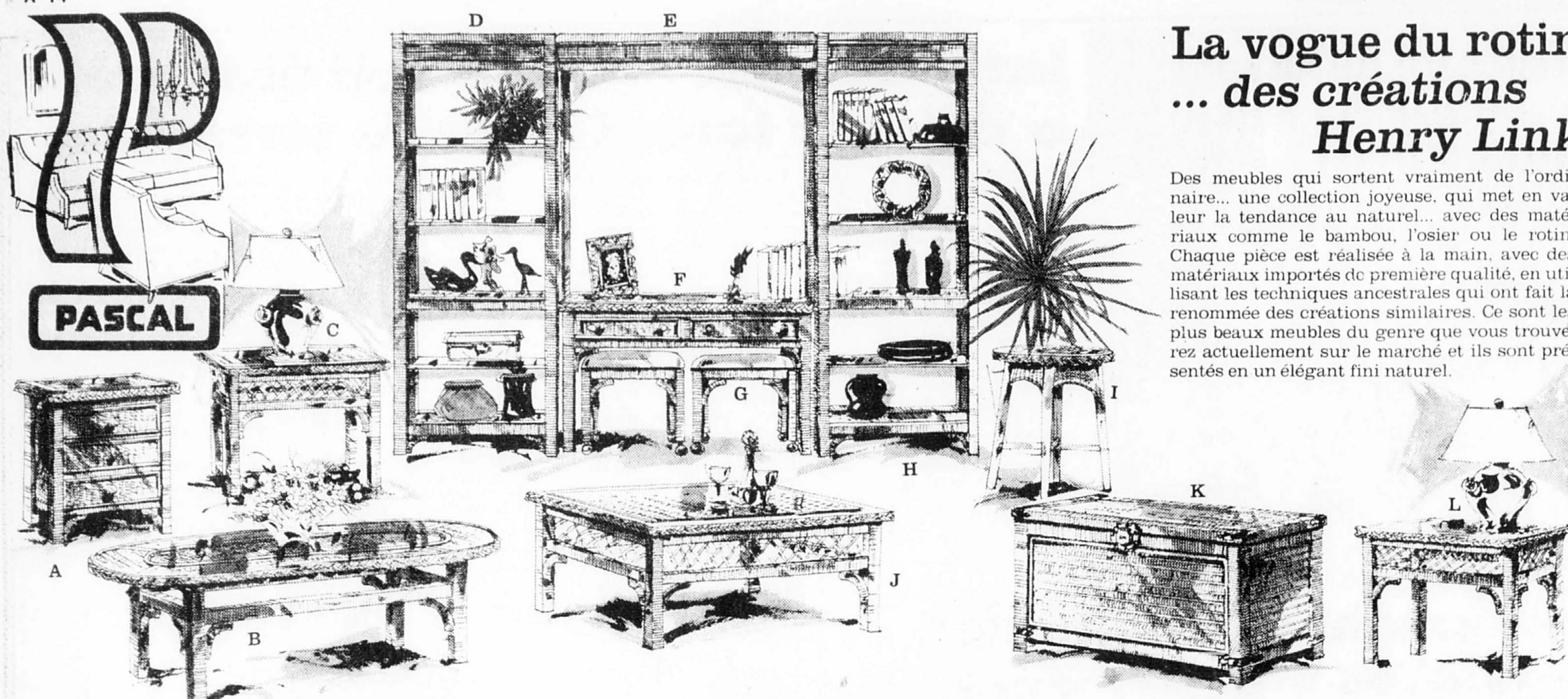
Remplissez le coupon et postez-le à: Service de la commercialisation — Intelpost, Postes Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0Y2

NOM _____ TELEPHONE _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____



La vogue du rotin ... des créations Henry Link

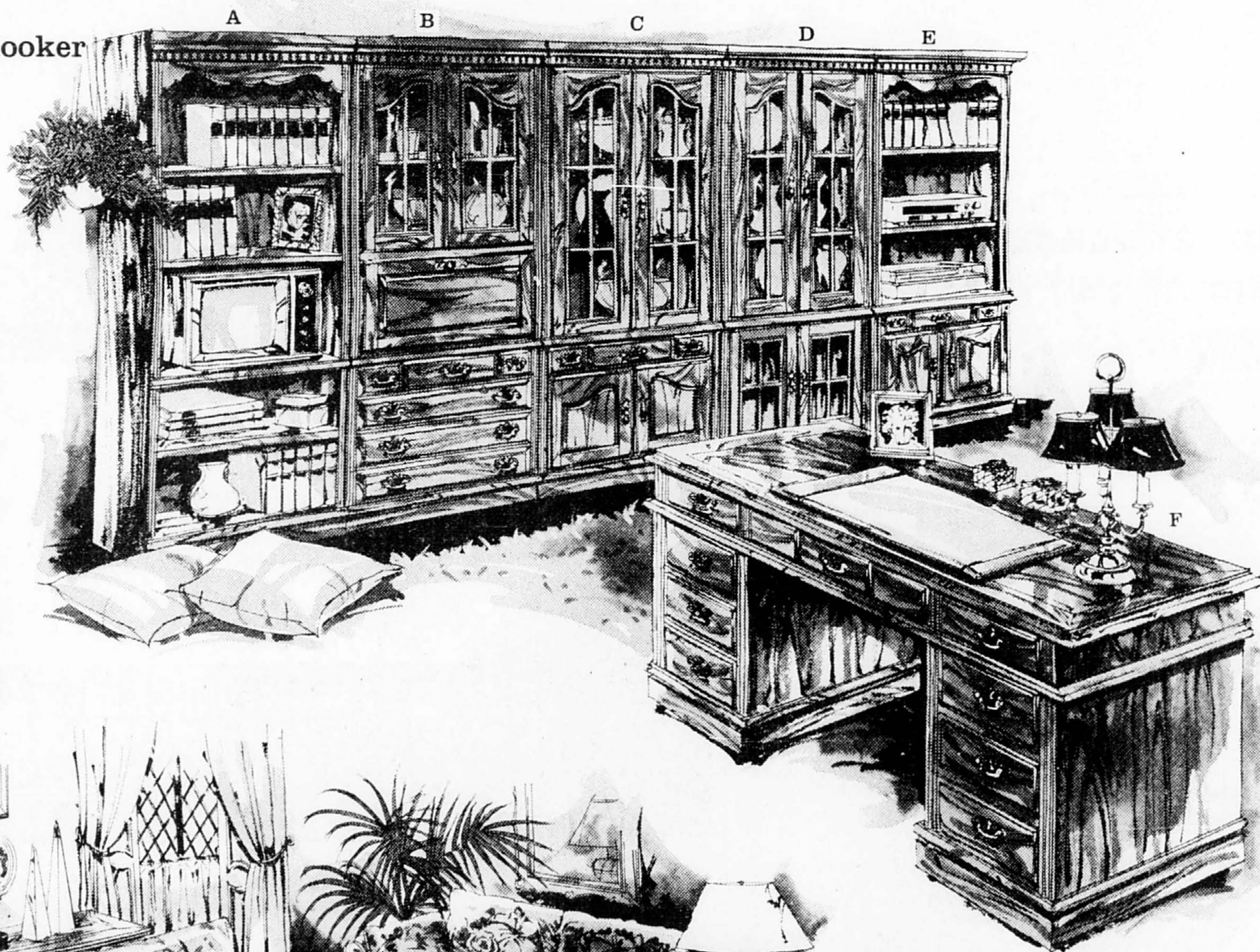
Des meubles qui sortent vraiment de l'ordinaire... une collection joyeuse, qui met en valeur la tendance au naturel... avec des matériaux comme le bambou, l'osier ou le rotin. Chaque pièce est réalisée à la main, avec des matériaux importés de première qualité, en utilisant les techniques ancestrales qui ont fait la renommée des créations similaires. Ce sont les plus beaux meubles du genre que vous trouverez actuellement sur le marché et ils sont présentés en un élégant fini naturel.

A. Commode de chevet.....	261 ⁸⁸	E. «Pont» éclairé.....	269 ⁸⁸	I. Table à lampe.....	189 ⁸⁸
B. Table à café ovale.....	319 ⁸⁸	F. Table console bureau	309 ⁸⁸	J. Table à café carrée.....	319 ⁸⁸
C. Table d'angle, carrée...	234 ⁸⁸	G. Banc avec roulettes.....	134 ⁸⁸	K. Commode coffret.....	309 ⁸⁸
D. Étagère.....	339 ⁸⁸	H. Étagère.....	339 ⁸⁸	L. Table de bout.....	184 ⁸⁸

Des meubles spacieux... par Hooker

Les rangements aussi peuvent être jolis... et Hooker le prouve, avec ces éléments muraux spacieux et ravissants. Ayant 13.3 pieds de large, avec beaucoup d'espace de rangement, derrière les portes, dans le secrétaire à abattant et dans les unités à tiroirs. Les étagères ouvertes vous permettent en outre de mettre en valeur vos plus beaux bibelots, tout en étant suffisamment spacieuses pour certains modèles de T.V. ou de stéréo. Au beau fini merisier sur bois dur. Chaque unité mesure 32 x 19 1/4 x 76 1/2 de haut.

A. Bibliothèque ouverte...	439 ⁸⁸
B. Secrétaire à abattant avec tiroirs.....	649 ⁸⁸
C. Unité avec 2 portes vitrées et portes.....	659 ⁸⁸
D. Unité avec 4 portes vitrées.....	659 ⁸⁸
E. Bibliothèque ouverte avec 2 portes.....	559 ⁸⁸
F. Bureau assorti — 54 x 24 x 30 de haut.....	649 ⁸⁸



Superbe mobilier de salon par Superior Upholstering

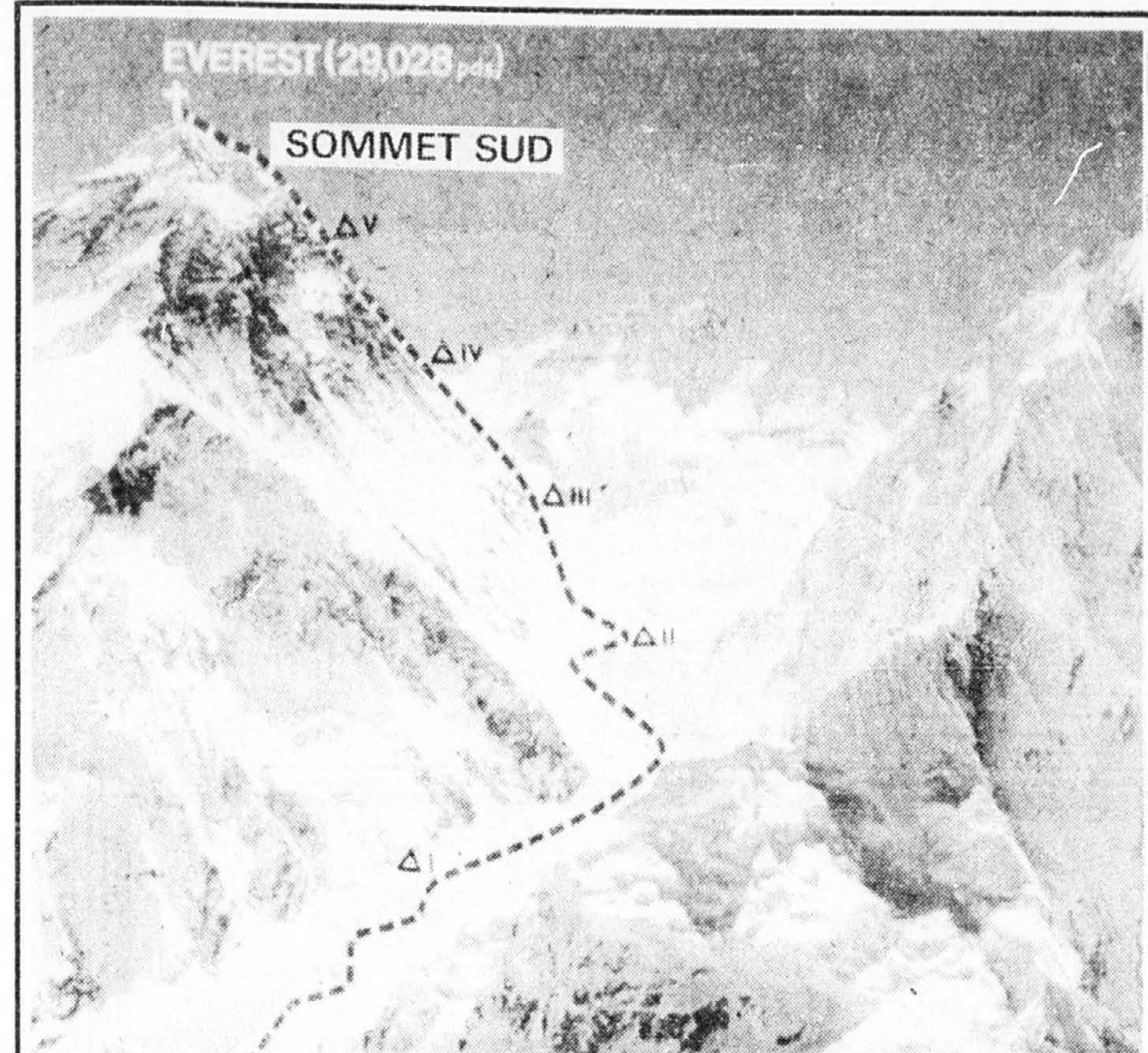
Des meubles magnifiques, capitonnés, conçus pour votre confort et le plaisir des yeux... une création Superior. Chaque meuble est le fruit d'une longue tradition et a fait l'objet d'un soin particulier de la part des artisans de Superior. Canapé et causeuse sont recouverts d'un luxueux tissu polyester. Les appuie-bras coussinés et coussins assortis sont moelleusement rembourrés. Le fauteuil à oreillettes, aux appuie-bras coussinés, est recouvert d'un splendide tissu polyester à rayures.

Canapé	1299 ⁸⁸
Causeuse	1079 ⁸⁸
Fauteuil à oreillettes	469 ⁸⁸

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

• 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou



La route que compte suivre pour vaincre l'Everest l'expédition dirigée par le Prof. George Kinneer.

Quinze alpinistes canadiens tenteront de vaincre l'Everest par la route du pilier Sud

Un groupe de 15 alpinistes canadiens dirigés par le professeur George Kinneer de Calgary tentera en septembre 1982 d'escalader le Mont Everest, le plus haut sommet du monde, par un tout nouveau chemin.

L'équipe formée de 15 grimpeurs chevronnés abordera la montagne par le glacier de Khumbu et l'arête Ouest, voie empruntée lors de la première conquête en 1953 par Tensing et Hillary, et suivie par la plupart des expéditions subséquentes.

Mais par la suite, l'expédition canadienne s'éloignera des sentiers battus en tentant de tailler une nouvelle route d'accès directement au sommet par le pilier Sud, qui sera nommé en cas de succès «l'Eperon canadien».

Jusqu'ici, la plupart des quelque 100 audacieux qui ont atteint le «aloit du monde» l'ont fait en suivant la route originelle du col Sud, réputée la plus facile. Bien peu ont réussi en passant par les autres faces, beaucoup plus rébarbatives.

«Ceux qui l'ont fait, a noté le Prof. Kinneer au cours d'une conférence de presse à Calgary, constituent l'élite de l'alpinisme international.»

Ce qui signifie qu'en cas de réussite de l'expédition canadienne, dont la route choisie «aura été sans conteste la plus difficile de toutes les ascensions de ce géant», l'exploit réalisé «assurera la consécration de l'alpinisme canadien dans la communauté internationale».

Deux autres tentatives canadiennes d'atteindre le sommet de l'Everest avaient échoué dans le passé. En 1947, Earl Denman avait tenté d'effectuer en solitaire une audacieuse escalade en solitaire de la face ti betaine. Son aventure, organisée à peu de frais et sans l'autorisation du Tibet, avait avorté avant même d'atteindre le col Nord, à 7,000 mètres d'altitude.

Trente ans plus tard, Art Twoney de la Colombie britannique s'était joint à une cordée néo-zélandaise qui tentait l'escalade avec équipement léger et sans oxygène.

L'entreprise devait se révéler au-dessus des forces du petit groupe, qui fut arrêté dans son ascension au col Sud par la maladie et les conditions dangereuses.

L'an prochain, l'expédition se fera dans la période qui est considérée la moins favorable, c'est-à-dire après la mousson, au moment où il y a encore de la neige. Mais le groupe a peu de choix: le Népal ne permet qu'à deux équipes par année de tenter l'aventure, et les places sont réservées longtemps à l'avance (jusqu'à la fin de la présente décennie, actuellement).

La tentative est rendue possible par une importante commandite d'Air Canada qui, pendant trois ans, fournit de l'aide pour le financement, le transport, les télécommunications, l'organisation et la promotion du projet. En revanche, la société d'Etat jouira des retombées publicitaires que pourra amener la poursuite du projet (nouvelles sur le progrès de l'expédition) et son éventuel succès.

Outre le professeur Kinneer, l'équipe d'alpinistes et le personnel d'appui comprennent Roger Marshall, John Amatt, Rusty Baillie, Jim Elzinga, Lloyd Gallagher, John Lauchlan, Bill March, Pat Morrow, Dave Read, Don Serl, Chris Shank, Stephen Berzuchek, Gordon Smith, Marlene Smith, Peter Spear, Dave Jones, Erix Rast, Peter Simpson et Jay Straith.



LA TOUCHE PERSONNELLE C'EST CHAMPLAIN

Taux d'intérêt
14.2%
disponible pour un temps limité
sur toutes nos voitures en inventaire

Financement GMAC disponible si désiré
Location à court et à long terme

SKYLARK



GMC

NO 1 AU CANADA

1000 boul. Île-des-Soeurs
761-3535

Champlain



Au sujet de L'IMPÔT...

QUESTION:

Où s'adresser pour obtenir gratuitement les renseignements qui vous aideront à remplir votre déclaration des revenus?

RÉPONSE:

Aux bureaux de

revenu québec:

Montréal

3, Complexe Desjardins
du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
873-2611

Stations de métro

■ Atwater ■ Beaugrand
■ Berri-de Montigny ■ Longueuil
du 2 mars au 30 avril
du lundi au vendredi, de 16h à 18h

Si l'interurbain est nécessaire, faites le 0 (zéro) et demandez **ZÉNITH 6-6360**.
C'est gratuit.

Q.:

Quand doit-on poster sa déclaration des revenus pour 1980?

R.:

Au plus tard, le 30 avril 1981.

Q.:

Où peut-on se procurer une formule de déclaration des revenus?

R.:

Si vous n'avez pas reçu votre formule personnalisée, vous pouvez vous en procurer une dans les bureaux de Revenu Québec, de Communication-Québec et dans la plupart des caisses populaires.

Profitez de l'aide que vous offre **revenu services.**

Q.: revenu services c'est quoi?

R.: Des services gratuits sur lesquels vous pouvez compter.



LE TEMPS DES IMPÔTS
le solde se termine le samedi 21 mars

LES AUBAINES DE MARS,

VALEUR EXCEPTIONNELLE

Machine à écrire électrique portable Entreprise de Smith Corona
Ruban-cartouche, se change rapidement en 3 secondes. Grand chariot à retour automatique. Clavier complet de 88 caractères. Tabulatrice préreglée. Solide mallette.

Ruban effaceur Dixon — pour corriger les erreurs.
Prix rég. Willson \$1.59 ch.

Spéc. 2/2²⁹

Tablette à feuilles minces — 36 feuilles de papier non glacé 8 1/2 x 11.
Prix rég. Willson .98 ch.

Spéc. 2/1²⁹

Papier à dactylo Willson 8 1/2 x 11 — papier Bond #7 20 lb. 50 feuilles par boîte.
Prix rég. Willson \$6.10 bte

Spéc. \$4⁹⁹ bte

259⁹⁵ ch.

Prix rég. Willson \$309.95

Willson

Place Bonaventure	861-1578	Carrefour Laval	681-6427
389 ouest, rue Saint-Jacques	849-5761	Promenades St-Bruno	461-1112
2020, rue University	845-5264	Place Vertu	337-7312
Place Alexis-Nihon	937-3579	Place Newman, LaSalle	363-4804

Monsieur Baignoire

TECHNIQUE flexaline

REFAIT SUR PLACE
la porcelaine des baignoires, toiles à la couleur désirée. Estimation gratuite
336-1133 382-5302
V. ST-LAURENT

LE QUÉBEC DANS LES ANNÉES 1980

Conférencier:
A. EDWARD AUST
Avocat
En relations de travail

Participation Québec vous invite à la 5e conférence dans une série de six sur:

LABOUR RELATIONS IN QUEBEC

Le mercredi 18 mars, 12h à 13h

Endroit:
L'auditorium de la Banque Royale
1, Place Ville-Marie
Entrée libre

Renseignements:
282-0511

OTTAWA
De nos correspondants

Espoir d'entente à Radio-Canada

Selon le ministre du Travail, M. Gerald Regan, il existe une possibilité d'entente entre la société d'Etat et les journalistes en grève depuis près de cinq mois. Une nouvelle offre a été présentée au syndicat dimanche, a déclaré le ministre hier alors qu'il était interrogé par le chef de l'opposition M. Joe Clark, aux Communes.

GILLES PAQUIN

Sans vouloir préciser le contenu de cette proposition, le ministre a affirmé qu'il existait un espoir de règlement de ce long conflit. M. Regan s'est refusé de spéculer sur le recours à une loi spéciale pour forcer un retour au travail alléguant qu'on ne songeait à pareille solution qu'en cas de situation «extrême».

Selon des sources syndicales, la Société a offert une somme forfaitaire de \$3,500 aux grévistes en plus d'une hausse d'environ neuf pour cent. Il y a un peu plus d'une semaine, les journalistes rejetaient une offre de huit pour cent accompagnée d'une somme forfaitaire de \$2,300. La proposition de Radio-Canada a été désignée comme «finale» par la direction; on s'attend à une réponse de la partie syndicale aujourd'hui.

Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, est venu ajouter à la menace

qui plane sur la tête de l'opposition lundi en évoquant à son tour le recours à la guillotine pour clore le débat sur la constitution.

Invité à préciser les plans du gouvernement, M. Chrétien a laissé entendre que l'on mettrait fin au débat avant le mois d'avril. «Il se pourrait que M. Jake Epp, le porte-parole conservateur dans ce domaine, revienne et que tout soit déjà terminé», a-t-il dit.



Photothèque LA PRESSE
Jake Epp... en vacances.

Au bureau de M. Epp, on souligne que le député est en Afrique du Sud jusqu'à la fin de mars. Il avait besoin de vacances comme M. Chrétien, a dit un porte-parole. Selon M. Chrétien, aucune entente n'aurait été conclue entre les partis et rien n'interdit de clore le sujet maintenant, même en l'absence de M. Epp.

Certains députés libéraux divergent d'opinion avec le gouvernement et estiment qu'un nouveau recours au bâillon nuirait aux troupes de M. Ryan en manifestant encore du mépris

face à ceux qui s'opposent au rapatriement unilatéral de la constitution.

Le leader parlementaire des conservateurs, M. Walter Baker, est pour sa part surpris d'enten-

dre les ministériels parler de guillotine alors que le débat réel n'est en marche que depuis le 17 février. Il n'y a eu que 14 jours de débats, répète M. Baker, en dépit des semaines écoulées. Le parlement a été pris par divers travaux et nous avons favorisé l'adoption de certaines lois pour éviter d'être accusés de faire de l'obstruction. Si le gouvernement a vraiment 40 projets de lois, il n'a qu'à les faire connaître, a dit M. Baker, mais cela n'est pas évident à lire l'ordre du jour. Rien ne justi-

fie la décision de M. Chrétien puisque le gouvernement peut quand même poursuivre ses travaux en comité, a ajouté le leader tory; il n'est d'ailleurs que normal qu'un grand nombre de députés souhaitent intervenir dans un débat de cette importance. Ce n'est pas chaque année qu'on présente des projets de loi sur la constitution», de conclure M. Baker.

Par ailleurs, les trois partis fédéraux se sont dit d'accord pour appuyer la présentation d'amendements au projet cons-

titutionnel de manière à répondre aux revendications des femmes.

Cette rare unanimité n'est que superficielle cependant puisque le gouvernement ne donne aucune garantie et exige que les conservateurs s'abstiennent de poursuivre leurs interventions sur l'amendement proposé par M. Epp il y a 5 semaines. Ce dernier a proposé de supprimer les articles prévoyant l'usage du processus référendaire pour amender la «nouvelle» constitution et, depuis, on en discute sans qu'il

soit possible de présenter d'autres amendements. Le règlement oblige donc le gouvernement à attendre que l'opposition cesse de parler pour en venir au vote sur la proposition de M. Epp... à moins d'avoir recours à la tristement célèbre guillotine. Dans ce dernier cas, on ne vote pas seulement sur l'amendement Epp mais sur le projet de résolution lui-même et tout est terminé; les femmes auront été balayées par l'empressionnement de M. Chrétien de se rendre à Londres.

Adieu Roch

Le chef de l'Union nationale a tenu sa première promesse avant même d'être élu à l'Assemblée nationale, rare fait d'armes pour un homme politique qui se lance en campagne électorale.

Un porte-parole de son cabinet à Ottawa a en effet confirmé à LA PRESSE que le député de Joliette, M. Roch LaSalle, avait hier remis sa démission à la présidence de la Chambre des communes... Il l'avait promis, nous a-t-on dit.

ÉCONOMIQUEMENT LA PLUS AVANCÉE DES TRACTIONNS AVANT.

LA TERCEL 1981 DE TOYOTA.

Vous aimeriez posséder une traction avant sans déboursier trop d'argent? Pensez à la Tercel de Toyota. C'est la traction avant superéconomique.

Econome à l'achat.

La Tercel 4 portes est la moins chère des tractions avant sur le marché. C'est sans doute une des raisons qui font qu'on la préfère à la Mazda GLC, à la Datsun 310 et à la Rabbit de Volkswagen. Mais ce n'est pas tout.

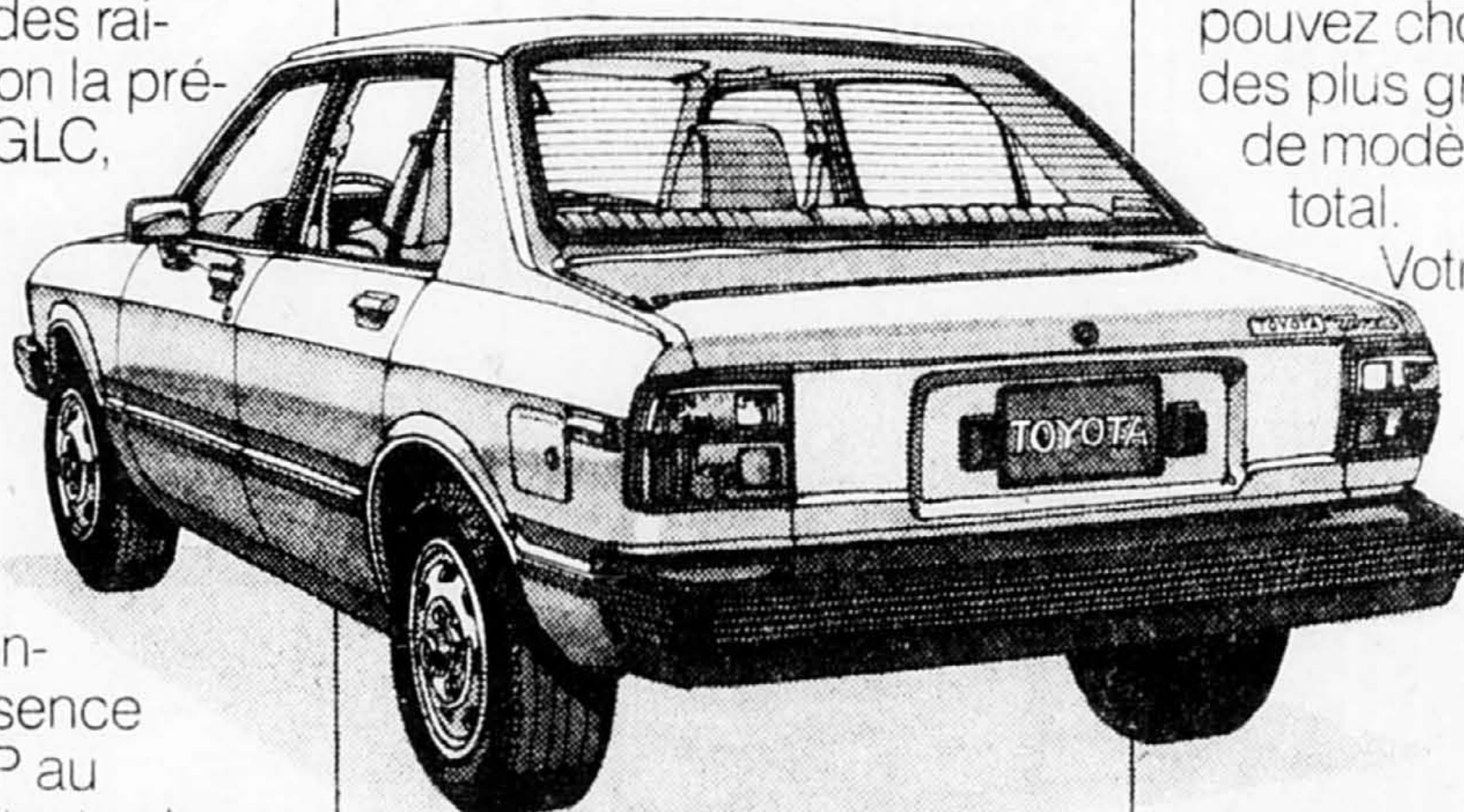
Econome d'essence.

Sa faible consommation d'essence place la Tercel SP au premier rang de toutes les tractions avant 4 vitesses vendues au Canada. Et dans la catégorie des

Consommation d'essence de la Toyota Tercel 1981.

Litres/100 km		m/g	
Route	Relative	Route	Relative
5.8	5.0*	56	49*

* 5.0 litres/100 km et 49 m/g sont des valeurs moyennes. Les valeurs réelles peuvent varier en fonction des conditions de conduite. Les valeurs relatives sont basées sur les données de la Toyota Tercel 1981. Les données relatives sont basées sur les données de la Toyota Tercel 1981. Les données relatives sont basées sur les données de la Toyota Tercel 1981.



Sedan 4 portes

boîtes automatiques, la Tercel 2 portes surpasse toutes ses rivales. On com-

prend de mieux en mieux sa popularité. Mais il y a davantage.

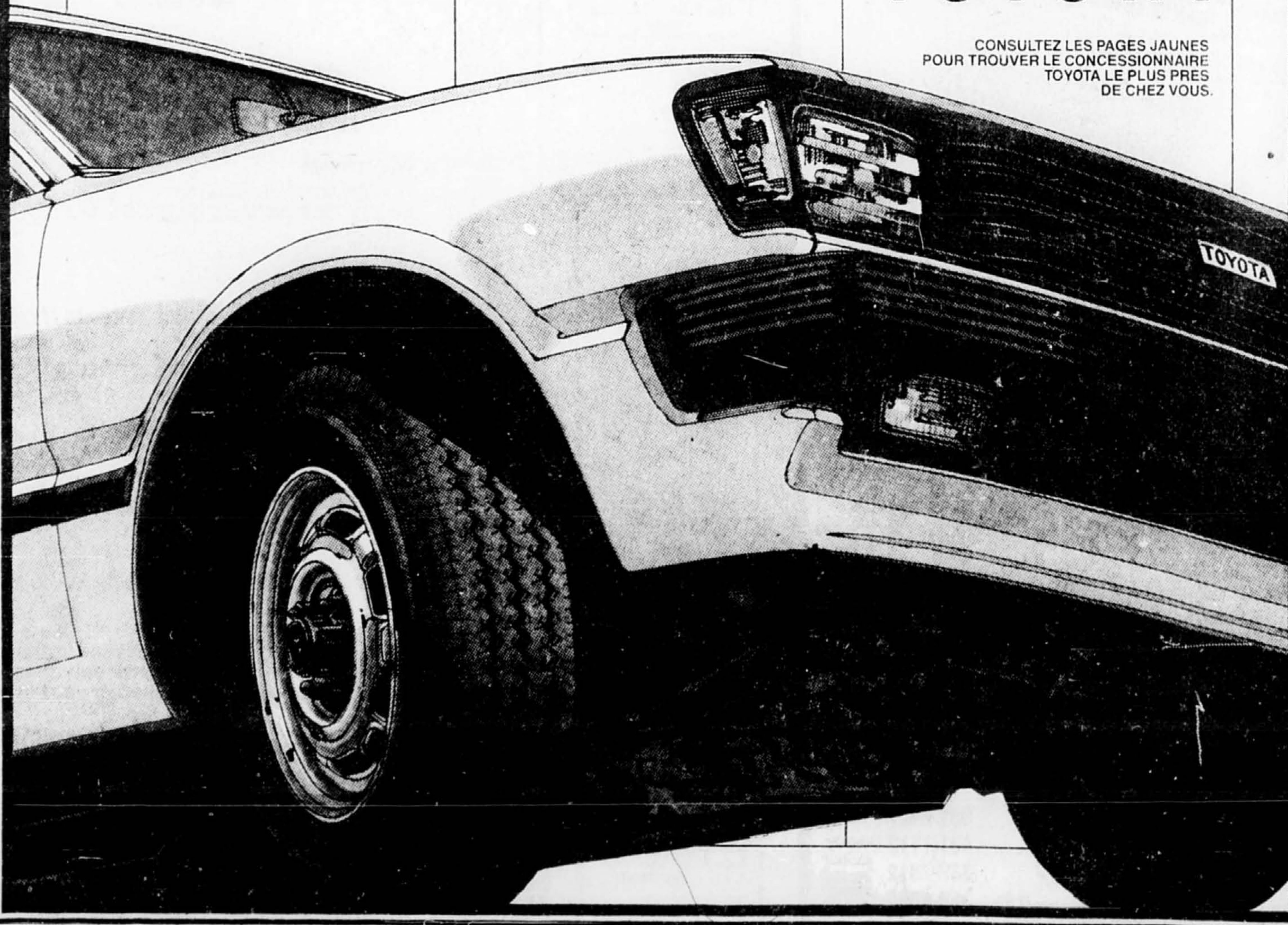
Genereuse d'espace.

Aucune autre traction avant importée n'offre aux passagers des sièges avant autant d'espace pour les jambes. C'est le confort allié à l'économie. Et vous pouvez choisir parmi l'un des plus grands choix de modèles: cinq au total.

Votre concessionnaire Toyota peut vous en vendre ou vous en louer une aujourd'hui.

OH,
ÇA
C'EST
SENSAS!
TOYOTA

CONSULTEZ LES PAGES JAUNES
POUR TROUVER LE CONCESSIONNAIRE
TOYOTA LE PLUS PRES
DE CHEZ VOUS.



Fairview
TOYOTA INC.

12, Auto Plaza, Pointe-Claire
694-1510

TOYOTA SPINELLI
561 boul. St-Joseph, Lachine
634-7171

LIVRAISON
IMMÉDIATE



Tercel
Liftback

CHASSE TOYOTA

819 est,
rue Rachel
527-3411



Beau Choix

ALIX
TOYOTA

6807, Delorimier, Mtl (près Belair) 376-9191

Photo Michel Gravel, LA PRESSE
Le maire Lucien Paiement.

SELON IQOP

Les Lavallois ne veulent plus de Paiement

■ S'il y avait élection municipale demain à Laval, il se pourrait fort bien que le maire Lucien Paiement en sorte perdant.

YVON LABERGE

C'est du moins la conclusion d'un sondage effectué par l'Institut québécois de l'opinion publique (IQOP) pour le compte du Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO). Cette consultation a été faite entre les 4 et 9 mars derniers auprès de 1.000 citoyens de Laval.

À la question: «Le maire Paiement, ça fait assez longtemps qu'il est là, il faut le remplacer», 42,2 p. cent des 733 répondants estiment que oui alors que 27,1 p. cent pensent le contraire.

À noter toutefois que les personnes interrogées n'avaient pas à se prononcer pour un candidat de rechange, d'autant plus que le PRO n'a pas encore arrêté son choix sur l'éventuel adversaire du maire Paiement.

Interrogé hier, le conseiller Ronald Bussey, membre du Parti du ralliement officiel des Lavallois, a déclaré que la formation politique avait en main la liste d'une dizaine de candidats potentiels, mais que le choix définitif serait fait au congrès général de juin prochain.

M. Bussey n'a pas voulu commenter une éventuelle candidature du député démissionnaire Jean-Noël Lavoie, se contentant de dire que le PRO est prêt à s'asseoir avec M. Lavoie pour en discuter le coup. «Nous n'avons pas eu de rencontre avec Jean-Noël Lavoie», a dit M. Bussey.

Par ailleurs, le sondage de la maison IQOP portait sur une quarantaine de questions touchant de près les affaires municipales à Laval, mais le Parti du ralliement officiel des Lavallois n'en divulguera pas les données avant la campagne électorale de l'automne prochain.

«Les données nous serviront dans l'élaboration d'un programme électoral et il serait trop tôt d'en dévoiler les points majeurs. De plus, ce sondage n'est qu'une phase d'un processus de consultation qui se poursuivra jusqu'en mai prochain afin de connaître l'opinion de la population et voir si les données du présent sondage sont les mêmes», a conclu M. Bussey.

Reprise des négociations à l'Iron Ore

■ SEPT-ÎLES (PC) — Les négociations entre le Syndicat des métaux unis d'Amérique et la société minière Iron Ore, de la Côte Nord, reprendront aujourd'hui à Labrador City.

En fin de semaine, les 3.500 métaux de la société Québec-Cartier ont accepté les dispositions de leur nouvelle convention collective dans une proportion de plus de 80 pour cent.

La nouvelle convention s'appliquera aux travailleurs de Port-Cartier, aux mineurs de Fermont et de Gagnon, ainsi qu'aux employés de chemin de fer de 250 kilomètres qui relie la ville de Gagnon au fleuve Saint-Laurent.

Dans l'ensemble, le salaire moyen de ces syndiqués augmentera de 32 pour cent. Le salaire horaire moyen passera de \$9.44 à \$13.99 à l'expiration de la nouvelle convention collective, en février 1984.

De plus, les prestations des pensionnés augmenteront de 10 à 50 pour cent. Le nouveau contrat prévoit également que trois employés syndiqués seront affectés à temps plein à la surveillance des conditions matérielles de travail.

Un suspect se livre à la police

■ Un individu âgé de 25 ans, Gérard Deslauriers, qui était recherché par les policiers de la CUM en rapport avec un meurtre survenu le 6 août 1979, s'est livré hier à la police en compagnie de son avocat, Me Frank Shookey.

Deslauriers était recherché depuis plus d'un an en tant que témoin important au sujet de la mort violente de André Lauzon, âgé de 34 ans, dont le cadavre avait été découvert sur un terrain vacant dans l'est de la ville.

AVIS PUBLIC

AUX GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES RÉGIONS DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET DE LA MONTÉRÉGIE (RÉGION SUD DE MONTRÉAL)

Au nom du ministre des Affaires sociales du Québec, les Conseils de la santé et des services sociaux des régions de Montréal métropolitain et de la Montérégie informent les groupes socio-économiques de leur droit de suggérer des noms de personnes pour siéger aux conseils d'administration des établissements ci-après énumérés. Après avoir reçu ces suggestions, le ministre des Affaires sociales nommera deux personnes à chaque conseil d'administration de ces établissements.

Pour suggérer un ou plusieurs noms de personnes, tout groupe doit utiliser les formules disponibles à son Conseil de la santé et des services sociaux.

RÉGION

DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LESQUELS VOTRE GROUPE PEUT PROPOSER UNE OU DEUX CANDIDATURES

CENTRES DE SERVICES SOCIAUX

- C.S.S. de Montréal Métropolitain
- C.S.S. Ville-Marie
- C.S.S. Juifs à la Famille

CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

- C.L.S.C. Centre-Sud
- C.L.S.C. Centre-Ville
- C.L.S.C. Côte-des-Neiges
- C.L.S.C. des Mille-Îles
- C.L.S.C. du Marigot
- C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve
- C.L.S.C. J. Octave Roussin
- C.L.S.C. Métro
- C.L.S.C. Montréal-Nord
- C.L.S.C. Norman Bethune
- C.L.S.C. Parc Extension
- C.L.S.C. Pierrefonds
- C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
- C.L.S.C. Rosemont
- C.L.S.C. St-Henri
- C.L.S.C. Saint-Louis du Parc
- C.L.S.C. Sainte-Rose de Laval

CENTRES HOSPITALIERS

- C.H. Catherine Booth
- Hôpital Champlain de Verdun
- Hôpital Chinois de Montréal
- Cité de la Santé de Laval
- C.H. Côte-des-Neiges
- Institut de Cardiologie de Montréal
- Hôpital de Convalescence Julius Richardson
- C.H. de Lachine
- Hôpital de Montréal pour Enfants
- Institut de Réadaptation de Montréal
- C.H. de St. Mary
- Centre de Santé Saint-Henri
- C.H. des Convalescents de Montréal
- Centre de Soins prolongés de Montréal
- C.H. de Verdun
- Douglas Hospital
- Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- Hôpital Général de Montréal
- Hôpital Général du Lakeshore
- Hôpital Général Fleury
- Général Juif (Sir Mortimer B. Davis)
- Hôpital Général LaSalle
- C.H. Grace Dart
- Hôtel-Dieu de Montréal
- C.H. Jacques Viger
- Hôpital Jean-Talon
- C.H. J. Henri Charbonneau
- C.H. Juif de Convalescence
- C.H. Juif de l'Espérance
- Lachine General Hospital
- Hôpital La Visitation
- C.H. Louis-H. Lafontaine
- Hôpital Maimonide et Foyer pour personnes âgées
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Hôpital Marie-Clara
- Hôpital Marie-Enfant
- Hôpital Neurologique de Montréal
- Hôpital Notre-Dame
- Hôpital Notre-Dame de la Merci
- Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent
- Institut Philippe Pinel de Montréal
- Reddy Memorial Hospital
- Hôpital Reine Elizabeth de Montréal
- Hôpital Rivière-des-Prairies
- Hôpital Rosemont
- Hôpital Royal Victoria
- Hôpital Saint-Charles Borromée
- Hôpital Saint-Joseph de la Providence
- Hôpital Saint-Luc
- Hôpital Saint-Michel
- Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc

- Hôpital Sainte-Justine
- Hôpital Santa Cabrini
- C.H. Thoracique de Montréal

CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT / ADULTES

- C.A. Auclair
- Résidence Biermans
- Institut Canadien-Polonais du Bien-Être
- Manoir Cartierville
- Résidence Christophe-Colomb
- C.A. de Lachine
- Résidence Dorchester
- Foyer Dorval
- Résidence du Bon Pasteur
- C.A. Edmond Laurendeau
- C.A. Emile-Gamelin
- Father Dowd Memorial Home
- Résidence Jean-de-Lalande
- C.A. Juif
- Manoir de l'Âge d'Or
- Pavillon Louvain
- Résidence Maison-Neuve
- C.A. Notre-Dame du Rosaire
- C.A. Pierre Joseph Triest
- Foyer pour Personnes Agées Saint-Laurent
- Foyer Saint-Marc
- Centre de Séjour Laval
- Manoir Verdun

CENTRES DE RÉADAPTATION / ADULTES

- A la Croisée
- Centre de Réadaptation Alternatives
- Centre de Réadaptation Lethbridge
- Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau
- Domrémy-Montréal
- Centres Marronniers

CENTRES DE TRANSITION / ADULTES

- Elizabeth House
- Centre Rosalie Jetté

CENTRES DE RÉADAPTATION / ENFANTS

- Accord (L.) Accueil Provisoire
- Accueil Boyer
- Accueil Le Relais
- Boscoville
- Carrefour Jeunesse Rosemont
- Child Care and Child Development Centers
- Clairsejour
- Centres de Jeunesse Shawbridge
- C.A. des Quatre Vents
- Institut Dominique Savio
- C.A. Horizons de la Jeunesse
- C.A. Jean Olivier Chénier
- C.A. La Cité des Prairies
- Centre Marie-Vincent
- C.A. Miriam
- École Mont St-Antoine
- Mount Saint-Patrick
- Villa Notre-Dame de Grâce
- Maison Notre-Dame de Laval
- Relais Laval
- École Sainte-Agnès
- C.A. Sainte-Dominique
- Centre Sainte-Hélène
- C.A. Senécal
- C.A. Pointe-aux-Trembles
- Pavillon Charleroi-Boyer

CENTRES DE TRANSITION / ENFANTS

- C.A. Cartier
- Chalet d'Enfants sur la Montagne
- C.A. Le Mainbourg

CENTRE DE TRANSITION ET DE RÉADAPTATION / ENFANTS

- Habitat Soleil

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des formules de présentation, s'adresser au:



CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

3725, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3L9
Tél.: 849-3261

Pierre Beaulieu
responsable

RÉGION

DE LA MONTÉRÉGIE

(sous-régions) de: Longueuil, St-Jean, Sorel, Valleyfield, Granby, St-Hyacinthe

C.L.S.C.

- | | |
|------------------|-----------------|
| De Bedford | Kateri |
| De Châteauguay | Le Samaritech |
| De Farnham | Longueuil-est |
| Des Seigneuries | Longueuil-ouest |
| Du Richelieu | St-Hubert |
| Huntingdon | Seigneurie de |
| Jardin du Québec | Beauharnois |

CENTRES HOSPITALIERS

- Centre hospitalier de Granby
- Centre hospitalier de Huntingdon
- Centre hospitalier de Valleyfield
- Centre hospitalier de Waterloo
- Hôpital Barrie Memorial
- Hôpital Brôme-Mississquoi/Perkins
- Hôpital Charles-Lemoyne
- Hôpital Haut-Richelieu
- Hôpital général de Sorel
- Hôpital Honoré-Mercier
- Hôpital Notre-Dame de Granby
- Hôpital Richelieu
- Hôpital St-Lambert
- Hôpital St-Louis de Cowansville
- Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
- Hôtel-Dieu de Sorel

C.S.S.

Le Centre de Services sociaux Richelieu

CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT

- Centre d'accueil Acton Vale
- Centre d'accueil Champlain
- Centre d'accueil Chevalier de Lévis*
- Centre d'accueil Contrecoeur*
- Centre d'accueil de Cowansville
- Centre d'accueil de Rouville
- Centre d'accueil Dorion-Vaudreuil*
- Centre d'accueil Henriette-Céré*
- Centre d'accueil Jeanne-Crevier*
- Centre d'accueil Laprairie
- Centre d'accueil Laurent-Bergevin*
- Centre d'accueil Mgr-Coderre*
- Centre d'accueil Montarville
- Centre d'accueil Narbonne*
- Centre d'accueil Ormstown-Huntingdon
- Centre d'accueil Côteau du Lac

CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT

- Centre d'accueil Ste-Trinité
- Centre d'accueil St-Vincent-de-Paul de Valleyfield
- Centre d'hébergement de Tracy
- Foyer de Châteauguay
- Foyer de Rigaud
- Foyer de Valcourt
- Foyer Lajemmerais
- Foyer Richelieu
- Foyer Sutton
- Les Foyers Farnham
- Pavillon Beloeil
- Pavillon de Beauharnois
- Résidence Champagnat d'Iberville
- Résidence St-Joseph de Chambly
- Villa Bonheur
- Villa des Frères

CENTRES D'ACCUEIL RÉADAPTATION

- Atelier Expressif de Châteauguay*
- Atelier Horizon*
- Ateliers Richelieu*
- Centre d'accueil Anne Le Seigneur
- Centre d'accueil de Longueuil*
- Centre d'accueil Maribou*
- Centre d'accueil Socio-Professionnel Salaberry
- Centre Butters
- Centre Mgr Forget
- Foyer Savoy
- Institut Doréa
- Institut Nazareth et Louis-Braille
- Le Renfort Inc.
- Pavillon de l'Enfance de Longueuil
- Pavillon Foster
- Pavillon Bois-Joly
- Residential Care Unit
- Val-Sejour Inc.

*Conditionnellement à l'obtention du premier permis permanent avant le 1er mai 81.

Pour renseignements ou formulaires.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE



125 boul. Ste-Foy
Longueuil, J4J 1W7
Tél.: 679-6772
André Martin
responsable

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOS SUGGESTIONS
30 AVRIL 1981

Démangeaison rectale vite soulagée

Substance exclusive qui soulage la douleur et aide à la cicatrisation.

Vous cherchez un remède efficace à la démangeaison rectale, aux hémorroïdes irritantes? Voici une bonne nouvelle. Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale soulage rapidement la douleur et les démangeaisons rectales et réduit vraiment les hémorroïdes.

De plus, cette substance spéciale, Bio-Dyne, aide à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. Dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PRÉPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

Simpsons MD

AUTOUR DE LA TABLE



Rabais 25% Nappes en dentelle crochetées à la main

Pour ces occasions toutes spéciales... nappes en dentelle 100% coton. Crème seulement.

	Prix ord. Simpsons	
A. Carrée, 91 x 91 cm (36").....	19.98	14⁹⁸
A1. Rect. 132 x 178 cm (52" x 70").....	54.98	41²³
A2. Rect. 183 x 229 cm (72" x 90").....	89.98	67⁴⁸
A3. Ovale, 183 x 229 cm (72" x 90").....	89.98	67⁴⁸
A4. Rect. 183 x 274 cm (72" x 108").....	109.98	82⁴⁸
A5. Rect. 183 x 320 cm (72" x 126").....	124.98	93⁷³
A6. Ronde, 183 cm (72").....	69.98	52⁴⁸

Ens. napperons et serviettes 8 pces

Prix
Simpsons **17⁹⁹**
ens.

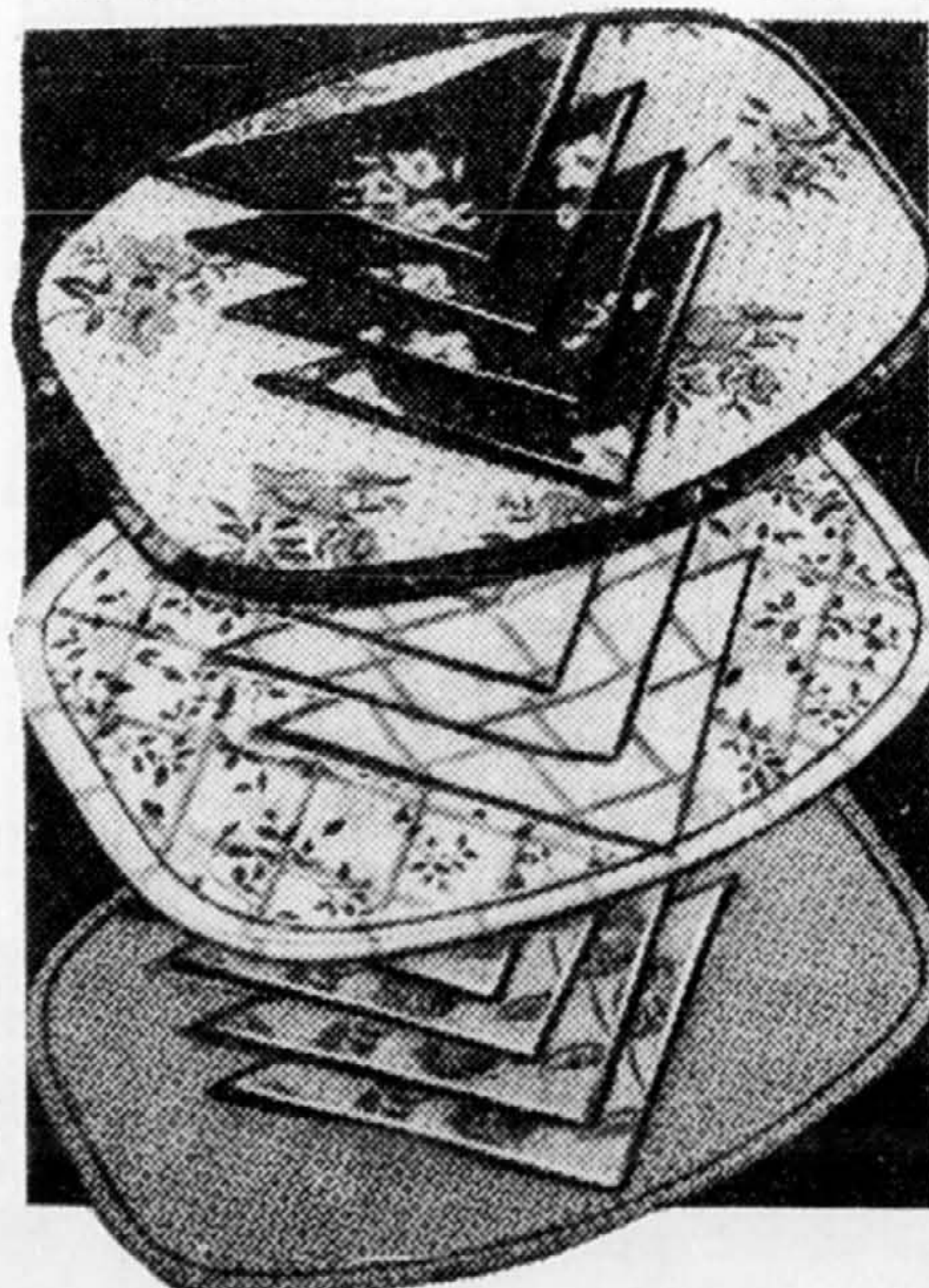
Pour une table attrayante... jolis napperons 50% polyester/50% coton matelassés et réversibles. Coussinage polyester. Serviettes polyester/coton assorties. Vaste choix de motifs floraux ou géométriques offerts dans une variété de coloris.

Pour achat en personne seulement.
Toutes les dimensions sont approximatives.
Rayon 351, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rabais 25% à 33 1/3% chemins de table et napperons crochetés main

Pour une note décorative au cachet d'antan... accessoires en dentelle 100% coton, crochetés à la main. Crème seulement.

	Prix ord. Simpsons	
B. Chemin de table ovale, 35 x 114 cm (14" x 45").....	8.98	5⁹⁸
B1. Napperon rond, 20 cm (8").....	1.49	99^c
B2. Chemin de table ovale, 41 x 61 cm (16" x 24").....	5.98	3⁹⁸
Non représentés:		
Napperons		
B3. Rond, 25 cm (10").....	1.98	1³²
B4. Rond, 30 cm (12").....	2.49	1⁶⁶
Chemins de table		
B5. Ovale, 30 x 46 cm (12" x 18").....	3.98	2⁶⁵
B6. Ovale, 35 x 91 cm (14" x 36").....	6.98	4⁶⁵
B7. Ovale 35 x 147 cm (14" x 54").....	9.98	6⁶⁵



Rabais 30% Couverts 5 pces fine porcelaine «Mikasa»

Vaisselle à motif gravé en relief, allant au lave-vaisselle et au four micro-ondes.

A. «Something Blue» — Délicat motif floral sur fond blanc. Bordure à motif gravé en relief.
B. «White Silk» — Blanc. Bordure à motif gravé en relief.
C. «Cameo White» — Blanc. Bordure cannelée.

Couvert 5 pces comprend: assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain/beurre, tasse et soucoupe.

«Something Blue»	«White Silk»	«Cameo White»
Prix ord. \$70	Prix ord. \$60	Prix ord. \$60
Couvert 5 pces \$49	Couvert 5 pces \$42	Couvert 5 pces \$42

Rabais 20% éléments libres (non représentés)

	«Cameo White» Prix ord. \$150	«White Silk» Prix ord. \$120	«Something Blue» Prix ord. \$150
Bol à soupe	\$20	\$16.00	\$23.50
Légumier rond	\$45	\$36.00	\$45.00
Crémier	\$27	\$21.60	\$33.75
Sucier couvert	\$45	\$36.00	\$45.00
Plat ovale	\$82	\$65.60	\$77.00
Saucière	\$45	\$36.00	\$45.00
Légumier couvert	\$150	\$120.00	\$150.00
Théière	\$102	\$81.60	\$102.00

rabais 33 1/3%

Verres sur pied en cristal au plomb

Prix ord. \$15
Simpsons **9⁹⁹** ch.

De Hongrie... magnifiques verres sur pied en étincelant cristal à 24% teneur de plomb, taillés à la main par d'habiles artisans. Lors de la commande, veuillez indiquer votre choix de motif.

D. «Granada»	E. «Liège»
1. Verre à eau	5. Liqueur
2. Verre à vin rouge	6. Whisky
3. Verre à vin blanc	7. Verre 10 oz
4. Champagne	

Rayon 445, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Composez 842-7221 jour et nuit.

(Sauf indication contraire)

